

Rapport Annuel

1996

# JICA



JICA LIBRARY



J 1136210(0)

Agence Japonaise de Coopération Internationale

Rapport Annuel 1996

Agence Japonaise de Coopération Internationale

000  
36  
C41  
BRARY



# **Rapport Annuel**

•

# **1996**

*Agence Japonaise de Coopération Internationale*



1136210(0)

**Rapport annuel 1996 de l'Agence Japonaise de Coopération  
Internationale**

- |                       |                                       |
|-----------------------|---------------------------------------|
| 1 <sup>e</sup> Partie | La coopération internationale et JICA |
| 2 <sup>e</sup> Partie | Perspectives régionales               |
| 3 <sup>e</sup> Partie | Engagement dans les projets           |
|                       | Récapitulatif des activités en 1995   |

**Autours des photographies**

Couverture : Agence Japonaise de Coopération Internationale.  
Des du volume : M. Inoue Shōjin,  
œuvre sélectionnée pour le concours photographique  
pour la promotion de la coopération internationale.

**Agence Japonaise de Coopération Internationale**

# P r é f a c e

Fidèle depuis sa création en 1974 à la devise "Valorisation des ressources humaines, développement des pays et communication à cœur ouvert", l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) intensifie son aide dans les pays en développement par la coopération technique et la coopération financière non-remboursable.

Durant ces 22 années, le Japon et la communauté internationale ont subi d'énormes transformations, les plus frappantes étant celles qui sont intervenues avec la fin de la guerre froide et qui se sont concrétisées par la réunification de l'Allemagne, le morcellement de l'Union soviétique et le passage à l'économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale. A l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, l'humanité est à la recherche d'un nouvel ordre mondial.

Ces bouleversements politiques ont modifié la scène de la coopération internationale. Les partenaires traditionnels dans la coopération pour le développement sont rejoints par d'autres pays et régions, notamment l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale, l'Indochine, la Palestine et l'Afrique du Sud. Parallèlement, les activités de coopération ne concernent plus uniquement les transferts de technologie et la création d'infrastructures dans des secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'exploitation minière et les soins médicaux, mais ils se sont élargis vers une aide "non matérielle" destinée à faciliter l'accomplissement de nombreuses réformes, notamment la transition vers l'économie de marché et la démocratisation.

Le Japon est interpellé par la communauté internationale pour qu'il réponde rapidement à ces nouveaux besoins et montre la voie dans la résolution des problèmes mondiaux, tels que la dégradation de l'environnement, la surpopulation, le SIDA et la pauvreté. La coopération économique et technique constituent des piliers de l'engagement du Japon au niveau international et les pays en développement tout comme les pays industrialisés placent des espoirs toujours plus grands dans la coopération du Japon pour le développement.

JICA, pour sa part, s'efforce de répondre à ces nouveaux défis par une coopération toujours plus efficiente et efficace. Afin que ses initiatives soient en adéquation avec les efforts de développement des nations bénéficiaires, JICA souhaite privilégier la valorisation des ressources humaines et le renforcement des institutions, tout en portant une attention toujours plus grande aux besoins et aux conditions propres à chaque pays et à chaque région.

Par le présent rapport annuel, nous souhaitons mieux faire connaître les activités de JICA dans le public. Nous espérons qu'il nous apportera le soutien le plus large et le plus durable dans tous les secteurs de la coopération internationale.

Octobre 1996



Kimio Fujita  
Président

Agence Japonaise de Coopération Internationale



# Sommaire

---

---

Notes explicatives

Glossaire de l'aide au développement et JICA

■ 1<sup>e</sup> Partie - La coopération internationale et JICA

**Chapitre 1 - Aperçu de l'aide publique au développement (APD) du Japon et des activités de JICA**

APD japonaise et JICA .....	3
Aperçu des activités de JICA en 1995 .....	9

**Chapitre 2 - Evolution des activités de JICA**

JICA et la valorisation des ressources humaines .....	12
Approche par pays .....	16
Renforcement des fonctions de planification, de gestion, d'exploitation et d'évaluation des projets .....	19
Efforts de prise en compte des problèmes d'environnement, de population, de WID et d'éducation .....	22
Participation du public japonais à l'aide au développement .....	26
Collaboration avec d'autres organismes donateurs et les organisations internationales .....	29
Soutien renforcé à la coopération entre pays en développement (coopération Sud-Sud) .....	31

■ 2<sup>e</sup> Partie - Perspectives régionales

<b>Chapitre 1 - Asie I (Asie de l'Est et du Sud-Est)</b> .....	37
<b>Chapitre 2 - Asie II (Asie du Sud-Ouest)</b> .....	49
<b>Chapitre 3 - Moyen-Orient</b> .....	54
<b>Chapitre 4 - Afrique</b> .....	58
<b>Chapitre 5 - Amérique centrale et Caraïbes</b> .....	68
<b>Chapitre 6 - Amérique du Sud</b> .....	73
<b>Chapitre 7 - Océanie</b> .....	82
<b>Chapitre 8 - Europe</b> .....	84
<b>Chapitre 9 - Asie centrale</b> .....	89

## ■ 3<sup>e</sup> Partie - Engagement dans les projets

### Chapitre 1 - Identification, formulation et planification

Identification et formulation de projets .....	93
Etude de développement .....	97

### Chapitre 2 - Mise en œuvre des projets

Coopération technique de projet-type .....	102
Accueil de stagiaires et programme d'invitation des jeunes (YIP).....	105
Envoi d'experts de la coopération technique .....	113
Fourniture d'équipements pour la coopération technique .....	115
Volontaires JOCV .....	116
Coopération financière non-remboursable .....	119
Coopération pour le développement .....	121
Coopération pour le secours aux victimes de désastres .....	124
Emigration .....	128
Recrutement et formation d'experts japonais de la coopération technique .....	133
Prise en charge médicale et mesures sociales pour le bien-être des experts de la coopération technique .....	137

### Chapitre 3 - Evaluation et suivi

Evaluation .....	138
Types de suivi .....	141

## ■ Récapitulatif des activités en 1995

### I. Statistiques de la coopération technique par région

1 • Asie .....	165
2 • Moyen-Orient .....	166
3 • Afrique .....	167
4 • Amérique latine .....	168
5 • Océanie .....	169
6 • Europe .....	170
7 • Organisations internationales .....	171
8 • Non-classé .....	172
9 • Total .....	173

### II. Statistiques de la coopération technique au cours de l'exercice 95 ..... 174 |

### III. Coût de la coopération technique par programme au cours de l'exercice 95 ..... 175 |



## ■ Encadrés

Qu'est-ce que l'ADP ? .....	5
Séminaire d'introduction aux activités WID :	
Vers un soutien des femmes des pays en développement : efforts de la coopération technique japonaise et des ONG .....	23
Efforts des administrations locales en matière de coopération internationale :	
Des activités d'initiative locale aux activités à l'échelon national .....	27
Etudes d'environnement à grande échelle : Engagement en faveur des problèmes écologiques dans une perspective globale .....	97
Développement de la production d'énergie dans les zones rurales :	
Pour un développement équilibré des régions .....	98
Stages pour l'Asie centrale et le Caucase : Soutien à la transition vers une économie de marché .....	106
Séminaire sur l'environnement, le développement et les femmes de Kita-Kyushu : Exploitation des savoir-faire régionaux .....	107
Stages pour la Bosnie-Herzégovine :	
Coopération en vue de la reconstruction .....	108
Coopération internationale pour les personnes handicapées :	
Promouvoir l'autonomie et l'intégration des sourds dans la société .....	110
Consultants en investissement et financement :	
Aide aux entreprises pour bénéficier des prêts de JICA .....	123
Coopération technique mise en œuvre par les descendants d'émigrés japonais : De l'émigration à la coopération technique .....	131

## ■ Figures et tableaux

Coopération économique et aide publique au développement (APD) .....	4
APD des pays membres du CAD en 1994 et 1995 (dépenses nettes) .....	7
Résultats de l'APD japonaise en 1995 .....	8
APD du Japon et activités de JICA .....	9
Evolution du budget de JICA (1974-1996) .....	10
Evolution des effectifs par type de coopération (1983-1995) .....	10
Ventilation des dépenses par région .....	11
Ventilation des dépenses par secteur .....	11
Principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays (éléments standard)	
Déroulement de l'étude de l'aide par pays .....	17
Exemple d'étude de l'aide par pays .....	18
Méthode PDM et relation de cause à effet .....	19
Concept de la méthode PCM .....	20
Coopération avec les administrations locales .....	27
Schéma du projet de coopération .....	95
Schéma de l'étude de développement .....	99
Secteurs concernés par les études de développement .....	100
Schéma de la coopération technique de projet-type .....	103

Répartition des stagiaires par région .....	105
Répartition des stagiaires par secteur d'activité .....	106
Types de stages et réalisations au cours de l'exercice 1995 .....	109
Programme de coopération pour le développement .....	121
Déroulement du programme de coopération pour le développement .....	122
Mécanisme de secours international d'urgence (hors coopération financière) .....	125
Système japonais de secours international d'urgence .....	126
Envoi de jeunes pour le développement à l'étranger .....	129
Envoi de volontaires seniors spécialistes en émigration .....	130
Place de l'évaluation dans le cycle de projet .....	139

## Notes explicatives

1. Ce rapport compile les activités de JICA pour l'exercice 1995 (du 1er avril au 31 mars 1996)
  2. Les chiffres indiqués dans ce rapport portent sur l'exercice financier ci-dessus pour JICA et sur l'année calendaire (du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1995) pour l'aide publique au développement.
  3. Le terme dollars désigne, sauf indication contraire, le dollar courant des Etats-Unis.
  4. Les montants indiqués concernent les régions suivantes :
    - Asie
    - Moyen-Orient (de l'ouest de l'Afghanistan au nord du désert du Sahara)
    - Afrique (au sud du désert du Sahara)
    - Amérique latine
    - Océanie
    - Europe
  5. Les activités exercées par JICA sont classées comme suit :
    - Accueil de stagiaires
    - Envoi d'experts
    - Envoi de missions d'étude
    - Envoi de Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Etranger (JOCV)
    - Fourniture de matériels et d'équipements
    - Emigration de Japonais
  6. Pour la coopération technique, ces activités sont classées comme suit :
    - Planification et administration
    - Travaux et services publics
    - Agriculture, sylviculture et pêche
    - Mines et industrie
    - Energie
    - Commerce et tourisme
    - Ressources humaines
    - Médecine et santé publique
    - Bien-être social
    - Autres
- Et pour la coopération financière non-remboursable :
- Médecine et santé publique
  - Education et recherche
  - Amélioration des conditions de vie, de la qualité de la vie et de l'environnement
  - Agriculture, sylviculture et pêche
  - Transports et télécommunications
  - Autres.



# Glossaire

## A

### ● Ajustement structurel

Réalisation d'une stabilité macro-économique dans le court terme et accroissement des incitations économiques dans le moyen terme, par la libéralisation des finances et du commerce, la privatisation des entreprises nationalisées et l'encouragement de la libre concurrence entre entreprises privées.

Ce programme a été lancé au début des années 1980 par la Banque mondiale et le FMI, afin de résoudre le problème particulièrement critique de la dette des pays en développement.

## B

### ● BHN

Besoins essentiels de l'être humain : services essentiels pour la collectivité, notamment l'eau potable, les installations sanitaires, l'hygiène publique mais aussi des biens de consommation de base tels que les denrées alimentaires, le logement et les vêtements.

## C

### ● Coopération technique de projet-type (p. 97)

Coopération combinant l'envoi d'experts, l'accueil de stagiaires en formation et la fourniture de matériels (et équipements) par le Japon.

## D

### ● Développement durable

Développement qui prend en compte la préservation de l'environnement et des ressources naturelles pour les générations futures.

### ● Donateur ou donneur

Pays ou organisme accordant une aide aux pays en développement.

## E

### ● Etude de développement (p. 92)

Etude destinée à l'élaboration de plans de développement concernant des projets du secteur public qui jouent un rôle important dans le développement socio-économique des pays concernés.

### ● Etude de faisabilité (F/S) (p.93)

Etude destinée à évaluer suivant des critères objectifs, d'un point de vue technique et financier, les possibilités de réalisation des projets prioritaires définis dans le plan directeur (MP).

### ● Etude de formulation de projets (p. 88)

Etude destinée à identifier et à formuler les projets insuffisamment définis par les pays en développement ou les projets dont ces derniers sont peu susceptibles de demander la réalisation dans les zones d'aide prioritaires.

### ● Etude du plan directeur (MP) (p. 92)

Etude permettant d'adopter un plan cadre pour différents plans de développement.

## G

### ● GIH (Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale)

Programme commun d'action du Japon et des Etats-Unis pour la population et le SIDA dans 12 pays retenus comme partenaires prioritaires.

## H

### ● Homologues

Techniciens des pays en développement destinataires du transfert

technologique assuré par les experts et les volontaires JOCV. Ces responsables sont chargés, à leur tour, de diffuser et d'ancrer dans la population du pays bénéficiaire les techniques qui leur ont été transmises.

## I

### ● Infrastructure

On distingue deux types d'infrastructure : l'infrastructure économique, qui concerne des réalisations telles que les routes et les voies ferrées ainsi que la production d'énergie et l'infrastructure sociale (ou équipements collectifs), qui concerne l'hygiène, l'éducation, l'alimentation en eau et l'assainissement des quartiers d'habitation.

## O

### ● ONG

Organisation(s) non gouvernementale(s).

## P

### ● PMA

Pays les moins avancés : suivant la définition des Nations Unies, pays dont le PIB par habitant est inférieur ou égal à 699 \$ (en 1994, 48 pays étaient dans cette catégorie)

● Programme commun d'action  
Programme commun de coopération dans une perspective mondiale, défini lors de l'accord cadre entre le Japon et les Etats-Unis de février 1994 et qui prévoit l'action concertée de ces deux nations pour la résolution de problèmes de portée mondiale.

## S

### ● Secteur

Domaine économique particulier,

tel que l'agriculture, l'industrie ou la santé publique.

● **Spécialistes en développement (p. 131)**

Conseillers techniques internes qui jouent un rôle essentiel dans les activités de coopération technique de JICA.

● **Spécialistes en formulation de projets (p. 88)**

Spécialistes envoyés sur place pour réaliser des études de base dans des secteurs hautement prioritaires et pour identifier et formuler les projets susceptibles d'améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement dans les pays bénéficiaires.

● **Spécialistes juniors (p. 132)**

Jeunes Japonais disposant d'une expérience internationale, à l'instar des JOCV, engagés dans des programmes de coopération pour une période de trois ans.

● **Stage dans un pays tiers**

Stage organisé par JICA, durant lequel les connaissances technologiques transmises à un pays en développement par le Japon sont transmises par ce pays à d'autres pays en développement.

● **Stage dans le pays (p. 103)**

Formation destinée à diffuser et à ancrer des connaissances technologiques dans un pays en développement par des enseignants de ce même pays ayant suivi une formation au Japon.

## W

● **WID (women in development) (p.24)**

WID (rôle des femmes dans le développement) : approche visant à faire participer activement les femmes dans toutes les phases du développement, considérant qu'elles n'en sont pas seulement les bénéficiaires mais également les acteurs.

**"La valorisation des  
ressources humaines"  
avant toute chose.**



© View Pro Ltd.



### **Accueil de stagiaires en formation**

*Cette activité est destinée à offrir des expériences de formation*

### **Secours aux sinistrés**

*Il s'agit de fournir des services de soutien aux personnes affectées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.*



## Envoi d'experts

Les actions de la Mission de l'UNEP au Viet Nam ont permis un large transfert de savoir-faire et de compétences de l'expertise française au profit du peuple vietnamite. Le Service de la Mission française de l'UNEP a ainsi pu contribuer à la reconstruction des écoles et à la réhabilitation.

## Coopération financière non-remboursable

La coopération de l'UNEP a permis de réaliser des projets de réhabilitation et de construction des écoles et de la santé.

## Fourniture d'équipements

La Mission française de l'UNEP a fourni des équipements et des matériels de réhabilitation des écoles et de la santé au Viet Nam.







## Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

*100 ans d'effort de la part de la coopération internationale*

### Coopération technique de projet-type

*Un projet japonais et une technologie japonaise appliqués aux besoins de développement de l'étranger*

## Accueil de jeunes

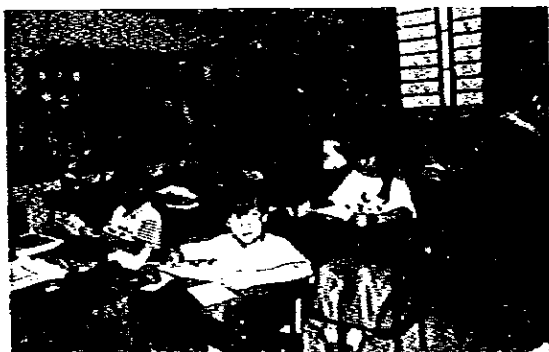
*Accueil des jeunes japonais*





## Etude de développement

Page 100-101 de mon cahier de la semaine de la S&T. Un membre de la mission d'étude de la technologie d'agriculture en Tunisie sur son terrain de travail de la région de Jendouba.



## Emigration

Page 102 de mon cahier de la semaine de la S&T.



## Coopération pour le développement

Page 103 de mon cahier de la semaine de la S&T.

**1<sup>e</sup> Partie**

**La coopération internationale  
et JICA**



# Aperçu de l'aide publique au développement (APD) du Japon et des activités de JICA

## APD japonaise et JICA

### Fonctionnement de l'APD japonaise

L'ADP (aide publique au développement) japonaise se présente sous trois formes : (1) dons bilatéraux, (2) prêts bilatéraux et (3) contributions et souscriptions à des organisations internationales (aide multilatérale). Les dons bilatéraux se décomposent en transfert technologique vers des pays en développement (coopération technique) et fourniture de capitaux sans obligation de remboursement (coopération financière non-remboursable). L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), assure plus de 50 % de la coopération technique et environ 60 % de la coopération financière non-remboursable du Japon.

#### Dons bilatéraux

##### 1. Coopération technique

La coopération technique entend, par le transfert de technologie, de compétences et de connaissances, contribuer au développement socio-économique des pays bénéficiaires et relever leur niveau technique. Concrètement, il s'agit de l'accueil de techniciens du pays en développement pour des stages au Japon, de l'envoi d'experts japonais dans les pays en développement pour la formation de ressources humaines et de l'établissement de divers projets de développement ainsi que de la fourniture des équipements nécessaires à ces activités.

##### 2. Coopération financière non-remboursable (dons)

La coopération financière non-remboursable apporte les capitaux nécessaires pour la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres de recherche et autres installations, ainsi que l'approvisionnement en matériels et en équipements pour l'éducation, la formation et les soins médicaux et enfin l'allègement de la dette. Selon leur nature, ces dons sont destinés : (1) au fonds général, (2) au fonds à la pêche, (3) au fonds à l'aide d'urgence, (4) au fonds aux activités culturelles, (5) au

fonds à l'aide alimentaire ou (6) au fonds à l'augmentation de la production alimentaire. Parmi ces six catégories d'aide, JICA est chargée (1) du fonds général (projets généraux), (2) du fonds à la pêche et (6) du fonds à l'augmentation de la production alimentaire. A ce titre, JICA réalise les plans de base et les prescriptions techniques nécessaires à la construction des installations et à la fourniture des équipements (études du plan de base) et conduit des études de terrain ainsi que l'établissement de services de liaison (direction efficiente de l'exécution des travaux).

#### Prêts bilatéraux

Généralement appelés "prêts en yens", ce sont des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Jusqu'à présent, ils concernaient essentiellement les prêts-projets liés à l'infrastructure socio-économique tels que construction de routes, barrages, installations de télécommunications et développement rural, mais ces dernières années, on assiste à une augmentation des prêts en nature<sup>1</sup>, destinés à soutenir la balance des paiements. Le budget des prêts bilatéraux relève du Ministère des Finances et l'exécution du programme de prêts incombe à l'OECE (Fonds de coopération économique d'outre-mer) après discussions entre les Ministères des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce extérieur et de l'Industrie et l'Agence de Planification économique.

#### Contributions et souscriptions à des organisations internationales (aide multilatérale)

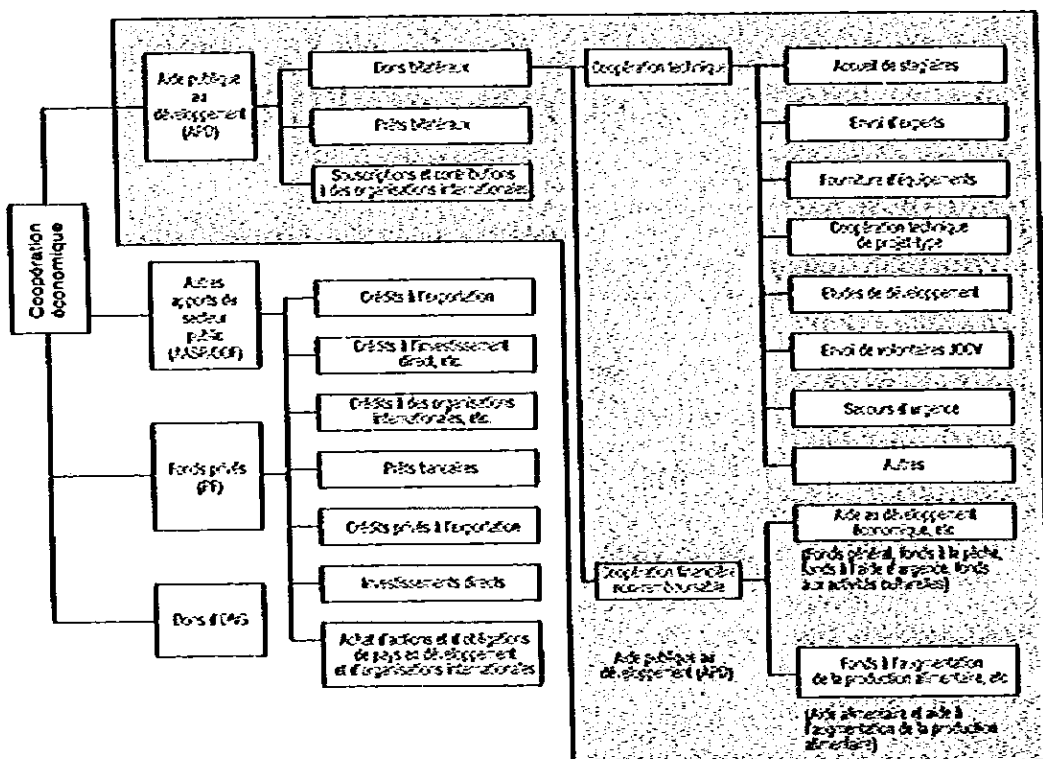
L'aide multilatérale est une forme d'assistance indirecte par contribution et souscription à des organisations internationales. Les contributions à des organisations des Nations Unies telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), relèvent essentiellement du Ministère des Affaires étrangères. Les souscriptions aux organismes financiers internationaux tels que la Banque mondiale,

<sup>1</sup> Il s'agit, par exemple, de prêts à court terme et de prêts d'urgence pour la production alimentaire, les secours médicaux et l'aide humanitaire.

Il est à noter qu'il est très difficile de séparer les prêts des contributions internationales. Les prêts bilatéraux sont généralement destinés à financer des projets de développement, tandis que les contributions internationales sont destinées à financer des programmes de développement.

L'Association internationale de développement (IDA) et la Banque asiatique de développement (BAD), sont du ressort du Ministère des Finances.

Figure 1-1 Coopération économique et aide publique au développement (APD)



## Situation actuelle de l'APD

Depuis la fin de la guerre froide, l'APD a subi de grands changements : d'une part, augmentation des pays bénéficiaires avec l'apparition de nouveaux demandeurs et d'autre part, élargissement de ses domaines d'application.

Après la fin de la guerre froide, parallèlement à l'augmentation du nombre de pays et de régions bénéficiaires, avec notamment les pays d'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale, la Palestine, la Mongolie, l'Indochine et l'Afrique du Sud, les niveaux de développement de ces pays se sont largement diversifiés. Alors que dans certaines régions, en Afrique par exemple, les conditions politiques et économiques demeurent instables et le développement n'a pas suivi l'évolution escomptée, certains pays, à l'instar de

Singapour ou de Brunei, se sont émancipés<sup>4</sup> de l'aide en janvier 1996 et huit autres pays ou régions, dont Israël et Hong Kong, devaient également s'émanciper de l'aide vers la fin 1996.

Dans ce contexte, il devient de plus en plus nécessaire pour le Japon d'élargir son soutien à la coopération Sud-Sud<sup>5</sup>, forme de coopération dans laquelle les pays plus avancés et les pays à revenu intermédiaire contribuent au développement des autres pays.

Le besoin d'aide, plus particulièrement dans les anciens pays du bloc communiste, est né de l'idée que les principes de bonne gestion des affaires publiques, la démocratisation et le libre jeu des mécanismes du marché étaient nécessaires pour l'instauration d'un développement socio-économique plus stable. Cette idée s'accompagne d'une volonté d'aborder des problèmes mondiaux et transnationaux, tels que la protection de l'environnement, la croissance démographique,

4. Pays émancipés de l'aide : pays en développement ayant obtenu en 1996 le statut de pays développés sans l'aide de pays industrialisés. Ce statut correspond à un PIB supérieur à 1405 millions par habitant.

5. Coopération entre pays en développement (ou coopération Sud-Sud). Développement à l'échelle mondiale par la coopération entre pays bénéficiaires de l'aide.

le SIDA, la pauvreté, le WID (rôle des femmes dans le développement) et l'éducation, toujours avec la préoccupation d'assurer un développement durable.

C'est dans ce contexte que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de juin 1992, ainsi que la Conférence mondiale sur la population de septembre 1994 et le Sommet sur le développement social de mars 1995, ont permis de confirmer l'importance d'un engagement en faveur des problèmes de portée mondiale par le biais de la coopération internationale.

Ainsi, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée sous l'égide des Nations Unies à Pékin en septembre 1995, un riche éventail de thèmes liés au WID étaient à l'ordre du jour. Avec 189 pays participant à des réunions intergouvernementales, 36 000 personnes actives au sein du forum des ONG et 3 200 ateliers programmés sur deux semaines, la conférence fut un événement marquant. A cette occa-

sion, le Japon a annoncé le lancement de l'Initiative pour le WID, avec trois domaines d'action prioritaires : l'éducation, la santé et la participation économique et sociale.

Déjà en 1993, dans le Programme commun d'action lancé en coopération avec les Etats-Unis, le Japon avait déclaré s'attaquer activement aux problèmes de portée mondiale. En mai 1996, ce programme, qui comportait à l'origine 15 domaines dont l'environnement et la technologie, s'est mué en une entreprise ambitieuse comptant 26 domaines, notamment la protection maternelle infantile et le WID.

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GIH), le Japon avait par ailleurs décidé en 1994 de travailler en coopération avec les Etats-Unis dans les deux domaines prioritaires que sont la population et le SIDA, en annonçant un budget de 3 milliards de dollars pour la période allant de l'exercice 1994 à l'exercice 2000.

## Qu'est-ce que l'APD?



L'origine de la coopération économique est double : d'une part, la nécessaire amélioration, d'un point de vue humanitaire, des conditions de vie des habitants des pays en développement, menacés par la famine et la pauvreté et, d'autre part, l'évidente interdépendance des pays de la communauté internationale qui fait que la stabilité et le développement à venir des pays du tiers monde sont indispensables à la paix et à la prospérité du monde entier.

L'aide, qui prend des formes diverses et variées, est assurée non seulement par les gouvernements des pays industrialisés, mais aussi par des groupements de bénévoles et

des entreprises privées, des organisations internationales ou encore par les pays en développement eux-mêmes par le biais de la coopération mutuelle.

L'APD (aide publique au développement), aide financière et technique du secteur public, constitue l'une des formes de l'aide gouvernementale (cf. figure 1-1).

En 1969, dans ses recommandations sur les conditions financières et politiques de l'aide, le CAD<sup>1</sup>, comité spécialisé de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), définit la coopération économique comme un apport de ressources aux pays en développe-

ment. Ces apports se répartissent en APD, OOF (AASP : autres apports du secteur public) et PF (apports du secteur privé). L'APD obéit aux critères suivants :

- ① elle est accordée aux pays en développement ou aux organisations internationales par le secteur public ;
- ② son but est principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie ; et
- ③ pour les prêts, l'élément de libéralité consenti est au moins égal à 25 %.

<sup>1</sup> Comité de l'aide au développement (CAD), créé le 30 septembre 1960, qui fournit l'échelle de référence et le cadre de référence politique au secteur de l'aide et de coopération économique aux pays en développement.

<sup>2</sup> Document de référence, selon lequel sont acceptés les critères énoncés et l'engagement financier. Par les conditions pour l'aide et l'aide au développement, les libéralités, plus l'élément de libéralité est de 25 % de la valeur du prêt.

Cependant, alors que les besoins en matière d'aide sont toujours plus complexes et plus variés, de nombreux pays donateurs ont réduit le volume de leur aide, suite à une certaine lassitude<sup>1</sup>, notamment aux Etats-Unis. L'orientation récente de la politique d'aide dans ce pays, ancien premier donneur d'APD, permet de penser que cette tendance s'accroîtra.

Dans le contexte économique actuel, la communauté internationale formule à l'égard du Japon des attentes d'une ampleur inégalée en matière d'aide. Premier donateur depuis 1989 (1990 excepté), le Japon est invité à réorienter sa politique et assumer le rôle de leader.

## **Principes de l'aide publique au développement, objectifs du cinquième plan à moyen terme pour l'APD et la coopération technique**

### **Charte de l'aide publique au développement (APD)**

En réponse aux attentes de la communauté internationale, le gouvernement japonais a publié, le 30 juin 1992, la Charte de l'APD, avec pour objectifs de mieux faire comprendre l'APD japonaise au Japon et à l'étranger, de mobiliser un large appui en sa faveur et de la mettre en oeuvre plus efficacement et plus rigoureusement.

La Charte définit trois orientations fondamentales pour la mise en oeuvre de l'aide : les "considérations humanitaires", comme la famine et la pauvreté, dont la communauté internationale peut difficilement ne pas tenir compte, la "prise de conscience de l'interdépendance", selon laquelle la stabilité politique et le développement économique du tiers monde est indispensable à la paix et à la prospérité du Japon et du monde entier, et enfin la "protection de l'environnement", tâche qui incombe à toute l'humanité et que tous les pays, développés comme en développement, doivent s'efforcer de prendre en main. Compte tenu de ces considérations, le Japon a décidé d'apporter son soutien aux efforts "d'auto-assistance" des pays en développement.

La Charte prévoit également les principes suivants : (1) protection de l'environnement et développement doivent être menés de pair, (2) toute utilisation de l'APD doit être évitée à des fins militaires ou pour aggraver les conflits internationaux, (3) toute l'attention voulue doit être accordée à l'évolution des dépenses militaires des pays bénéficiaires, au développement et à la production par ceux-ci d'armes de destruction massive et de missiles, à leurs exportations et

importations d'armement, (4) toute l'attention voulue doit être accordée aux efforts de démocratisation et à la mise en place de l'économie de marché, ainsi qu'à la situation concernant la garantie des droits fondamentaux et des libertés de l'être humain dans les pays bénéficiaires.

La Charte aborde les points essentiels de l'aide et les mesures à prendre pour l'efficacité de sa mise en oeuvre. Ces points concernent l'engagement en faveur de problèmes de portée mondiale, les besoins essentiels de l'être humain (BHN), l'amélioration et la diffusion de technologie, notamment par la valorisation des ressources humaines et la coopération pour la recherche, ainsi que l'aménagement des infrastructures et l'ajustement structurel. Conformément aux principes de la Charte, on attend par ailleurs la consolidation et le renforcement de la coopération technique assurée par JICA.

La Charte précise la position du Japon sur son engagement en faveur des problèmes mondiaux tels que l'environnement et la surpopulation. Des efforts plus importants sont attendus de la part de JICA pour la résolution de ces problèmes dans son programme d'aide. On attend également beaucoup du rôle de la coopération technique dans la réalisation des objectifs globaux tels que la démocratisation, la défense des droits de l'homme et le développement durable. Pour répondre aux besoins d'aide de nombreux pays en développement, tels que les pays de l'Europe centrale et orientale, d'Asie centrale et l'Indochine, au stade de la transition vers la démocratie et l'économie de marché, JICA doit apporter une aide efficace inspirée de l'expérience du Japon et des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ayant réussi leur décollage économique<sup>2</sup>.

Parmi les stratégies citées dans la Charte pour la mise en oeuvre effective de l'aide, on peut citer la compréhension des besoins des bénéficiaires, la coordination organique des différentes formes d'aide, la coopération avec les autres pays industrialisés, les organisations internationales et les collectivités locales, et enfin le renforcement des activités de recherche et d'évaluation. JICA prévoit de renforcer son engagement afin de répondre de manière toujours plus efficace et efficiente aux nouveaux besoins d'aide.

### **Objectifs du cinquième plan à moyen terme**

Depuis 1978, le gouvernement japonais s'est fixé des objectifs à moyen terme, visant l'extension de l'APD et il s'est fortement employé pour les mener à bien. Les objectifs du cinquième plan, définis en 1993, s'inspirent de l'esprit de la Charte.

Dans ce cadre, le gouvernement japonais a affirmé qu'il considérerait l'APD comme une contribution à la mesure de la place du Japon dans la communauté internationale et qu'il s'efforcerait d'accroître le volu-

<sup>1</sup> L'assèchement de l'aide : recensement de la chute de l'aide, de la situation économique des pays donateurs et des effets sur l'efficacité de l'aide dans les pays bénéficiaires.  
<sup>2</sup> Le dialogue économique : étude de la coopération à partir d'un cas concret et des effets d'une coopération après le lancement de la coopération par les donateurs des pays donateurs s'efforçant de promouvoir le développement de l'aide et le rôle du Japon dans le monde.



me global de l'APD en conséquence. Concrètement, des versements de 70 à 75 milliards de dollars sont prévus de 1993 à 1997, avec pour objectif l'amélioration régulière du rapport APD/PNB.

Les objectifs définis sont au nombre de sept : (1) consolider l'aide financière non-remboursable et la coopération technique et augmenter la proportion des dons, pour améliorer qualitativement l'APD, (2) mettre en oeuvre une aide adaptée aux besoins des bénéficiaires, en coordonnant diverses formes d'aide d'une manière organique, (3) apporter en priorité des solutions aux problèmes mondiaux tels que l'environnement et la population, satisfaire les BHN (besoins essentiels de l'être humain), assurer la valorisation des ressources humaines et moderniser les infrastructures, dans le respect de la Charte, (4) renforcer la coordination avec les ONG et les autres organismes privés, (5) renforcer les études préliminaires et les évaluations postérieures aux projets, (6) intensifier les études sur la politique du développement et (7) renforcer le système d'administration de l'aide pour une mise en oeuvre efficace de l'APD.

## Résultats et perspectives de l'APD japonaise

En 1995, le montant total de l'APD des 21 pays Membres du CAD a été de 59,20 milliards de dollars (chiffres provisoires en dollars E.U.). La part du Japon a été de 1.363,003 milliards de yens (14,489 milliards de dollars), soit 24,5% du total des pays Membres du CAD, ce qui place le Japon en tête. Par rapport aux 1.353,372 milliards de yens (13,239 milliards de dollars) de l'année précédente, cela représente une augmentation de 0,7% et de 9,4% sur la base respective du yen et du dollar, ainsi qu'une part de l'APD dans le PNB de 0,28% (voir tableaux 1-1 et 1-2).

Avec l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, République slovaque, Bulgarie et Roumanie) l'APD japonaise s'est élevée à 1.385,4 milliards de yens (14,725 milliards de dollars).

Qualitativement, même si le "déliement" de l'aide s'est accentué, l'élément de libéralité reste faible par

Tableau 1-1  
APD des pays Membres du CAD en 1994 et 1995 (dépenses nettes)

Rang	Pays	1994				1995							
		Milliards de dollars	Part (%)	Augmentation par rapport à l'année précédente (%)	1.4. PNB (%)	Rang	Pays	Milliards de dollars	Part (%)	Augmentation par rapport à l'année précédente (%)	1.4. PNB (%)	Rang	
1	Japon	13 239	22,4	17,6	0,29	16	1	Japon	14 489	24,5	9,1	0,28	15
2	USA	9 927	16,8	-3,9	0,15	21	2	France	8 439	14,3	-0,3	0,55	5
3	France	8 434	14,3	7,0	0,14	5	3	Allemagne	7 481	12,6	9,7	0,31	13
4	Allemagne	6 818	11,5	-2,0	0,34	11	4	USA	7 363	12,3	-26,1	0,18	21
5	Grande Bretagne	3 117	5,1	9,5	0,31	14	5	Pays-Bas	3 321	5,6	31,9	0,60	4
6	Italie	2 765	4,6	-11,1	0,27	18	6	Grande Bretagne	3 115	5,1	-0,1	0,29	14
7	Pays-Bas	2 517	4,3	-0,3	0,74	6	7	Canada	2 311	3,9	2,7	0,42	6
8	Canada	2 258	3,8	-3,2	0,43	6	8	Suède	1 992	3,3	9,0	0,49	2
9	Suède	1 819	3,1	2,0	0,95	3	9	Danemark	1 628	2,8	12,6	0,37	1
10	Danemark	1 446	2,4	7,9	1,03	2	10	Italie	1 551	2,6	-43,0	0,14	20
11	Espagne	1 365	2,3	0,1	0,78	17	11	Espagne	1 359	2,3	0,3	0,23	18
12	Royaume-Uni	1 137	1,9	12,1	1,05	1	12	Hongrie	1 244	2,1	9,1	0,17	3
13	Australie	1 023	1,8	14,2	0,35	9	13	Australie	1 136	1,9	4,1	0,34	9
14	Suisse	992	1,7	23,0	0,36	8	14	Suisse	1 044	1,8	10,1	0,34	9
15	Belgique	778	1,3	-10,0	0,32	13	15	Belgique	1 033	1,7	42,3	0,38	7
16	Autriche	655	1,1	20,4	0,33	12	16	Autriche	747	1,3	14,0	0,32	11
17	Portugal	308	0,5	24,2	0,35	9	17	Fédération	307	0,5	33,4	0,32	11
18	Fédération	290	0,5	-10,3	0,31	14	18	Portugal	261	0,4	-12,7	0,17	16
19	Royaume-Uni	110	0,2	12,2	0,24	20	19	Irlande	143	0,2	31,2	0,27	16
20	Irlande	109	0,2	34,6	0,25	19	20	Royaume-Uni	113	0,2	11,0	0,23	18
21	Luxembourg	59	0,1	10,0	0,49	7	21	Luxembourg	60	0,1	15,3	0,38	7
Total des pays du CAD		59 152	100,00	4,7	0,30	Total des pays du CAD		59 200	100,00	0,1	0,27		

\* Globales d'aide au Japon des pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, République slovaque, Bulgarie et Roumanie).

\*\* Les chiffres sont provisoires, les données ne correspondent pas toujours à la source de référence.

\*\*\* Les chiffres de 1995 sont provisoires.

§ Déliement de l'aide. Augmentation des dons et services fournis par les bénéficiaires des pays donateurs, et également par ceux des pays en développement et des pays tiers.

Tableau 1-2  
Résultats de l'APD japonaise en 1995

Type de coopération			Description de l'aide	Montant en millions de dollars		Montant en millions de yens		Proportion %				
				Montant	Le montant par rapport à l'aide précédente	Montant	Le montant par rapport à l'aide précédente %	APD totale	APD bilatérale			
A P D	b i l a t é r o l e	D o n s	Coop. à l'usage central de et à l'aide indirecte	2.972,95	23,7	2.796,65	13,8	20,2	28,2			
			Coop. à l'usage financier non remboursable	2.876,19	24,3	2.705,63	14,4	19,9	27,6			
			Coop. à l'usage central de et à l'aide indirecte	3.461,55	14,4	3.256,27	5,3	23,5	32,8			
			Coopération technique	3.422,25	14,4	3.219,30	5,3	23,6	32,8			
			Coop. à l'usage central de et à l'aide indirecte	6.434,50	18,5	6.052,93	9,1	43,7	60,9			
			Total	6.298,44	18,8	5.924,93	9,3	43,4	60,4			
			Prêts gouvernementaux	Coop. à l'usage central de et à l'aide indirecte	4.122,58	-3,2	3.878,11	-10,9	28,0	39,1		
				Coop. à l'usage central de et à l'aide indirecte	4.120,09	-3,3	3.875,77	-11,0	28,4	39,6		
				Total	10.557,07	9,0	9.931,03	0,3	71,7	100,0		
				Total	10.418,51	8,9	9.800,70	0,3	71,9	100,0		
			Contributions et souscriptions aux organisations internationales			(B33) en \$	4.170,44	10,1	3.923,13	1,3	28,3	
						(B33) en \$	4.070,72	10,6	3.829,33	1,8	28,1	
			Total			(B33) et pays à l'usage central de et à l'aide indirecte	14.727,50	9,3	13.854,16	0,6	100	
						(B33) et pays à l'usage central de et à l'aide indirecte	14.489,24	9,4	13.630,03	0,7	100	
			PIB (des 218 pays en développement)			(\$ milliard, ¥ milliard)	5.152,42		484.688,40			
Pourcentage du PIB : A			(B33) et pays à l'usage central de et à l'aide indirecte	0,29	15,2	0,29	3,0					
			(B33) et pays à l'usage central de et à l'aide indirecte	0,28		0,28						

\* Pour la conversion de \$ en ¥ par le CAD pour 1995 : 1 dollar = 94,57 yens (taux de 8,14 yens par rapport à l'US\$)

\*\* Les APD B33 incluent la dette correspondante par rapport à la somme des emprunts.

\*\* B33 : la ligne englobe par le montant de l'aide au développement de la part de l'aide bilatérale comprise dans les transferts en faveur de l'aide.

rapport aux autres pays du CAD et une amélioration est souhaitable. Pour améliorer la qualité de l'aide, il serait également souhaitable pour JICA d'étendre et de renforcer ses activités de coopération technique. En effet, l'assistance technique est indispensable au bon fonctionnement des structures et des systèmes dans les pays en développement, un élément dont l'importance a souvent été soulignée ces dernières années et qui constitue le pôle majeur de la "contribution humanitaire internationale" que le Japon est fortement invité à renforcer depuis quelque temps.

On attend du Japon, actuellement premier donateur, qu'il poursuive ses travaux de consultation et de collaboration avec les autres pays industrialisés, qu'il renforce le dialogue avec les pays en développement sur les mesures à même de résoudre les problèmes liés à l'aide et de jouer un rôle central dans l'aide au développement.

# Aperçu des activités de JICA en 1995

## Résultats de l'APD japonaise et activités de JICA

En 1995, le montant total de l'APD japonaise a été de 14,7275 milliards de dollars (BERD et pays d'Europe centrale et orientale compris), dont 3,460 milliards de dollars (23,5% de l'APD japonaise) pour la coopération technique. Les activités de JICA ont représenté 1,895 milliards de dollars, soit 52,3% de la coopération technique totale du Japon. Le taux de croissance de l'ensemble de la coopération technique a été de 14% par rapport à l'année précédente et de 10% pour les activités de JICA. Le tableau 1-3 montre la ventilation des dépenses de coopération technique.

En augmentation de 4,1 % par rapport à l'année précédente et d'un montant d'environ 179,7 milliards de yens, le budget initial de JICA pour 1995 se répartissait comme suit : dons 161,3 milliards de yens, investissements 5 milliards de yens et fonds confiés 10,4 milliards de yens. Sur les 255,9 milliards de yens du budget de la coopération financière non-reimboursable du Japon, JICA a participé à la réalisation de projets pour 162,3 milliards de yens (63,4%). La figure 1-2 montre l'évolution du budget de JICA depuis 1974.

## Evolution des effectifs par type de coopération

Du point de vue du nombre de personnes engagées dans les activités de JICA par type de coopération, 10 458 stagiaires ont été accueillis, 3 098 experts, 8 617 membres de missions d'étude et 1 203 volontaires JOCV ont été envoyés à l'étranger et 46 ont bénéficié du programme des affaires d'émigration. La figure 1-3 indique l'évolution des effectifs depuis 1983.

## Répartition des activités par région

En 1995, la répartition des activités par région est la suivante : 42,4% pour l'Asie, 9,6% pour le Moyen-Orient, 14,2% pour l'Afrique, 21,6% pour l'Amérique latine, 3% pour l'Océanie et 3% pour l'Europe. La figure 1-4 montre la répartition par région et une comparaison avec l'année précédente.

Tableau 1-3 APD du Japon et activités de JICA

(en millions de dollars)

	1991	1995	Croissance par rapport à l'année précédente
Aide publique ou développement	13.459	14.728	9,3
Dépenses de coopération technique (pourcentage de l'APD)	3.020 (22,4%)	3.462 (23,5%)	14,6
Part des activités de JICA (pourcentage de l'APD)	1.650 (54,6%)	1.810 (52,3%)	9,7
Stagiaires (dont activités de JICA)	374 (223)	431 (260)	15,2 (16,6)
Experts et missions d'étude (dont activités de JICA)	886 (774)	932 (820)	5,2 (5,9)
Volontaires JOCV (dont activités de JICA)	143 (142)	158,3 (157,9)	10,5 (11,3)
Etudiants	407	507	24,6
Fourniture d'équipements, coopération pour la recherche, autres (dont activités de JICA)	1.210 (511)	1.433 (522)	18,4 (11,9)

Figure 1-2  
Evolution du budget de JICA

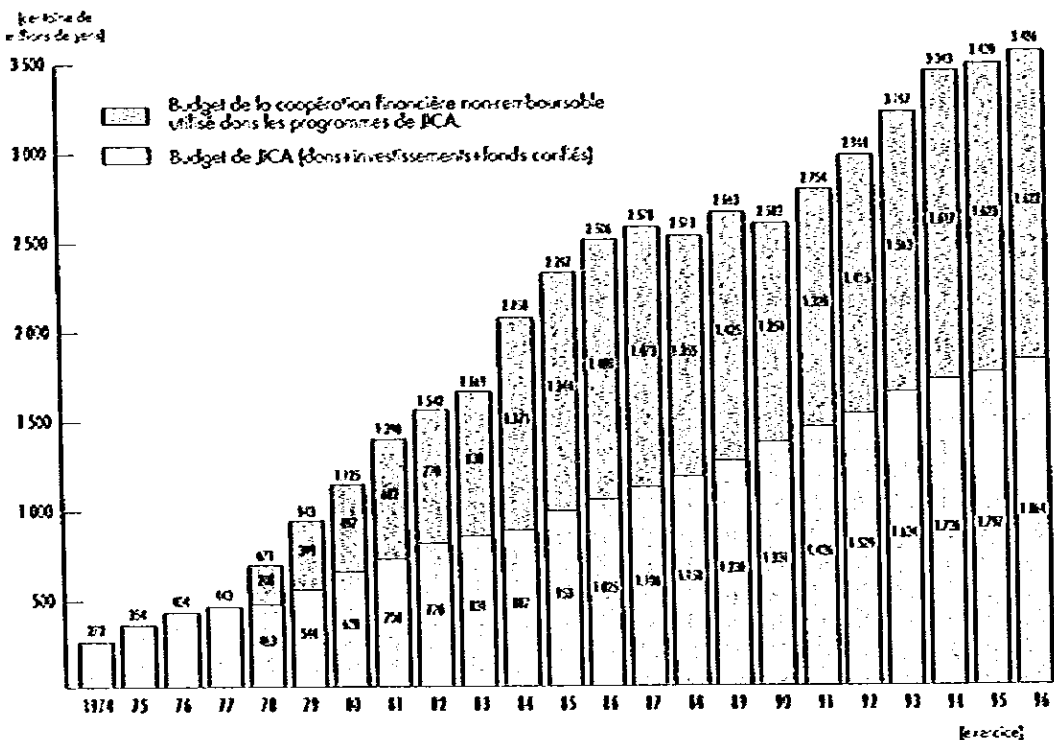


Figure 1-3  
Evolution des effectifs par type de coopération

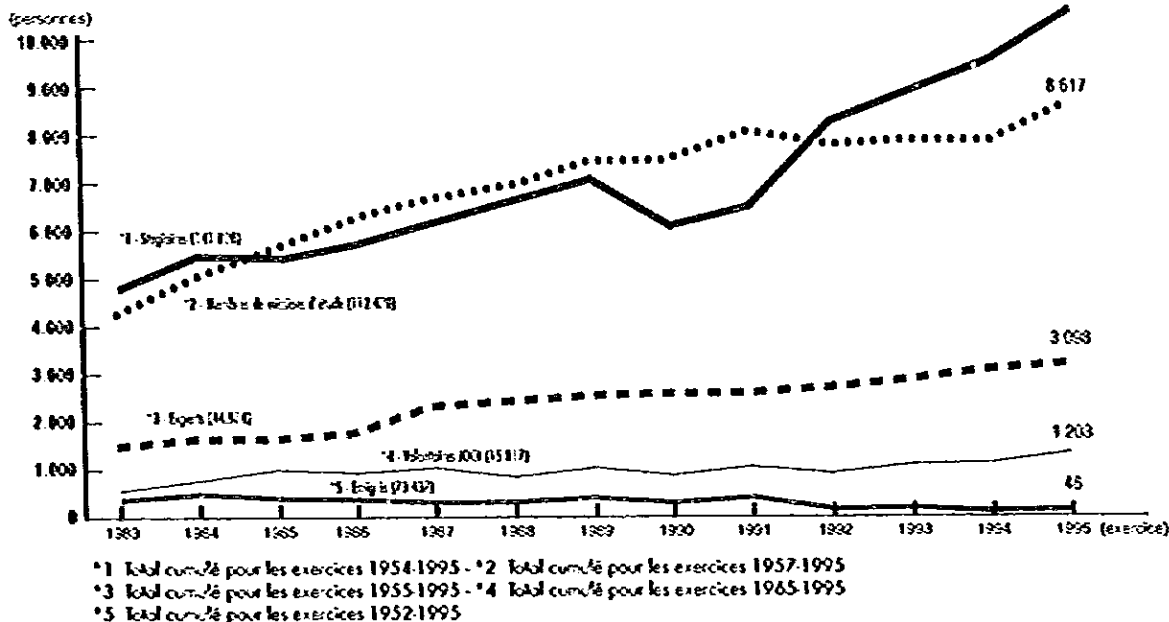
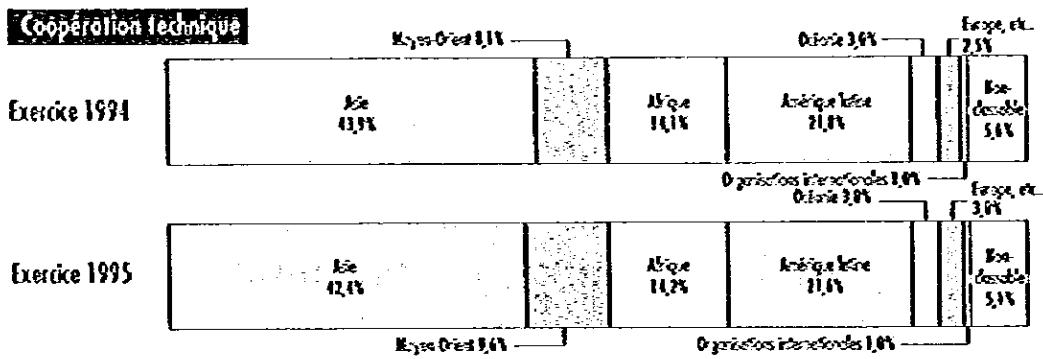


Figure 1-4 Ventilation des dépenses par région



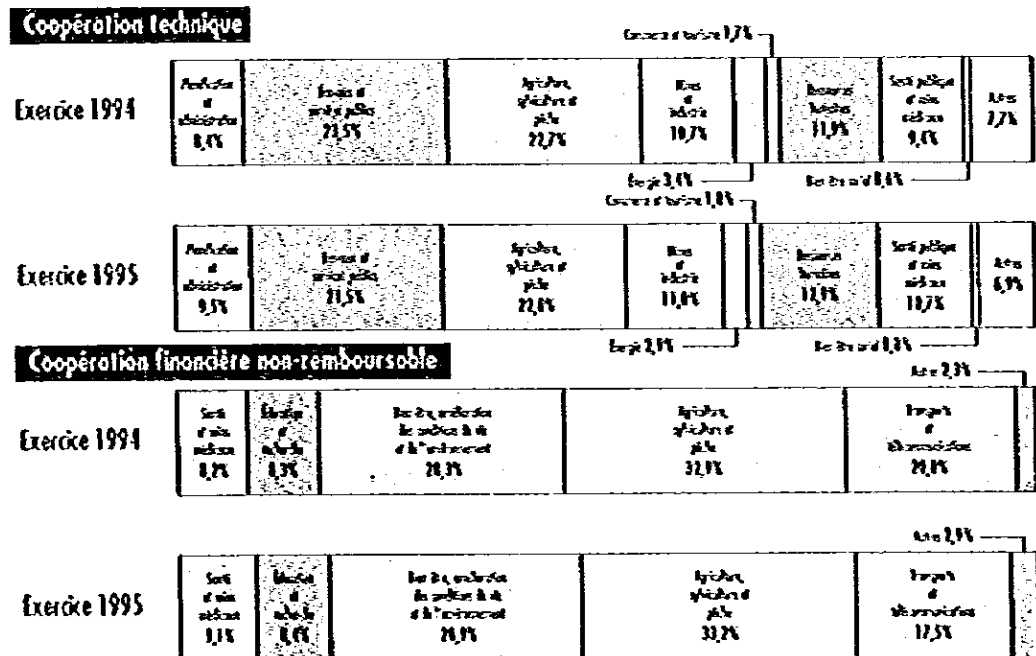
**Ventilation par secteur d'activité**

En termes de secteur d'activité, la ventilation de l'aide pour l'exercice 1995 a été la suivante : 9,5% pour la planification et l'administration, 21,5% pour les travaux et services publics, 22% pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, 11% pour les mines et l'industrie, 2,9% pour l'énergie, 1,8% pour le commerce et le tourisme, 12,9% pour la valorisation des ressources humaines, 10,7% pour la santé publique et les soins médicaux, et 0,8% pour le bien-être social.

Dans le budget de JICA pour la coopération financière non-reimboursable 9,1% étaient affectés à la santé publique et aux soins médicaux, 8,4% à l'éducation et à la recherche, 28,9% à l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 33,2% à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche, et enfin 17,5% aux transports et télécommunications.

La figure 1-5 fait apparaître la ventilation par secteur et une comparaison avec l'exercice précédent.

Figure 1-5 Ventilation des dépenses par secteur



\* Cette table est le budget de JICA pour les exercices 1994 et 1995 (fondé par les projets japonais, fondé à la pêche, fondé à l'agriculture et à la planification de l'énergie)  
 \* JICA est le budget des fonds de JICA pour la coopération financière non-reimboursable et JICA est affecté à la santé et aux soins médicaux.

## Evolution des activités de JICA

## JICA et la valorisation des ressources humaines

Afin de promouvoir un développement autonome et durable dans les pays en développement, et contribuer ainsi à l'épanouissement socio-économique des régions concernées, JICA s'appuie sur la coopération technique et la coopération financière non-remboursable. En mettant particulièrement l'accent sur la valorisation des ressources humaines, JICA contribue à l'essor socio-économique de ces pays ainsi qu'au renforcement de leurs institutions et de leurs infrastructures.

### Concepts fondamentaux

La valorisation des ressources humaines et la mise en place des infrastructures socio-économiques, réalisations auxquelles tendent les activités de JICA, reposent sur les concepts décrits ci-après.

#### Soutien aux efforts d'auto-assistance

La communauté internationale a compris l'importance de respecter les efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires de l'aide et de soutenir leur rôle de maître d'œuvre du développement. Cette prise de conscience vient de ce que l'aide gérée par les pays occidentaux donateurs en Afrique au cours des trois dernières décennies n'a pas répondu aux attentes initiales. On a en effet pris conscience que le fait de se substituer aux administrateurs des pays bénéficiaires et de prendre en charge la gestion globale du développement renforçait la dépendance de ces pays à l'égard de l'aide et entravait leurs efforts d'auto-assistance.

En vertu de sa propre expérience, le Japon pense qu'il appartient à la population des pays en développement de tout mettre en œuvre pour faire progresser

l'économie de leur pays. C'est pour cela que les experts envoyés par JICA n'assument pas de responsabilités administratives. Leur rôle se limite à donner des conseils et des orientations à leurs homologues, responsables des projets dans les pays bénéficiaires. Ce mécanisme vise à garantir leur indépendance par rapport à l'aide et à promouvoir leurs efforts d'auto-assistance.

Comme condition préalable à l'exécution de son aide, JICA demande toujours au pays bénéficiaire de contribuer dans la mesure de ses capacités, par exemple en désignant des homologues ou en prenant des mesures budgétaires pour l'achat et la gestion des équipements d'un projet donné. Ces mesures encouragent les efforts d'auto-assistance non seulement au niveau de la gestion et de l'exécution du projet, de l'embauche de personnel et de la gestion budgétaire mais elles permettent aussi de s'assurer que le pays en développement peut faire vivre le projet lorsque la coopération prend fin.

Lorsque les limites des efforts d'auto-assistance du pays en développement sont dépassées, faute d'une base budgétaire adaptée, JICA fournit l'aide minimum qui lui semble appropriée et nécessaire.

#### Importance de la valorisation des ressources humaines

Le transfert de technologie\* entre "personnes", c'est-à-dire entre les experts japonais et le personnel administratif et technique du pays bénéficiaire, constitue la principale forme de coopération technique du Japon. C'est un mécanisme très efficace de promotion du "visage japonais de l'aide". Dans ce type de coopération technique, JICA ne considère pas la population comme une simple ressource économique à laquelle elle offre éducation et formation professionnelle ; au

\* Transfert de technologie : transfert efficace et sûr au plus haut degré de techniques de production et de gestion nécessaires au développement des pays concernés.

\* Dans le programme bilatéral, il est souhaité d'encourager les efforts de création et d'entretien des industries du Japon, en s'appuyant sur les autres types d'aide de JICA, et sur le modèle d'aide, et sur la mise en œuvre, et sur le soutien.

lieu de cela, JICA s'efforce d'approfondir la compréhension mutuelle par une interaction plus globale avec la population des pays concernés et de transférer la technologie, les informations et les savoir-faire adaptés au contexte local. Par "transfert de technologie", on entend ici non seulement des conseils et des directives pour le développement, la diffusion de cette technologie et la formation technique, mais aussi le renforcement des institutions nationales et sectorielles relevant de cette technologie, ainsi que de l'élaboration de la politique et la gestion de l'économie.

Dans la notion de transfert de technologie au sens large, la "valorisation des ressources humaines" recouvre la formation de personnel et le renforcement des institutions destinées à promouvoir le développement du pays bénéficiaire. Le mot d'ordre de JICA "développement des pays, valorisation des ressources humaines, communication à cœur ouvert" traduit l'essence de la coopération technique. Afin que la technologie et les institutions adaptées aux besoins du pays bénéficiaire puissent s'ancrer durablement, il importe de privilégier les effets à long terme par rapport aux effets à court terme. Dans ce sens, la valorisation des ressources humaines est un effort soutenu, qui doit s'inscrire dans la durée.

La coopération technique ne se limite pas au transfert de technologie "matérielle", telle que des projets d'irrigation ou la conception d'installations routières ou portuaires. Elle comporte également un volet "non matériel" : méthodes de gestion et d'exploitation, systèmes de maintenance et techniques administratives liées aux installations et équipements. Parmi les autres facteurs importants, dans le domaine agricole notamment, il faut citer la formulation de principes directeurs pour l'ensemble du secteur, avec l'établissement de plans d'aménagement ruraux et la création de structures, du type coopératives agricoles. Certes, la coopération technique a toujours présenté des aspects "matériels" et "non matériels", ces derniers correspondant au renforcement des institutions nécessaires à l'implantation durable de la technologie. Depuis quelques années toutefois, les aspects "non matériels" ont pris une importance croissante.

D'anciens pays socialistes, comme ceux de la péninsule indochinoise, de l'Asie centrale et de l'Europe centrale et orientale, ont entrepris de démocratiser leur régime politique et de passer de la planification centralisée à l'économie de marché. A cet effet, ils doivent mettre en place des structures et un cadre législatif appropriés et améliorer les dispositifs administratifs qui serviront de base au développement dans tous les secteurs d'activité. Enfin, les pays bénéficiaires qui mettent en œuvre des programmes d'ajustement structurel et de libéralisation économique doivent assainir leur gestion budgétaire, privatiser les

entreprises d'Etat et mettre en place toutes les autres mesures indispensables.

La Thaïlande, la Malaisie et d'autres pays de l'ANASE sont parvenus à une croissance forte en augmentant leurs exportations de produits industriels et leurs investissements directs de l'étranger. Ces pays, parmi d'autres, de plus en plus nombreux, doivent non seulement devenir performants dans tous les aspects pratiques du commerce, mais aussi améliorer leurs réglementations produits et leurs normes de mesure, instituer des droits de propriété industrielle\* et d'autres droits de propriété intellectuelle\*, tout en faisant appliquer efficacement les règles qui régissent la concurrence.

Pour répondre aux besoins de ces pays, JICA développe différents types d'aide "non matérielle".

### Une aide qui parvient aux populations

La théorie du développement en vigueur dans les années 1950 et 1960 était celle de la "relance par le haut"\*, selon laquelle la croissance économique d'un pays finit par bénéficier à la population locale. Durant toute cette période, la coopération s'est appuyée sur cette théorie.

Toutefois, au cours des années 1970, elle a fait place à l'approche BHN (besoins essentiels de l'être humain), qui est apparue comme étant directement au service des plus démunis. JICA met en œuvre une aide active de type BHN, notamment à travers les volontaires JOCV, qui travaillent en collaboration étroite avec la population locale des pays en développement. Cette approche couvre également la coopération technique pour la promotion du développement des villages en zone rurale ainsi que les études pour l'amélioration de l'alimentation en eau, des soins médicaux et de la santé publique.

En matière de lutte contre la pauvreté, de santé publique, de planning familial et de protection maternelle et infantile, JICA a multiplié les projets de coopération technique solidement ancrés dans les communautés locales. Afin que la population puisse tirer le meilleur parti des effets de ces projets, il est indispensable de mener des études détaillées sur la situation de la communauté locale, de diffuser les connaissances et les techniques qui permettent de promouvoir sa participation, et de prodiguer les conseils requis par le personnel des organismes publics qui réalisent des activités apparentées dans ces communautés.

De même, il importe que les effets de telles activités soient étendus à toute la région concernée par le projet. Ainsi, l'équipe projet JICA ne doit pas être un simple agent chargé de la mise en œuvre de ces activités. Elle doit également coopérer activement avec des

\* Droits de propriété intellectuelle, essentiellement les droits de propriété de la technologie et des savoir-faire adaptés au contexte local, ce droit recouvre notamment les droits de propriété intellectuelle et les droits d'auteur. Ces droits servent à protéger les droits de propriété intellectuelle et leurs avantages dans les relations avec les autres pays concernés, les MS et le pays d'origine.

organisations non gouvernementales (ONG) locales bénéficiant d'une expérience au niveau de la communauté et soutenir les autres ONG qui mènent déjà à bien des activités étroitement liées à la vie des populations locales.

JICA est convaincue qu'il faut accorder davantage de poids au WID ainsi qu'à d'autres facteurs sociaux, et renforcer la collaboration avec les ONG. Par ailleurs, il lui semble vital de promouvoir le développement participatif, qui vise à développer les capacités des communautés locales en encourageant la population et les collectivités locales à ne pas se comporter en bénéficiaires "passifs" du développement, mais à en être aussi les agents, véritablement associés à la planification du développement et aux activités des projets de la communauté.

## Différentes approches d'une coopération efficace

S'appuyant sur les concepts précités, JICA met l'accent sur quatre approches pour que les effets de la coopération soient en rapport avec la diversification et la complexité croissante des besoins des pays bénéficiaires.

### Approche par région et par pays

La situation naturelle, sociale, culturelle, politique et économique des quelque 150 bénéficiaires de l'aide de JICA varie considérablement. De plus, ces dernières années, les besoins de ces pays se sont largement diversifiés : les domaines traditionnels comme la formation de personnel ou l'amélioration des infrastructures socio-économiques ont fait place à la protection de l'environnement, l'aide au passage à l'économie de marché et à la promotion des exportations.

Face à cette évolution, JICA consolide les mécanismes qui lui permettent non seulement d'analyser et de comprendre avec précision la situation actuelle et les futures tâches liées au développement socio-économique des pays et des régions, mais aussi d'étudier et de mettre en œuvre des stratégies d'aide adaptées à leurs besoins respectifs. Ainsi, JICA doit renforcer son approche par région et par pays et élaborer à cet effet des principes directeurs qui définissent clairement les priorités pour chaque pays dans le processus de mise en œuvre de l'aide. De plus, ces principes directeurs doivent régir la coordination du cycle de projet dans son ensemble, depuis l'identification et la formulation de projets de qualité jusqu'à l'examen des requêtes pour la réalisation de projets, en passant par la planifi-

cation et la mise en œuvre de ces derniers (voir page 16, Approche par pays).

### Approche de la gestion du cycle de projet

Basée sur l'analyse logique (fondée sur des indicateurs vérifiables) des objectifs, résultats, activités et ressources (ressources humaines, biens, coûts) des projets ainsi que sur un certain nombre d'hypothèses, l'approche PCM\* (gestion du cycle de projet) est destinée à améliorer la gestion, l'exploitation et l'évaluation des projets d'aide. Elle permet en outre d'évaluer les effets des projets par une comparaison avec les plans initiaux et une analyse des résultats effectivement obtenus. La planification et l'exécution des nouveaux projets (voir page 19, Renforcement des fonctions de planification, de gestion, d'exploitation et d'évaluation des projets) tiennent ensuite compte des leçons et recommandations résultant de cette évaluation.

### Approche globale

Pour faire face à la diversité des besoins d'aide de chaque pays et répondre aux problèmes transnationaux tels que l'environnement et le SIDA, il convient d'adopter des mesures souples qui débordent des différents secteurs et dépassent les modalités de coopération classiques. L'une des approches globales traditionnelles repose sur la mise en œuvre d'une coopération technique de projet-type s'appuyant sur les installations construites et les équipements fournis grâce à la coopération financière non-remboursable du gouvernement japonais. D'autres approches globales combinent une aide pour la formulation de programmes de développement regroupant plusieurs projets d'une même région et une coopération de programme-type qui relie divers dispositifs de coopération technique avec des modalités d'APD, comme la coopération financière non-remboursable.

Parmi les efforts d'aide combinant diverses modalités de coopération, on peut citer d'une part la "coopération «package» pour la formation dans le domaine des sciences et des mathématiques" aux Philippines, qui associe la coopération financière non-remboursable et l'envoi d'experts et de volontaires JOCV, et d'autre part la "troisième coopération «parapluie» pour le développement rural et agricole intégré" en Indonésie, qui combine la coopération technique et la coopération financière remboursable. Le "projet de développement communautaire et de sauvegarde de la forêt/bassin versant" au Népal est un exemple de coopération regroupant plusieurs projets. Ce projet d'utilisation "collective" des forêts, destiné à améliorer les conditions de vie de la population locale, a com-



mené par le soutien d'un projet d'amélioration des infrastructures communautaires et s'inscrivait au départ dans le cadre d'un projet de protection des forêts destiné à empêcher le déboisement pour le bois de chauffage (voir pages 49 et suivantes, Chapitre 2, Asie II, l'étude de cas sur le Népal).

De telles approches globales ont pris une importance croissante, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et les problèmes d'envergure mondiale tels que la destruction des forêts, la désertification, la population et le SIDA (voir page 22, Efforts de prise en compte des problèmes d'environnement, de population, de WID et d'éducation).

### Approche concertée

Cette approche implique une coordination et une collaboration avec les organismes japonais d'aide et de développement, les organismes d'aide étrangers et les organismes internationaux de développement. L'élargissement en matière d'aide dans les pays concernés et l'émergence de problèmes d'envergure mondiale ont renforcé la nécessité de coordonner les efforts entre organismes et pays donateurs et de tout mettre en œuvre pour éviter la redondance de l'aide.

JICA échange des informations et s'efforce de coordonner son action avec celle d'autres organismes d'aide afin de parvenir à une véritable complémentarité. Parallèlement, JICA a entrepris de collaborer avec les ONG et les pouvoirs publics locaux au niveau de la planification et de l'exécution des projets. Parmi les autres efforts en cours, on peut citer le soutien à la coopération Sud-Sud, au titre de laquelle la Thaïlande, l'Indonésie et d'autres pays donateurs apportent leur aide à d'autres pays en développement (voir page 26, Participation du public japonais à l'aide au développement, page 29, Collaboration avec d'autres organismes donateurs et les organisations internationales et page

31, Soutien renforcé à la coopération entre pays en développement (coopération Sud-Sud).

---

## Faire face à la diversification des besoins

---

En s'appuyant sur les concepts et les approches précitées, JICA entend poursuivre l'amélioration de ses activités afin de contribuer au développement économique et social durable des pays concernés. Ainsi, JICA a entrepris d'optimiser les fonctions suivantes d'ici à l'an 2000 : (1) compréhension des besoins précis et formulation de programmes d'aide efficaces ; (2) gestion de l'aide de qualité ; (3) développement et accumulation des connaissances relatives à l'aide au développement, communication active des informations (importance pour l'évaluation et la recherche) ; (4) mise en œuvre de la participation du public japonais à l'aide au développement ; (5) élargissement de la base de ressources de l'aide, c'est-à-dire des ressources humaines, des capitaux et des informations.

Ce chapitre résume les orientations actuelles de l'action de JICA. Les thèmes traités ci-après sont les suivants : approche par pays ; renforcement des fonctions de planification, de gestion, d'exploitation et d'évaluation des projets ; efforts de prise en compte des problèmes d'environnement, de population, de WID et d'éducation ; participation du public japonais à l'aide au développement, collaboration avec d'autres organismes donateurs et les organisations internationales, et soutien renforcé à la coopération entre pays en développement (coopération Sud-Sud).

---

\* Coopération "en pleine" : programme combiné capital technique, capital humain, son caractère est intermédiaire par rapport à la coopération officielle et la coopération à l'échelle des acteurs privés nationaux.

\* Renforce le soutien de type "en pleine" : méthode de gestion combinée de l'ensemble des parties prenantes de l'aide à la coopération.

# Approche par pays

## Approche par pays

En 1995, JICA a mis en œuvre des projets de coopération dans 150 pays. Outre leur diversité naturelle, historique, sociale et culturelle, ces pays sont dotés de systèmes économiques et politiques différents. Par ailleurs, la mutation récente des structures politiques et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de ces pays a accru la complexité et la diversité des besoins en matière de développement. Cette évolution comprend notamment le passage des BHN (besoins essentiels de l'être humain) et des besoins relatifs à l'amélioration des infrastructures socio-économiques à des besoins résultant de la démocratisation, de l'ajustement structurel et de la transition vers l'économie de marché. On peut citer aussi les nouveaux besoins en matière de promotion des exportations, de passage à la haute technologie industrielle, de lutte contre la pauvreté, et enfin, de protection de l'environnement.

JICA s'efforce de coordonner de manière efficace et systématique les différents aspects de son action en respectant les étapes de développement et les besoins de chaque pays concerné. Ainsi, son aide est adaptée à chaque bénéficiaire.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette approche par pays, JICA a créé des comités d'étude de l'aide par pays chargés de réaliser des études détaillées sur les conditions de développement socio-économique et sur l'action des pouvoirs publics de chaque pays, de comprendre avec précision les problèmes connexes à résoudre, d'identifier les secteurs et les régions prioritaires et de rédiger des principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide proposant des thèmes et des modalités de coopération efficaces.

### Comités d'étude de l'aide par pays

Dans le cadre de son approche par pays, JICA a mis sur pied le premier comité d'étude de l'aide par pays au cours de l'exercice 1986. En collaboration avec de nombreux chercheurs et spécialistes, ce comité a mené à bien des analyses et des études in situ sur les principaux pays et régions bénéficiaires, dans le but d'améliorer l'efficacité de l'aide à l'avenir.

Les recherches concernant une région ou un pays durent de six à douze mois et couvrent de nombreux points : tendances sociales, économiques et politiques, état d'avancement des programmes de développement du pays et des secteurs prioritaires; analyse de l'orien-

tation de l'aide et enfin évolution prévue pour l'aide japonaise. Des discussions avec les institutions de recherche et les pouvoirs publics du pays bénéficiaire, ainsi qu'une réunion-débat organisée sur le territoire japonais donnent lieu à l'élaboration d'une série de recommandations. Tous les ans, trois ou quatre pays/régions sont sélectionnés parmi les bénéficiaires prioritaires, qui sont des pays/régions présentant une importance particulière. Les résultats de ces recherches constituent un outil de référence indispensable pour la Mission de Haut Niveau pour la Coopération Économique et Technique, lorsque celle-ci se rend dans le pays concerné pour établir un dialogue en matière de politique de l'aide avec les pouvoirs publics.

### Principes directeurs pour l'aide et mise en place d'un dispositif de soutien

En s'appuyant sur les résultats des recherches et sur les discussions avec les pouvoirs publics, JICA analyse les programmes et les politiques de développement des différents pays et rédige des principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays. Ces principes, qui concernent 60 pays (essentiellement ceux dans lesquels JICA possède des bureaux de représentation), font le point sur la situation économique et sociale, sur les programmes/politiques de développement du pays à moyen terme et sur les objectifs/problèmes sectoriels, et définissent les grandes lignes de l'exécution des projets d'aide de JICA.

Tableau 2-1. Principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays (éléments standard)

- Situation politique, économique et sociale  
Questions spécifiques (environnement; INO; dépenses militaires, etc.; besoins sociaux et droits de l'homme)
- Niveau de développement socio-économique  
Grandes lignes du plan de développement national (principaux secteurs/problèmes, grandes orientations, difficultés à surmonter le développement)
- Orientation de l'aide des organismes multilatéraux et des pays donateurs (dont le Japon)
- Zones ou secteurs prioritaires dans l'action de JICA (secteurs, principaux objectifs, objectifs des aides, stratégie, région cible)
- Éléments clés de la phase d'initiation des projets
- Réviser les études d'évaluation (rapporter les informations en retour)

Figure 2-1. Déroulement de l'étude de l'aide par pays

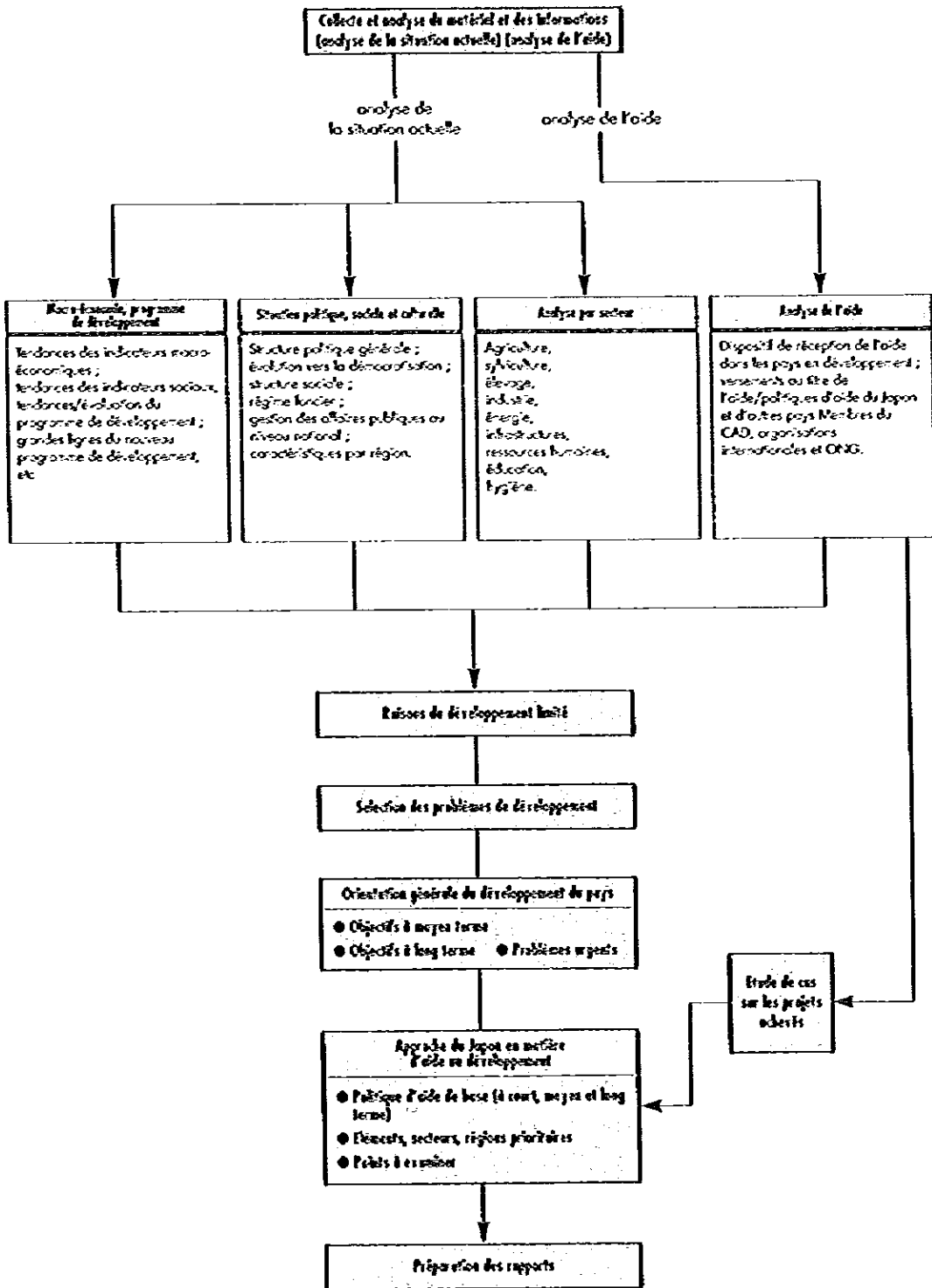


Tableau 2-2. Exemple d'étude de l'aide par pays

Pays/régions concernés	Nom du président de la mission JICA	Pays/régions concernés	Nom du président de la mission JICA
Philippines	Akira Takahashi	Népal	Hirokozo Yamaguchi
Thaïlande	Yoshiko Torii	Malaisie	Atsushi Murakami
Inde	Chie Nakane	Afrique du Sud	Hidero Oda
Indonésie	Shinichi Ichimura	Philippines (2)	Akira Takahashi
Chine	Saburo Ohta	Indonésie (2)	Shinichi Ichimura
Bangladesh	Toshio Watanabe	Vietnam	Shigeru Ishikawa
Pakistan	Shigemochi Hiroshima	Inde (2)	Chie Nakane
Afrique	Mosaya Hatori	Ghana	Ichiro Inokai
Brésil	Hajime Mizuno	Sénégal	Takemitsu Horoguchi
Sri Lanka	Ryokichi Hirano	Thaïlande (2)	Fumio Nishino
Océanie	Isunao Nakouchi	Pakistan (2)	Shigemochi Hiroshima
Egypte	Shigeru Ishikawa	Jordanie	Ryoji Tatemaya
Kenya	Ichiro Inokai		

En tant qu'organisme d'exécution, JICA doit faire en sorte que les projets soient exécutés de manière efficace. A cet effet, JICA procède à l'identification, à la formulation et à la sélection de projets de qualité, conformément aux principes directeurs pour la mise en oeuvre de l'aide de chaque pays. De plus, elle doit exécuter ces projets de manière systématique, puis prendre en compte les résultats de l'évaluation au niveau de la planification, de la formulation et de l'exécution des nouveaux projets. Lorsque JICA examine les requêtes de coopération technique de projet-type et d'études de développement, elle privilégie les projets conformes à ces principes directeurs.

La coordination entre les différents bureaux et départements de JICA est essentielle pour soutenir et renforcer le système d'exécution des projets dans le cadre de l'approche par pays. En 1989, deux divisions régionales en charge de la planification et de la coordination ont vu le jour au sein du Département de la Planification de JICA. En 1991, leur nombre est passé à trois. Par la suite, de telles structures ont été mises en place au sein du Département de la Formation, du Département de l'Envoi des Experts, du Secrétariat des Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Etranger et du Département de l'Etude de Formulation de Projets.

Pour faciliter cette approche, JICA a commencé, à partir de l'exercice 1990, à se constituer des "fichiers d'informations par pays". Ces fichiers font le point sur

la situation politico-économique et sur les programmes de développement des pays bénéficiaires, ainsi que sur l'orientation de l'aide apportée par les autres pays donateurs et les organisations internationales dans ces mêmes pays. En 1995, 111 pays avaient chacun un fichier.

# Renforcement des fonctions de planification, de gestion, d'exploitation et d'évaluation des projets

## Renforcement des fonctions de planification, d'exploitation et de gestion

En tant qu'organisme d'exécution de l'aide, l'amélioration des fonctions de gestion relatives aux projets d'aide au développement est une question essentielle pour JICA. Depuis 1991, JICA met en œuvre la méthode PCM (méthode de gestion du cycle de projet) pour gérer la planification, l'exécution et l'évaluation de ses projets. Depuis, JICA s'est efforcée de l'améliorer et de promouvoir son utilisation généralisée. Cette méthode a été mise en place pour répondre à l'évolution des priorités de la coopération technique : en effet, si à l'origine les aspects économiques du développement étaient dominants, aujourd'hui, l'accent est mis sur un développement durable et harmonieux sur les plans social et environnemental. Par ailleurs, le renforcement des institutions et le développement de moyens en matière d'études de politique et de gestion/mise en œuvre du développement ont pris le pas sur le transfert de technologie, de connaissances et de compétences. En introduisant cette méthode, JICA aspire à une exécution plus efficace de l'aide au développement. Les caractéristiques de la méthode PCM sont indiquées ci-après :

- ① Cohérence à travers tout le cycle de projet
- ② Approche logique mettant en évidence les relations de cause à effet des problèmes,

ainsi que les fins et les moyens liés à leur résolution

- ③ Approche participative faisant intervenir les bénéficiaires directs du projet et les groupes concernés dès le stade de l'avant-projet et intégrant leur situation et leurs besoins dans la planification.

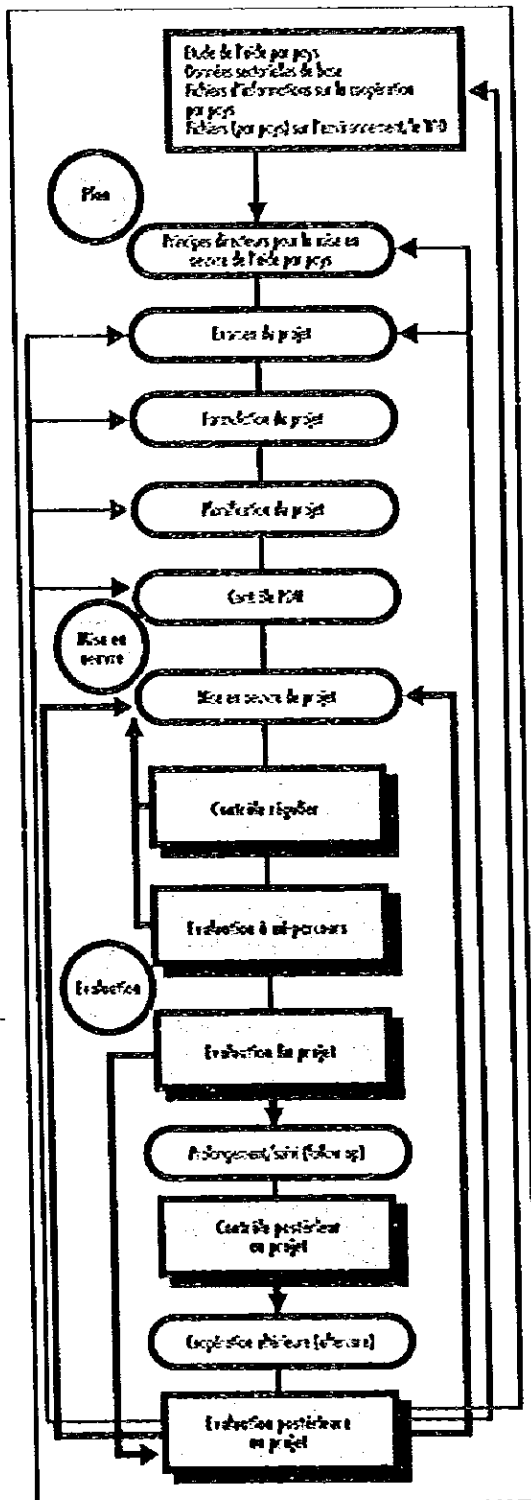
Au cours de l'exercice 1995, JICA a pris la décision d'élaborer une matrice de conception de projet (PDM : Project Design Matrix) pour toute nouvelle action de coopération technique de projet-type, et d'élargir le recours à la méthode PCM. Cette PDM, qui constitue l'outil de base de la méthode PCM, est un tableau contenant un résumé de chaque projet avec ses objectifs, ses résultats, ses activités et ses ressources (ressources humaines, biens, coûts) ainsi qu'un certain nombre d'hypothèses (conditions nécessaires à la réussite du projet, mais ne dépendant pas de la gestion de celui-ci). A ce jour, la méthode PCM a surtout été utilisée dans la phase de planification des projets, mais JICA souhaite l'étendre aux phases de contrôle et d'évaluation.

Par ailleurs, JICA prévoit d'étendre le recours à la méthode PCM - et notamment l'élaboration de la PDM au niveau de l'étude de formulation de projets - à des dispositifs d'aide autres que la coopération technique de projet-type : études de développement, coopération financière non-reimboursable, envoi d'experts, envoi de volontaires JOCV et programmes de formation.

Tableau 2-3. Méthode PDM et relation de cause à effet

Résumé		Indicateurs vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
Objetif global	← Effet Fins			Hypothèses pour obtenir des résultats de développement durables
▲				
Objets de projet	← Cause Moyens			Hypothèses pour atteindre l'objectif global
▲				
Résultats	← Cause Moyens			Hypothèses pour atteindre les objets de projet
▲				
Ressources	← Cause Moyens			Hypothèses pour obtenir les résultats
				Conditions préalables à la mise en place des ressources

Figure 2-2. Concept de la méthode PCM



## Elargissement/renforcement des fonctions d'évaluation

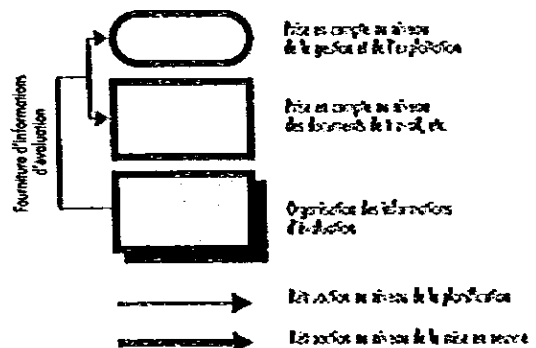
De toutes les fonctions de gestion de projet, celles qu'il apparaît le plus important de renforcer sont les fonctions d'évaluation.

JICA évalue les projets de manière systématique durant leur exécution, à la date de leur achèvement et quelque temps après, de sorte que les activités d'évaluation ont une position clairement marquée dans le cycle de projet. JICA se demande, avec toute l'objectivité possible, si les activités du projet ont été mises en œuvre conformément au plan, si les résultats escomptés et les objectifs initiaux ont été réalisés, et quels sont les résultats obtenus par les projets ayant atteint leurs objectifs.

Les résultats des études d'évaluation sont transmis aux intéressés et intégrés en retour dans le cycle de projet. Ils permettent de comprendre avec précision l'état d'avancement des activités dans les projets en cours et, le cas échéant, de modifier le contenu des plans de coopération, d'en améliorer l'efficacité ou de prolonger la durée de la coopération. Après leur achèvement, les projets font l'objet d'une coopération ultérieure (aftercare) sous forme d'aide supplémentaire (réparations d'équipements ou fourniture de pièces détachées, par exemple). Ces mesures, parmi d'autres, sont conçues pour favoriser la durabilité et le développement autonome des résultats de la coopération.

Les leçons et recommandations issues de l'évaluation sont réutilisées au niveau de la formulation, de l'examen et de la planification des nouveaux projets, ainsi que dans la réalisation des projets en cours. Ceci permet à JICA d'être plus efficace dans la mise en œuvre de son aide.

JICA évalue les projets en fonction de cinq critères : (1) réalisation des objectifs du projet ; (2) résultats ; (3) efficacité d'exécution ; (4) adéquation des plans ; (5) développement de l'autonomie. Ces cinq



critères, largement utilisés par les pays Membres du CAD et par les organismes d'aide internationaux, permettent une évaluation globale équilibrée des différents projets.

Les modalités des projets mis en œuvre par JICA sont très variées et une gestion appropriée est nécessaire aux différents stades de chaque projet. Le cycle de projet, auquel la méthode PCM (introduite jusqu'à maintenant dans les phases de gestion, de planification et d'exploitation) est censée se conformer, est bouclé avec l'intégration en retour des informations d'évaluation. Ainsi, JICA prévoit de renforcer la planification, la gestion et l'exploitation des projets en renforçant les activités d'évaluation ainsi que la mise en place, la collecte et l'exploitation des informations correspondantes ; par ailleurs, elle souhaite optimiser l'utilisation des informations tout au long du cycle de projet.

JICA publie un rapport annuel sur les évaluations de projets depuis 1995. Ce document s'adresse à l'opinion publique japonaise désireuse d'être mieux informée sur l'aide au développement, tout en s'efforçant de répondre aux questions qu'elle se pose (A quoi sert l'aide au développement ? Les leçons tirées de l'évaluation des projets de coopération sont-elles mises à profit ? etc.) et de garantir sa compréhension et son soutien à l'avenir. Ce rapport fait le point sur les questions de l'aide au développement et sur les activités d'évaluation actuelles, et rappelle l'importance des efforts de communication aux yeux de JICA.

# Efforts de prise en compte des problèmes d'environnement, de population, de WID et d'éducation

## Coopération pour l'environnement

### Etat actuel de la coopération pour l'environnement

La notion de coopération pour l'environnement varie d'un pays à l'autre et d'une organisation à une autre. Au Japon, ce concept recouvre toute forme d'aide contribuant à la protection et à l'amélioration de l'environnement, et notamment l'environnement de l'habitat (installations hydrauliques, assainissement, élimination des déchets), à la lutte contre la pollution, à la protection et au reboisement des forêts, à la prévention des désastres, à la préservation de l'environnement naturel (biodiversité) et à l'économie d'énergie.

Conformément à la politique japonaise générale de renforcement et d'élargissement de la coopération en matière d'environnement, JICA s'emploie activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets dans ce domaine. La coopération de JICA dans ce secteur est passée de 5,4 milliards de yens pour l'exercice 1986 (soit 7,9% de la coopération technique totale de JICA) à 22,3 milliards de yens en 1995 (15,8%).

### Tendances en matière de coopération pour l'environnement

Dans ses études de développement, JICA s'est depuis longtemps engagée dans des programmes liés à la lutte contre la pollution, aux installations hydrauliques, à l'assainissement, à la protection et au reboisement des forêts et à la prévention des désastres. Les résultats des rapports correspondants ont été utilisés pour formuler une politique de l'environnement et mettre en place des installations environnementales réalisées grâce à la coopération financière non remboursable du Japon et aux prêts en yens ainsi qu'aux capitaux d'autres organismes de financement ou des pays bénéficiaires eux-mêmes. Ces dernières années, JICA a également réalisé des études sur l'action des pouvoirs publics, le renforcement des institutions, les systèmes de surveillance de l'environnement et d'autres domaines "non matériels", de même que sur les programmes liés au milieu urbain, à la protection du milieu aquatique et à d'autres domaines intersectoriels. Citons également les efforts de planification de JICA concernant la lutte contre les pluies acides, la

biodiversité, l'écotourisme\* et la sylviculture visant à protéger les ressources en eau.

Par ailleurs, JICA envoie des experts et des volontaires JOCV et accueille des stagiaires afin de développer les ressources humaines compétentes en matière d'environnement, notamment dans le domaine de la lutte contre la pollution, des installations hydrauliques, de l'assainissement, de l'élimination des déchets, de la prévention des désastres et de la protection et du reboisement des forêts. Ces dernières années, la coopération s'est également étendue aux domaines "en amont" tels que la gestion globale de l'environnement, la préservation de la biodiversité et la politique d'aménagement de l'environnement.

Quelques exemples-types de cette coopération : le Centre de recherche et de formation sur l'environnement en Thaïlande, le Centre d'amitié nippo-chinoise pour la protection de l'environnement, le Centre de gestion de l'environnement en Indonésie, le Centre national de recherche et de formation sur l'environnement au Mexique et le Centre national pour l'environnement au Chili. Tous ces organismes ont été créés dans le but de renforcer les institutions et de développer les ressources humaines nécessaires à la gestion globale de l'environnement dans chacun des pays concernés.

En matière de biodiversité, le Japon met en œuvre, dans le cadre d'une action conjointe avec les Etats-Unis, le projet de préservation de la biodiversité en Indonésie. Dans le domaine de la protection et du reboisement des forêts, JICA a entrepris d'élargir sa coopération en matière d'utilisation collective des forêts au Kenya, en Tanzanie et au Népal ; cette coopération prend en compte, entre autres facteurs socio-économiques, le WID et la participation de la population locale. En outre, JICA met en œuvre des projets de promotion des espaces verts en Tanzanie, au Niger, en Ethiopie et au Sénégal. Ces programmes, qui s'accompagnent d'envois d'équipes JOCV, doivent promouvoir le développement des villages en zone rurale, améliorer la gestion des forêts et des plantations d'arbres fruitiers, et le boisement.

Pour renforcer la coopération en matière d'environnement, le Japon ne doit pas se contenter d'attendre les requêtes d'aide des pays bénéficiaires. Il lui faut accroître l'aptitude de ces derniers à identifier et à formuler eux-mêmes des projets sur l'environnement. Ainsi, lorsque le contenu des requêtes manque de clarté ou doit être développé, JICA envoie des missions



d'étude de formulation de projets pour formuler des projets de qualité et donner des orientations claires en matière de coopération. JICA envoie par ailleurs des spécialistes en formulation de projets compétents en matière d'environnement pour identifier et formuler des projets de qualité et procéder aux ajustements nécessaires concernant les projets demandés, en travaillant en étroite collaboration avec les autorités homologues des pays concernés.

### Prise en compte de l'environnement en vue d'un développement durable

La "prise en compte de l'environnement" consiste à se demander si un projet de développement aura ou non un impact négatif sur l'environnement et, le cas échéant, à prendre des mesures destinées à éliminer ou à atténuer cet impact. Ce facteur est essentiel pour que l'aide au développement contribue durablement au progrès des pays bénéficiaires sans pour autant nuire à l'environnement. A chaque fois que la prise en compte de l'environnement apparaît essentielle (exemples :

barrages, routes, centrales électriques, aéroports, projets d'irrigation à grande échelle), JICA désigne un spécialiste pour qu'il réalise, dans le cadre d'une étude de formulation de projets, d'une étude de développement ou de projets de coopération financière non-remboursable, l'étude d'environnement appropriée.

Afin de promouvoir plus efficacement le respect de l'environnement, JICA a commencé à rédiger des principes directeurs pour l'environnement à partir de 1991. Les secteurs concernés sont au nombre de 20 actuellement (barrages, développement agricole, installations portuaires, aéroports, routes, voies ferrées, cours d'eau/désertification, élimination des déchets, assainissement, exploitation des eaux souterraines, installations hydrauliques, aménagement global d'une région, tourisme, transports en général, transports urbains, mise en valeur des forêts, développement industriel, développement de l'exploitation minière, centrales thermiques, développement de la pêche). JICA se fonde sur ces principes directeurs pour renforcer sa prise en compte de l'environnement.

## Séminaire d'introduction aux activités WID

Vers un soutien des femmes des pays en développement :  
efforts de la coopération technique japonaise et des ONG

Ce séminaire, organisé sous l'égide de JICA, s'est déroulé à l'Institut de Coopération Internationale (IFIC), le 3 juillet 1995. Précédant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Pékin, il avait pour objectif d'une part, d'assurer une meilleure compréhension des efforts consentis par JICA et les ONG en matière de WID et d'autre part, de promouvoir l'exploitation des conclusions tirées de ce séminaire au cours d'activités futures. Au total, 120 personnes étaient présentes, parmi lesquelles des représentants d'ONG et 11 participants à un stage de JICA (intitulé "séminaire sur l'amélioration du statut de la femme pour le personnel des administrations").

Le séminaire a débuté par la présentation des actions réalisées par JICA en matière de WID. Il s'est

possé par la projection d'un film vidéo montrant un expert au travail dans un projet WID. Trois ONG (le Centre Japonais des Volontaires Internationaux (JVC), le Comité des Habitants de Shapla Neer au Japon pour le Scotien à l'Etranger (SHAPLA NEER) et l'Organisation Japonaise pour la Coopération Internationale en matière de Planning Familial (JOICFP)) ont ensuite présenté leurs propres réalisations dans le domaine du WID. Le séminaire s'est terminé par une séance de questions-réponses, qui a permis aux stagiaires d'exprimer leur avis et ainsi de renforcer la compréhension mutuelle entre les trois parties concernées : JICA, ONG et stagiaires.

En favorisant la compréhension mutuelle et l'exploitation des conclusions pour les activités

futures, ce séminaire a également permis de multiplier les échanges jusque là limités entre JICA, en tant qu'organisme d'exécution de l'APD, et les ONG.

Les stagiaires ont par ailleurs interrogé les intervenants sur la coopération entre JICA et les ONG.



---

## Coopération et WID

---

Parallèlement à l'annonce de l'Initiative pour le WID, proposée par le Japon lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en septembre 1995, JICA milite activement pour son soutien en adoptant des mesures allant dans ce sens. Au cours de l'exercice 1995, JICA a en effet intégré des experts WID dans différents projets et missions d'étude. Elle a par ailleurs organisé une formation interne pour promouvoir une prise en compte plus efficace du WID dans ses projets. Afin d'élargir son intervention, JICA a également lancé la fourniture spéciale d'équipements destinée à valoriser le WID.

Les efforts en matière de WID réalisés dans différents projets de JICA, sont axés sur la prise en compte du statut de la femme. Ainsi, JICA a appréhendé avec précision le rôle économique et social des femmes et encouragé leur participation aux projets en leur qualité de bénéficiaires mais aussi d'agents du développement. Les activités concernées couvrent de nombreux secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture, la pêche, la santé publique et les soins médicaux et l'éducation.

### Coopération avec les Etats-Unis en matière de WID

Suite à un précédent accord, le Japon et les Etats-Unis sont convenus en 1995 d'exécuter la première phase d'une coopération conjointe en matière de WID. Cette coopération s'est traduite par une aide au renforcement de l'enseignement primaire pour les femmes au Guatemala, où l'éducation des autochtones est dorénavant au centre des préoccupations. Conformément à cet accord, JICA a envoyé sur place un spécialiste en formulation de projets pour qu'il étudie la situation de l'enseignement et les activités des Etats-Unis dans ce domaine, et qu'il explore les possibilités de coopération.

En se fondant sur les résultats de cette enquête, JICA a dépêché une mission d'étude spécialisée dans la formulation de projets, afin de poursuivre les analyses et les discussions avec le gouvernement du Guatemala et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Le Japon a ensuite décidé, en collaboration avec les Etats-Unis, d'apporter une aide ciblée sur le renforcement de l'éducation des femmes. Aujourd'hui, outre la construction d'écoles primaires, le Japon envisage de détacher des experts et des volontaires JOCV, en tant que conseillers, auprès du Ministère de l'Éducation du Guatemala, et de fournir du matériel pédagogique.

---

## Population et lutte contre le VIH/SIDA

---

La coopération japonaise en matière de population et de VIH/SIDA couvre les catégories décrites ci-après.

### Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GII)

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GII) sur la population et le SIDA, JICA a examiné la situation de chaque pays concerné et mis en œuvre une aide destinée à douze Etats prioritaires : l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, le Bangladesh, les Philippines et la Thaïlande (VIH-SIDA uniquement), le Mexique et l'Égypte (problèmes de population uniquement) et enfin le Ghana, le Sénégal et la Tanzanie. Compte tenu de ces priorités, JICA a mandaté des missions d'étude spécialisées qui travaillent actuellement à l'identification et à la formulation de projets.

### Orientations des projets concernant le VIH/SIDA et la population

#### 1. Etudes de formulation de projets

Durant l'exercice 1994, l'année de la création de la GII, JICA a dépêché des missions d'étude dans trois pays (Philippines, Indonésie et Égypte), puis a dirigé une étude de formulation de projets (réalisée par le bureau de représentation de JICA) au Kenya. Au cours de l'exercice 1995, JICA a envoyé des missions d'étude aux Philippines, en Indonésie (phase II), au Ghana, au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, et a mené une étude locale de formulation de projets en Tanzanie. L'envoi de missions d'étude dans les pays prioritaires devrait être terminé d'ici la fin de l'exercice 1996.

Les ONG actives au niveau local ont participé aux études de formulation de projets dès la phase d'étude initiale et un membre d'ONG a été intégré à chaque mission d'étude. Leur participation favorise les échanges de points de vue avec les ONG et la population locales pendant la durée de l'étude et elle permet en outre de formuler des projets plus enracinés dans les préoccupations locales.

La coopération de JICA en matière de population et de VIH/SIDA se divise en deux catégories : l'aide directe (prévention du VIH/SIDA, promotion de l'éducation de la population, planning familial, protection maternelle et infantile) et l'aide indirecte (soins de santé primaires\*, lutte contre les maladies infectieuses, enseignement primaire, éducation des femmes).

## 2. Coopération avec les Etats-Unis

Comme cela a été écrit plus haut, le Japon collabore activement avec les Etats-Unis, à la mise en œuvre d'une coopération sur la population et le VIH/SIDA. Durant trois mois, de septembre à décembre 1994, JICA a détaché aux Etats-Unis un spécialiste en formulation de projets pour qu'il étudie l'organisation et les activités de l'USAID et qu'il se rende auprès de différentes ONG américaines afin de mieux connaître leurs méthodes de travail. Au cours de l'exercice 1995, un expert VIH/SIDA et population de l'USAID a été détaché au Japon pendant deux mois environ, afin de mieux connaître la coopération japonaise dans ce domaine, à travers des stages auprès de JICA, des Ministères des Affaires étrangères, de la Santé et des Affaires sociales et de diverses ONG. Le personnel de l'USAID participe par ailleurs conjointement à des études de formulation de projets de JICA dans d'autres domaines.

---

## Coopération en matière d'éducation

---

### Efforts de JICA

Jusqu'à présent, les efforts de JICA en matière d'éducation ont été axés sur la coopération technique et la recherche en coopération avec des écoles professionnelles et techniques, des universités et des centres de recherche. L'aide concernant l'enseignement fondamental a porté principalement sur la construction d'écoles primaires, dans le cadre de la coopération financière non-remboursable, et sur l'envoi de volontaires JOCV comme professeurs de sciences et de mathématiques et enseignants dans le primaire.

Dans le contexte mondial d'élargissement de l'aide à l'éducation, le Japon se devait d'appréhender globalement la situation de l'éducation dans les pays en développement et de définir les principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide dans ce domaine. Dans ce but, JICA a créé en septembre 1992, le Groupe d'étude sur l'aide au développement dans le secteur de l'éducation et du développement (groupe d'étude de l'aide par secteur). S'appuyant sur les recommandations élaborées par ce groupe, JICA a mis en place en janvier 1994, au sein de son Département de la Planification, un groupe de travail pour le renforcement de l'aide à l'éducation (composé de personnel détaché des départements concernés), chargé d'examiner les possibilités d'élargissement de l'aide à l'éducation (notamment l'enseignement fondamental). En juillet 1995, il publiait un rapport contenant des propositions spécifiques. Aujourd'hui, JICA utilise ces propositions pour accroître activement son aide dans le domaine de l'éducation.

## Orientations des projets d'aide à l'éducation

Les formes d'aide les mieux représentées dans le domaine de l'éducation, sont le programme JOCV et le YIP (programme d'invitation des jeunes), celle-ci représentant approximativement 52 % et 30 % de leurs activités respectives. Ce phénomène se vérifie également dans le domaine plus spécifique de l'enseignement fondamental.

Jusqu'à une période récente, la construction d'écoles, l'envoi de volontaires JOCV dans les établissements scolaires et le détachement d'experts dans les centres de formation d'enseignants étaient essentiellement des projets indépendants. Depuis l'exercice 1993, JICA a mis en place une nouvelle forme de coopération "package" (coopération "package" pour la valorisation du personnel enseignant les sciences et les mathématiques aux Philippines), dont l'objectif est une plus large couverture en associant coopération financière non-remboursable, envoi de volontaires JOCV et coopération technique de projet-type. Cette forme de coopération compte parmi les nombreuses et nouvelles approches de l'aide.

# Participation du public japonais à l'aide au développement

## Vers une plus grande participation du public japonais

Au cours de ces dernières années, l'intérêt du public japonais pour l'aide au développement s'est considérablement intensifié et la participation locale à la coopération internationale continue de progresser. Les administrations locales et les ONG travaillent en étroite collaboration avec les habitants des différentes régions et deviennent ainsi autant de relais qui permettent au grand public de mieux comprendre l'aide et de trouver les occasions d'y participer.

Pour stimuler l'intérêt et augmenter la participation de chaque citoyen japonais, JICA a dirigé ses efforts dans plusieurs directions. Dans les années 1980, JICA lançait une Campagne de coopération internationale dans ses locaux au Japon. Au cours de l'exercice 1995, symposiums, conférences dans les écoles, expositions de photographie et autres manifestations ont attiré plus de 1,52 million de personnes dans 156 villes du Japon. Depuis l'exercice 1993, JICA a organisé des stages et ouvert des formations au grand public en collaboration avec les administrations locales. Au cours de l'exercice 1995, 6.112 personnes ont participé à ces stages.

En 1990, en collaboration avec des chercheurs, des experts chevronnés, des administrations locales et le Ministère des Affaires étrangères, JICA créait un

Comité d'étude sur les collectivités locales et l'orientation idéale de la coopération internationale. A cette époque, ces mêmes collectivités locales commençaient à développer leurs propres efforts de coopération internationale au-delà des échanges de personnel dans le cadre d'accords de jumelage, par l'envoi d'experts et l'accueil de stagiaires étrangers. Le comité d'étude a débattu de l'orientation idéale à donner à la coopération internationale menée à la seule initiative des collectivités locales et à celle menée conjointement avec JICA. Les résultats ont été publiés dans un rapport intitulé "Collectivités locales à l'ère de la mondialisation" (Editions de la Coopération Internationale du Japon, S.A.).

## Renforcement du soutien à l'aide du Japon sur le territoire national

L'APD japonaise croît régulièrement. Dans le même temps, les requêtes des pays en développement continuent à se diversifier et les secteurs en attente d'une aide appropriée s'étendent, passant d'une aide matérielle à une aide non matérielle. Pour répondre à une telle diversité de requêtes, JICA élargit sa structure de coopération sur le territoire national.

Tableau 2-4. Coopération avec les administrations locales

(Exercice 1995)

Modalités de coopération		Nombre de stages/participants (pourcentage du total)	
Programmes de la région	Stages et stage	11 stages	(1,0) / 17 participants (1,1%)
	Stages spéciaux	31 stages	(3,1%) / 214 participants (1,4%)
	Stages individuels/banques	203 participants	(13,1%)
	Tout (Programme d'activités de jour)	1533 personnes	(100,0%)
Type d'experts	Type individuel	76 participants	(4,7%)
	Type projet	138 participants	(8,3%)
Motif d'étude		107 participants	(6,7%)
JOC		44 participants	(2,7%)
Experts japonais de secours aux victimes de désastres (JOC) par accord enregistré auprès de JICA		501 participants	(31,8%)
Experts (accord de stagiaires d'origine japonaise)		161 participants	(10,1%)
Renforcement/formation d'experts	Stages à l'étranger	121 participants	(7,6%)
	Stages régionaux	142 participants	(9,0%)
	Stages nationaux	77 participants	(4,9%)

Les administrations locales ont engrangé une expérience considérable et une technologie abondante dans les domaines de la gestion des affaires publiques au niveau local, de la lutte pour la salubrité de l'environnement et enfin de la santé publique et des soins médicaux. Cette expérience et cette technologie sont précieuses pour les pays en développement. Afin de promouvoir la collaboration avec les administrations locales, JICA a financé dès 1986 des stages destinés aux fonctionnaires de ces collectivités (une semaine de formation pratique, trois semaines de stage linguistique). Au cours de l'exercice 1995, 121 personnes ont participé à ces stages.

Les activités des ONG au niveau local sont essentielles car elles garantissent que l'aide parvient bien à la plus grande partie de la population des pays bénéficiaires. Les entreprises privées contribuent elles aussi aux efforts japonais de coopération internationale : en effet, elles assurent le transfert de technologie vers les pays en développement par l'envoi d'experts qui possèdent le savoir-faire technique à l'origine de la réussite économique japonaise. En octobre 1991, JICA a créé la Division de la Promotion de la Coopération concertée au sein de son Département de la Planification. Cette Division est responsable entre autres, de la planification

et de la coordination pour le développement des échanges d'information ainsi que des projets communs avec les administrations locales et les ONG japonaises ou étrangères.

---

## Collaboration avec les administrations locales

---

En collaboration avec les administrations locales, JICA réalise les programmes de formation, le YIP, l'envoi d'experts, le programme JOCV, le secours aux victimes de désastres, etc. Les statistiques pour l'exercice 1995 sont présentées dans le tableau 2-1.

Depuis l'exercice 1992, dans le cadre de ses efforts de soutien à l'initiative régionale de coopération internationale, JICA regroupe, pour les activités de son programme international d'aide d'urgence, le matériel de secours recueilli par les collectivités locales pour l'envoyer dans des zones sinistrées à l'étranger.

---

## Efforts des administrations locales en matière de coopération internationale

Des activités d'initiative locale aux activités à l'échelon national

---

Durant l'exercice 1995, la coopération internationale des administrations locales a intégré la coopération technique au niveau national, comme nous allons le voir à partir des trois exemples suivants.

En premier lieu, la préfecture de Saitama qui a abrité en 1991 le Sommet sur la santé publique, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet événement a été l'occasion de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la santé publique et des soins médicaux. A partir de 1993, cette préfecture a participé largement à plusieurs projets de soins de santé

primaires, avec pour objectif d'étendre et d'améliorer les centres de soins et les services de santé dans les zones rurales du Népal. Durant l'exercice 1995, quatre représentants de la préfecture de Saitama ont par ailleurs participé à des activités en tant qu'experts.

Deuxièmement, la localité de Misumi, dans la préfecture de Shimane, célèbre pour son papier de fabrication artisanale, a pris elle-même l'initiative d'offrir ses conseils sur les techniques de production du papier au Bhoutan. Ainsi, deux techniciens bhoutanais ont participé à des stages JICA au cours de

l'exercice 1995.

Shiriki enfin, dans la préfecture d'Aomori, a été envoyée une mission amicale d'observation en Mongolie. Après avoir eu vent de la pénurie de vivres qui sévissait dans cette région, cette localité s'est lancée de sa propre initiative, à partir de l'exercice 1990, dans un programme de coopération technique et de formation dans le domaine de la riziculture. Depuis l'exercice 1995, deux habitants de Shiriki ont été détachés en Mongolie, afin d'offrir leurs conseils en tant qu'experts à court terme de JICA.

---

## **Collaboration avec les ONG**

---

La collaboration de JICA avec les ONG japonaises a principalement pris la forme d'accueil de stagiaires au Japon. Cependant, une coopération au niveau local semble également efficace, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, du développement de l'agriculture, de la santé publique et des soins médicaux, de l'utilisation collective des forêts, de l'environnement ainsi que dans d'autres domaines qui mettent l'accent sur la participation de la population des pays bénéficiaires. C'est pourquoi des experts des ONG sont envoyés sur place par JICA afin de participer à des projets dans des domaines tels que les soins de santé primaires, le planning familial et la protection maternelle et infantile. Dans certains cas, les ONG prennent elles-mêmes en charge le transfert de technologie vers les populations locales. Enfin, les ONG participent aussi de plus en plus à la formulation de projets.

---

## **Exploitation de la technologie du secteur privé**

---

36% des experts individuels envoyés dans les pays en développement par JICA en 1995 sont issus du secteur privé. Avec la diversification des besoins des pays en développement, le recours à la technologie accumulée dans le secteur privé est de plus en plus important. Par ailleurs, un nombre croissant d'entreprises disposent de systèmes permettant aux employés qui en manifestent l'intérêt de participer à des activités de volontaires JOCV sans perdre leur poste.

Sur les 419 stages en groupe et stages spéciaux organisés au cours de l'exercice 1995, 154 ont été pris en charge par des sociétés à but non lucratif et 22 ont été gérés par des entreprises du secteur privé.

# Collaboration avec d'autres organismes donateurs et les organisations internationales

## Nécessité de la collaboration

Avec l'accroissement en volume de l'aide japonaise et son extension à un nombre grandissant de régions, l'harmonisation de la politique du Japon avec celles d'autres pays et organismes donateurs ainsi que la coordination des efforts lors de projets communs constituent autant de nouveaux thèmes de réflexion.

Avec une aide qui touche la quasi-totalité des pays en développement et représente la première contribution dans 42 pays et régions, le Japon a une politique d'aide qui influence considérablement la politique de développement d'un grand nombre de pays bénéficiaires. Les autres pays et organismes donateurs ne peuvent pas non plus se permettre d'ignorer les orientations de l'aide japonaise. Le Japon doit donc désormais non seulement consulter les pays bénéficiaires et travailler en étroite collaboration avec eux, mais il doit également se concerter avec les autres pays et organismes donateurs.

Parallèlement, la fin de la guerre froide a renforcé les besoins de coopération en matière de soutien politique : soutien pour la démocratisation, soutien pour le passage à l'économie de marché et soutien pour des mesures d'ajustement structurel, susceptibles de réduire le cumul de la dette. Dans ce contexte, l'important est d'établir une structure de soutien à une coopération concertée et complémentaire, c'est-à-dire basée sur la collaboration avec d'autres pays et organismes donateurs.

## Promotion de la coopération concertée

En octobre 1994, pour répondre à ces besoins, JICA a créé au sein de son Département de la Planification la "Division de la promotion et de la coopération concertée". Cette cellule est chargée d'établir une collaboration étroite et efficace avec les organisations internationales et les organismes donateurs au titre de l'aide bilatérale. Pour stimuler cette collaboration, JICA participe aux réunions du groupe consultatif (CG) de la Banque mondiale et à d'autres réunions d'experts, et coopère à différents projets avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Agence des Etats-Unis pour le

développement international (USAID). Dans ce même contexte, JICA réalise par ailleurs des études liées à des projets financés par la Banque mondiale et participe conjointement à l'organisation de séminaires et de symposiums.

Les effets de cette coopération sont triples : (1) elle permet de bien connaître les besoins des pays en développement et les données les concernant ; (2) elle permet d'améliorer l'effet global de l'aide au développement en évitant les chevauchements et en laissant chacun intervenir dans son domaine de compétence ; (3) elle permet une mise en œuvre efficace des projets, en favorisant une meilleure compréhension, d'une part entre pays donateurs et d'autre part, entre pays ou organismes donateurs et pays bénéficiaires.

## Etat actuel de la collaboration

En 1990, JICA lançait des consultations annuelles avec la Banque mondiale, première institution financière internationale, afin de trouver des modalités de collaboration. En décembre 1995, le Forum de la recherche Banque mondiale-Japon (World Bank-Japan Research Fair) permettait l'échange de résultats de recherche en matière d'économie du développement entre des chercheurs de la Banque mondiale et de JICA, de l'IDE (Institute of Developing Economies), du Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECF), de la Banque d'export-import du Japon (JEXIM) et d'autres institutions. Pour encourager les échanges avec les organisations internationales, JICA a détaché une partie de son personnel auprès du PNUD, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement (BASD).

Concernant la collaboration avec les donateurs au titre de l'aide bilatérale, JICA participe depuis 1992 à un programme d'échange de personnel avec l'Agence canadienne de développement international (CIDA). JICA et la CIDA ont également réalisé des évaluations conjointes de projets respectifs afin d'approfondir leur compréhension des objectifs, des méthodes et autres paramètres de l'aide adoptés par leur partenaire. Au cours des exercices 1994 et 1995, ces deux organismes ont organisé conjointement des séminaires sur l'Afrique du Sud et envisagent actuellement une coopération dans cette région sur les questions relatives à l'environnement. Au cours de l'exercice 1995,

un expert CIDA spécialisé dans le WID a tenu des conférences dans le cadre du programme de stage dans le pays pour l'amélioration et le développement durable de la production agricole des femmes fermières au Kenya, organisé par JICA.

JICA participe également, avec l'USAID, au Programme commun d'action pour la coopération dans une perspective mondiale, approuvé lors des accords-cadre américano-japonais de février 1994. Concernant la population et le VIH/SIDA, deux des thèmes du Programme commun d'action, JICA et l'USAID ont procédé à des échanges d'experts sur des périodes de trois mois depuis 1994, dans un but de partage d'informations. Depuis novembre 1994, le projet de prévention et de lutte contre le SIDA, qui a pour objectif de créer un réseau de surveillance afin de cerner les tendances de la transmission du VIH aux Philippines, est mené conjointement par Américains et Japonais.

En matière d'environnement, les deux pays ont démarré une coopération concertée en août 1994, dans le cadre du projet de préservation de la biodiversité en Indonésie, dont le but est de protéger de nombreuses espèces sauvages de la faune et de la flore.

JICA travaille également activement à la coopération avec les pays à revenus intermédiaires et les organisations internationales régionales.

Ainsi, en 1995, JICA a accueilli un stagiaire de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), qui a axé ses études sur la coopération technique japonaise en Thaïlande. En novembre 1995, JICA a détaché un spécialiste en formulation de projets pendant quatre mois auprès du Secrétariat du Plan de Colombo\*. Au Japon, JICA s'efforce de coordonner ses études de développement avec le programme de prêts en yens géré par l'OECE. Cette coordination entre les deux organismes a également pour objet de faciliter une approche globale des projets de développement, notamment l'envoi d'experts.



# Soutien renforcé à la coopération entre pays en développement (coopération Sud-Sud)

La coopération Sud-Sud désigne la coopération consentie par un pays en développement pour améliorer la situation socio-économique d'un autre pays en développement. En règle générale, il s'agit, pour un pays plus industrialisé ou à revenu intermédiaire, d'offrir sa collaboration à un pays moins développé. D'autres formes de coopération Sud-Sud existent en Amérique latine et en Afrique, d'autres enfin peuvent reposer aussi bien sur la sécurité régionale que sur des choix idéologiques.

L'importance de la coopération Sud-Sud a été abordée au Nations Unies et dans divers forums internationaux. Reconnaisant la valeur que peuvent revêtir l'expérience et le savoir-faire d'un pays pour le développement d'un autre, moins industrialisé, JICA encourage la transition des pays en développement vers le statut de donateur et apporte son soutien actif à la coopération Sud-Sud.

## Résultats de la coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud a permis d'obtenir les résultats suivants :

### 1. Soutien à la coopération régionale entre pays en développement

Compte tenu de l'interdépendance croissante des économies à l'échelle mondiale, il devient intéressant de promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre régions, en réduisant les disparités géographiques et en relevant le seuil minimal du pouvoir d'achat. Parallèlement, la formation de groupes économiques régionaux permet de contrebalancer d'autres groupes économiques. Les initiatives de regroupement se multiplient, qu'il s'agisse de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)\*, de la SADC (Southern African Development Community)\* ou de MERCOSUR (Mercado Común del Sur)\*. Le soutien à la coopération Sud-Sud contribue efficacement à promouvoir cette forme de coopération régionale entre pays en développement.

### 2. Compensation du manque de financements

Les nouvelles sources de financement prometteuses proposées par les pays d'Asie de l'Est et de l'ANASE, qui développent énergiquement leurs activités de donateurs, permettent de compenser efficace-

ment l'écart entre l'augmentation des besoins de financement et le net fléchissement des montants alloués à l'aide par les donateurs traditionnels.

### 3. Amélioration du transfert de technologie

Il est parfois plus indiqué de procéder à des transferts de technologie et de savoir-faire, non pas à partir du Japon, mais plutôt à partir d'un pays en développement disposant de conditions climatiques et culturelles (langue, religion, etc.) analogues à celles du pays bénéficiaire et d'une structure industrielle identique ou légèrement plus évoluée. Alors que les experts japonais mettent parfois du temps à comprendre la situation d'un pays en développement et ses problèmes spécifiques, le même écart technologique n'existe pas dans le cadre de la coopération Sud-Sud et le pays donateur est souvent mieux placé pour comprendre la situation et prendre les décisions les plus appropriées.

### 4. Réduction des coûts

La coopération Sud-Sud permet par ailleurs de réduire les frais engendrés par l'envoi d'experts dans les pays en développement et l'accueil de stagiaires dans les centres de recherche du Japon. Elle permet d'abaisser les coûts tout en donnant des résultats équivalents.

## Soutien de JICA à la coopération Sud-Sud

Le soutien de JICA à la coopération Sud-Sud comporte trois volets : (1) stages dans un pays tiers ; (2) coopération tripartite ; (3) envoi d'experts de pays tiers (activité apparue au cours de l'exercice 1994). Chacune de ces approches est traitée ci-après dans le détail.

### Stages dans un pays tiers

Les stages dans un pays tiers, un des programmes de formation de JICA\*, se déroulent dans une région regroupant des pays en développement présentant des similitudes physiques, sociales et culturelles. L'un des pays est sélectionné pour accueillir les stagiaires des pays voisins. Le pays hôte est chargé de la gestion du programme, tandis que JICA apporte son soutien technique et financier. Ces stages ont pour objectifs de retransférer la technologie et le savoir-faire japonais

\* Association sud-est asiatique de coopération régionale (ASEAN) ; organisation de coopération régionale fondée en 1965 et qui regroupe 7 pays d'Asie du Sud-Est.

\* Southern African Development Community (SADC) ; organisation de coopération régionale des pays d'Afrique australe fondée en 1980 et qui comprend 11 pays membres au janvier 1986.

suivant un mode compatible avec la situation locale et de promouvoir la coopération technique entre pays en développement.

Ces stages se déroulent en groupe ou à titre individuel. Les stages en groupe augmentent chaque année en nombre, depuis leur création en 1975. Les stages individuels, qui ont débuté en 1986, ont surtout concerné des homologues participant à la coopération technique de projet-type et des programmes d'envoi d'experts individuels. C'est le type de stage choisi lorsque le Japon estime qu'il serait plus efficace de procéder à une formation dans le pays tiers.

### Experts de pays tiers

Cette nouvelle forme de coopération technique, qui bénéficie d'un financement depuis 1994, fait intervenir le personnel des pays tiers en tant qu'experts. Le premier objectif de ce programme est de renforcer et de soutenir la coopération technique japonaise, mais aussi d'étendre et de développer ses effets par l'envoi d'experts de pays tiers. Le second objectif est de soutenir la coopération Sud-Sud et/ou la transition des pays à croissance rapide au rang de donateurs.

Les experts de pays tiers peuvent être classés dans différentes catégories suivant certains paramètres et notamment la durée de leur mission. Au cours de l'exercice 1995, des experts à court terme ont été envoyés en Asie du Sud-Est, ce qui est relativement facile à réaliser. Aussi, JICA prévoit d'accroître les catégories d'experts et d'augmenter le nombre de régions d'affectation.

### Coopération tripartite

La coopération tripartite désigne la mise en œuvre de projets de coopération dans un pays en développement, conjointement par le Japon et un autre pays donateur. Le projet de résédentarisation des réfugiés cambodgiens et de développement rural, en cours au Cambodge, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des réfugiés revenus dans leur pays, par le développement rural et la création d'une infrastructure appropriée dans les provinces de Kompong Speu et de Takeo.

Des volontaires JOCV japonais et des experts originaires de quatre pays de l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) ont été affectés à des activités de coopération dans les domaines suivants : agriculture, amélioration des conditions de vie, éducation et santé publique. Des experts JICA de la coopération technique sont par ailleurs chargés de la coordination d'ensemble du projet.

Ce projet entre dans la catégorie des activités de soutien à la coopération Sud-Sud, le Japon appuyant en effet les efforts de coopération des pays de l'ANASE au Cambodge.

## Soutien aux nouveaux donateurs

Le Japon soutient les pays en développement plus avancés d'Asie de l'Est et de l'ANASE qui souhaitent passer du rang de bénéficiaires de l'aide au rang de donateurs. Grâce à ce soutien, ces nouveaux donateurs sont en mesure d'aider d'autres pays en développement. Il s'agit de la forme la plus typique de la coopération Sud-Sud.

Ainsi, JICA a reçu à son siège à Tokyo des membres du personnel de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), pour une formation sur le poste concernant la réalisation de projets de coopération. Par ailleurs, les hauts responsables de JICA et KOICA participent régulièrement à des discussions sur les modalités d'exécution de l'aide.

Le Japon conclut également des accords de programme de partenariat avec de nouveaux donateurs : Singapour, dans le cadre du JSPP (Japan-Singapore Partnership Program), et la Thaïlande, au sein du JTPP (Japan-Thailand Partnership Program).

En application de ces programmes, le Japon et le pays partenaire assurent conjointement la formation et l'envoi des experts. En cas de besoin, JICA procède au transfert, vers l'organisme donateur du pays partenaire, du savoir-faire technique nécessaire à la mise en œuvre de l'aide.

## APEC/PFP

Au cours de la réunion ministérielle de l'APEC (initiative relative à la coopération économique dans la zone de l'Asie-Pacifique), qui s'est tenue à Djakarta en novembre 1994, le Japon a proposé l'idée de partenariats pour le progrès (PFP, Partners for Progress). Ce partenariat doit stimuler la coopération pour le développement, la libéralisation économique et la promotion du commerce et de l'investissement (fondements de l'APEC) comme moteur du développement. L'objectif ainsi visé est double : contribuer à la libéralisation du commerce et de l'investissement, mais aussi déboucher sur la croissance et la prospérité de l'ensemble de la région en réduisant les écarts intrarégionaux grâce au développement économique.

Le PFP est un mécanisme destiné à promouvoir plus efficacement la coopération économique et technique au sein de l'APEC, dans le respect d'un soutien mutuel et sur la base du volontariat. En associant soutien à la coopération Sud-Sud et coordination entre pays industrialisés, le PFP instaure une coopération qui repose sur un partenariat à égalité. Il s'agit d'une avancée considérable par rapport au traditionnel schéma des relations Nord-Sud.

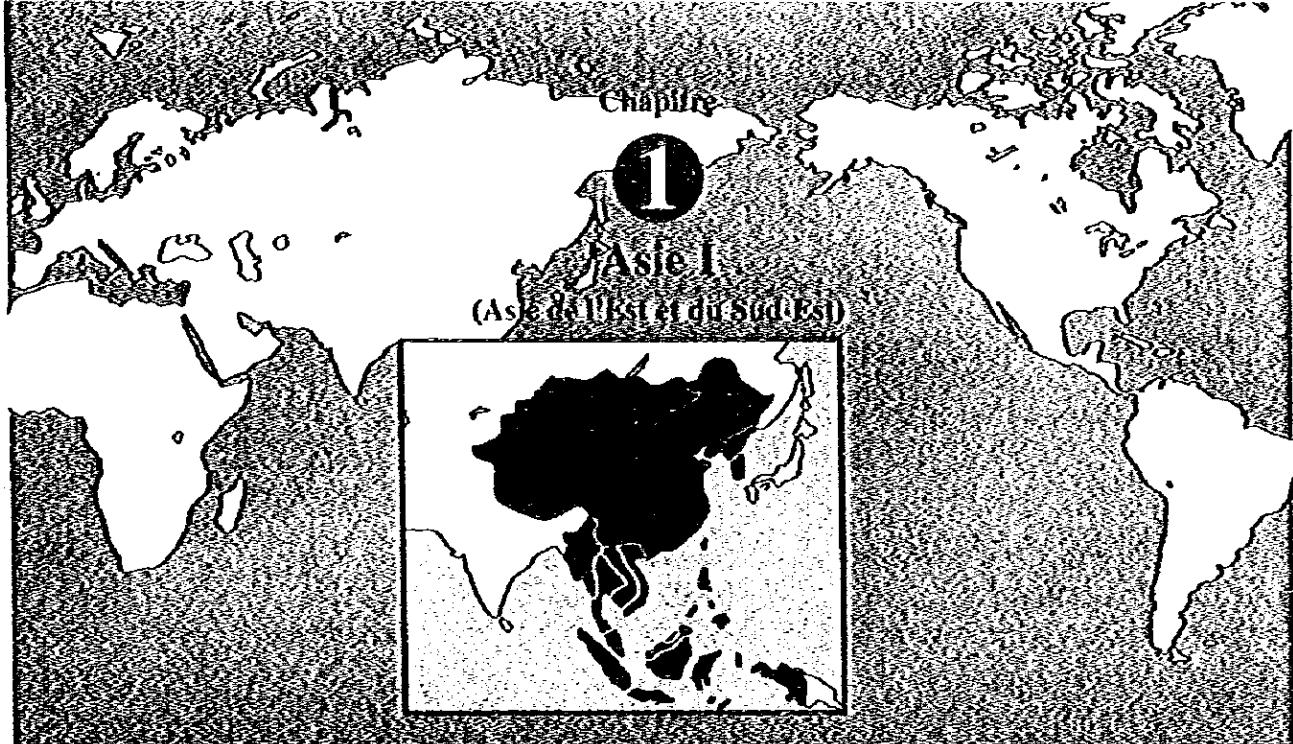
Concrètement, le PFP cherchera tout d'abord à libéraliser et à favoriser le commerce et l'investissement, un minimum de trois entités économiques membres gérant bénévolement les activités du partenariat sur une période de trois à cinq ans, et chaque membre participant aux dépenses en fonction de ses possibilités. Actuellement, JICA prépare trois projets PFP sur les normes et la mise en conformité, les droits de propriété industrielle et la compétitivité, en partant de projets existants et de stages dans les pays tiers.



## 2<sup>e</sup> Partie

### Perspectives régionales





### Concentration de population dans une région s'étendant de la zone tropicale à la zone subarctique

L'Asie de l'Est et du Sud-Est s'étend de la partie est du Hokkaido aux environs du plateau du Pamir en Asie centrale dans le sens est-ouest, et de la mer de Timor située à l'extrémité sud de l'Indonésie, à l'extrémité sud de la Russie dans le sens nord-sud.

Dans cette zone, la Chine, la République de Corée et la Mongolie, à l'extrême est du continent eurasiatique, ainsi que le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande, la Malaisie et Myanmar dans la péninsule indochinoise et enfin les pays insulaires que sont Singapour, les Philippines et l'Indonésie, font l'objet des activités d'aide de JICA.

Avec la Chine, qui concentre environ 1,2 milliard d'habitants, soit un cinquième de la population mondiale, et l'Indonésie, qui se place au 7ème rang mondial avec 190 millions d'habitants, cette région est la plus peuplée du monde.

Englobant les zones subarctique, tempérée et tropicale, elle connaît inévitablement des conditions climatiques, topographiques et autres très variées. Alors que certaines parties sont couvertes d'arbres à feuilles persistantes et laïfoliées, le centre du continent est occupé par les déserts de Gobi et de Takla Makan.

Les ethnies qui vivent dans cette zone sont également très variées, avec des pays d'obédience musulmane et certains autres dans lesquels le bouddhisme est religion d'Etat.

### Bouleversements intervenus après la fin de la guerre froide

Autrefois, cette région était le théâtre de conflits et de tensions entre pays libéraux et socialistes. Avec la fin de la guerre froide, des bouleversements sont intervenus dans la situation politico-économique et les relations des différents pays de la région.

Parmi les pays asiatiques 'socialistes', la Chine, le Vietnam et le Laos, même s'ils ont conservé un régime communiste à parti unique, amorcent une certaine évolution économique avec l'introduction d'un système basé sur l'économie de marché. La Mongolie et le Cambodge ont abandonné le régime socialiste classique et entreprennent de reconstruire leur pays selon les principes de la démocratie et de l'économie de marché. Même avec un système politique toujours fermé, Myanmar s'engage en faveur de l'ouverture économique.

Les relations entre pays voisins peuvent donc être considérées plus comme des relations de coopération économique mutuelle que d'opposition idéologique. La tendance actuelle est à la coopération et aux activités conjointes dans de nombreux domaines et l'on assiste au renforcement de liens étroits et durables.

Fait marquant, le Vietnam a rejoint l'ANASE en juillet 1995. Le Laos, ainsi que le Cambodge, qui sont maintenant des observateurs, y feront leur entrée officielle en 1997. Si, comme il est à prévoir, Myanmar accédait également au statut de Membre, l'ANASE regrouperait 10 pays et l'unification de la région Sud-Est en serait renforcée. Toutefois, il faut prêter atten-

tion aux divers effets que les essais nucléaires chinois de mai 1995 et l'élection du nouveau Président à Taïwan de mars 1996 pourraient avoir sur les relations entre les nations d'Asie de l'Est et du Sud-Est.

### Rapide développement économique dans les NEI

Comme il apparaît dans le rapport de la Banque mondiale intitulé *East Asian Miracle*, l'Asie de l'Est et du Sud-Est est la région économiquement la plus active au plan international. D'après les chiffres du *Rapport sur le développement dans le monde* édité en 1995 par la Banque mondiale, alors que le taux annuel de croissance économique dans le monde entier, pays industrialisés compris, était de 2,9% entre 1980 et 1993, il atteignait 7,8% dans l'Asie de l'Est et en Océanie.

Suivant leur stade de développement économique, les pays de cette région peuvent être divisés en plusieurs groupes.

En adoptant une stratégie de développement axée sur l'industrialisation à vocation exportatrice, l'apport de capitaux étrangers et la préférence aux industries de main-d'œuvre à bas salaires, les NEI (Nouvelles économies industrielles)<sup>2</sup> d'Asie, qui regroupent la République de Corée et Singapour, ont réalisé le décollage économique le plus rapide de tous les pays en développement de cette région. Parallèlement, Brunei, pays aux importantes ressources naturelles, a atteint un PNB (ou PIB) par habitant comparable à celui des pays industrialisés. Ainsi, Singapour et Brunei ne figurent plus depuis janvier 1996 dans la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD, ni dans celle des pays en développement.

Ces dernières années, avec la remontée spectaculaire des pays de l'ANASE, tels que la Thaïlande et l'Indonésie et la perte de l'avantage relatif des bas salaires, les NEI se sont tournées vers des industries de services et de matière grise et des industries à caractère technologique. Cette conversion a porté ses fruits et ces pays connaissent actuellement une croissance stable fondée sur des bases économiques solides.

### Les pays de l'ANASE talonnent les NEI

Les pays de l'ANASE (Malaisie, Thaïlande et Indonésie) ont connu un développement économique qui va leur permettre de rattraper les NEI, et plus particulièrement la Malaisie et la Thaïlande qui devraient bientôt les rejoindre. Dans ces pays, comme autrefois dans les NEI, le développement économique est dû par une industrialisation massive à vocation exportatrice, l'apport de capitaux étrangers et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, abondante et bon marché.

Même si la crise prolongée dans les pays industrialisés n'a pas permis à ces pays d'atteindre un taux de croissance économique annuel à deux chiffres, celle-ci se maintient toutefois depuis quelques années à un niveau élevé, entre 7 et 8%, et cette tendance devrait se maintenir encore quelque temps.

Les Philippines, qui semblaient distancées par les autres pays de l'ANASE, ont profité d'un climat de stabilité politique pour renforcer leurs infrastructures, ce qui leur a permis de retrouver un taux de croissance de 4,3% en 1994. Le taux d'inflation s'est également stabilisé ces trois dernières années sous la barre des 10% et les investissements de capitaux étrangers augmentent régulièrement depuis les mesures de libéralisation du FMI.

Toutefois, il ne faut absolument pas négliger les effets négatifs de cette croissance rapide, comme les différences de niveau de développement entre zones urbaines et zones rurales, ou encore la disparité des revenus et les problèmes d'environnement, effets qui peuvent tous être sources de tensions dans les pays de l'ANASE.

### Des pays qui adoptent un nouveau système économique

Un autre groupe de pays, comprenant les trois membres de la péninsule indochinoise (Cambodge, Laos et Vietnam), la Mongolie, Myanmar et la Chine, s'est libéré d'une économie dirigiste centralisée et souhaite accéder à l'économie de marché pour décoller économiquement.

Dans les trois pays de la péninsule indochinoise, marqués par un passé trouble, le PIB par habitant, légèrement supérieur à 200 dollars, reste faible. Avec l'effondrement de l'URSS et des pays communistes de l'Europe de l'Est et la fin de la guerre froide, l'aide qui leur était apportée a fortement diminuée, aussi ont-ils renoué des relations avec les pays industrialisés occidentaux pour s'engager dans un processus de reconstruction et de relance de l'activité économique.

En 1986, le Vietnam a décidé d'adopter une politique de modernisation (Doi Moi), suivant cinq axes principaux : réforme de l'agriculture, avec la refonte des coopératives agricoles, libéralisation des prix et levée du contrôle des changes, libéralisation de l'économie avec le développement du secteur privé, réforme financière et notamment réduction des subventions, et enfin recours à l'investissement direct et libéralisation du commerce extérieur.

En 1986 également, sous le slogan "Nouvelle pensée", le Laos a décidé d'adopter de "nouveaux mécanismes économiques" afin d'évoluer d'une économie autarcique vers une économie de marché.

Jusqu'ici, on estime que ces tentatives de réformes ont donné de bons résultats. Ainsi, le Vietnam, avec



d'importantes ressources naturelles et une densité de population élevée, est aujourd'hui identifié comme un marché attractif pour les investisseurs et les capitaux étrangers ont commencé d'affluer depuis la levée des sanctions économiques américaines en février 1994.

Au Cambodge, le Traité de paix de Paris signé en octobre 1991 a provisoirement mis fin aux conflits internes. Avec l'assistance de l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge (APRONUC), une nouvelle constitution instituant la monarchie constitutionnelle a été adoptée en septembre 1993 et la situation politique s'est nettement stabilisée. Cependant, les longues années de conflits ont gravement affecté le potentiel humain, ainsi que les systèmes d'administration et les infrastructures du pays.

La Mongolie, attelée à la réforme de son économie depuis 1987, s'est nettement engagée dans la voie de la démocratisation avec l'introduction du suffrage universel en 1990 et elle s'est délibérément ralliée à l'économie de marché. Avec la réforme trop rapide de son système économique et la brusque réduction de l'aide des anciens Membres du CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle ou 'COMECON'), la Mongolie a malheureusement connu une crise économique sans précédent. Depuis, la situation s'est graduellement rétablie et des signes positifs sont intervenus, notamment la première hausse du taux de croissance économique depuis la réforme, enregistrée en 1994.

En février 1996 s'est tenue à Tokyo la cinquième réunion du Groupe consultatif pour la Mongolie, sous la coprésidence du Japon et de la Banque mondiale. La Mongolie a très nettement été louée pour ses efforts en matière de gestion économique et des stratégies ont été étudiées afin de poursuivre la réforme économique sans freiner la croissance actuelle du pays.

Après la prise du pouvoir par l'armée en 1988, Myanmar s'est détourné de sa politique socialiste originale du "Ne Win" pour s'engager résolument dans la voie de l'ouverture économique. Avec la mise en oeuvre de mesures comme la privatisation des industries publiques, l'incitation aux investissements privés et la libéralisation des échanges commerciaux, on assiste depuis 1992 à un début de redressement économique. L'accroissement des capitaux investis par les pays de l'ANASE, à la recherche plus particulièrement d'une main-d'œuvre bon marché, a été l'un des moteurs essentiels pour la stimulation de l'économie.

Au niveau politique, l'assignation à domicile du prix Nobel de la Paix Aun San Su-Chi a été levée en juillet 1995 et les rapports avec l'administration au pouvoir des Karen et des autres minorités se sont améliorés. Certains signes semblent indiquer l'amorce d'une démocratisation mais il faut rester vigilant pour l'avenir.

En 1979, la Chine a adopté une politique de réforme et d'ouverture. Après beaucoup de vicissitudes,

elle a connu une croissance économique rapide depuis 1992. Ainsi, l'économie chinoise est devenue la plus active de la zone économique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et son influence est de plus en plus marquée.

Cependant, la Chine souffre de tensions inflationnistes, liées à la surchauffe de son économie, ainsi que d'un énorme déficit financier et de goulets d'étranglement, notamment dans l'énergie et les transports, et enfin de déficits dans le secteur nationalisé. D'autres problèmes apparaissent aujourd'hui clairement : disparité entre région côtière et intérieur du pays, la côte très active bénéficiant de zones économiques spéciales<sup>2</sup> et d'un afflux de capitaux, alors que l'intérieur des terres reste tributaire de l'agriculture traditionnelle, disparité encore entre zones urbaines et exploitations agricoles, et enfin, destruction de l'environnement par le développement économique.

Même avec la population la plus élevée du monde, la Chine n'a pas augmenté sa surface cultivée. La production alimentaire dans ce pays doit donc dès maintenant retenir l'attention. Dans le neuvième plan quinquennal (1996-2000) adopté en mars 1996, la production agricole a été placée en tête des préoccupations et même si l'on pense qu'il sera difficile d'atteindre cet objectif, le but visé est d'augmenter la production alimentaire de 500 millions de tonnes.

Si la Chine était frappée de pénurie alimentaire, on peut penser que les répercussions mondiales (Japon compris) seraient énormes.

### Activités de JICA en Asie de l'Est et du Sud-Est

Dans l'APD bilatérale du Japon en 1995, 4,19854 milliards de dollars (soit 39,8% du total) ont été attribués dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Dans ce montant, la coopération technique entre pour 1,15345 milliard (33,4%) de dollars, la coopération financière non-remboursable pour 793,43 millions (26,7%) de dollars et les prêts pour 2,25165 milliards de dollars (54,6%).

Pour les seules activités de JICA, ces régions entrent pour 50,326 milliards de yens dans les dépenses de l'exercice de 1995, soit 35% du total.

JICA développe ses activités les plus importantes dans ces régions, autant par la forme, que par les dépenses ou les effectifs engagés. Aussi, la plupart des principaux pays bénéficiaires de l'aide japonaise sont situés dans cette région. Le Japon est en outre le premier contributeur dans chacun de ces pays et il est donc légitime de considérer l'Asie de l'Est et du Sud-Est comme la région la plus importante pour JICA.

Après avoir étudié le développement économique de ces pays, nous allons maintenant examiner l'aide assurée par JICA au cas par cas.

### Points essentiels de la coopération avec les pays de l'ANASE

<sup>2</sup> Les zones économiques spéciales sont des zones de libre-échange pour attirer l'afflux de capitaux et de technologies de l'étranger. Selon le JICA, en 1995, on voit leur nombre augmenter.

Considérant l'importance de promouvoir l'aide pour garantir aux pays de l'ANASE (Vietnam non compris), la poursuite du développement économique actuel, la coopération met l'accent plus particulièrement sur la fourniture et l'aménagement d'infrastructures (institutions comprises), la stimulation et le soutien aux PME (industries auxiliaires) pour le développement du tissu industriel, le renforcement des capacités d'étude scientifique et technique soutenant le développement industriel et la formation de personnel pour l'industrie de pointe (développement de l'enseignement des matières scientifiques et des mathématiques à l'école primaire et dans les collèges, renforcement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle).

L'accent est mis également sur la promotion du commerce et des investissements, comme moteur de la croissance économique.

Plus précisément, une coopération technique de projet-type a été mise en place depuis juillet 1991 par l'intermédiaire de la Société de développement du commerce extérieur de la Malaisie (*Malaysia External Trade Development Corporation*), avec pour objectif la formation de personnel pour favoriser les exportations.

Parmi l'une des mesures importantes pour améliorer la compétitivité de ses produits sur le marché international, la Thaïlande a décidé de renforcer la protection de ses droits de propriété industrielle. A cet effet, un programme a été lancé dans le cadre d'une coopération technique de projet-type afin de favoriser la création, en avril 1995, du Centre d'information sur la propriété industrielle.

En Indonésie, une étude de développement a été lancée en 1995 afin de définir des mesures propres à stimuler l'industrie de fabrication de composants, principalement dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des moyens de transport.

De par son effet stimulant sur l'industrie, la mise en place d'une infrastructure économique, tâche à laquelle le Japon s'emploie avec énergie depuis longtemps, est un point capital de l'aide.

La route principale, baptisée Route de l'amitié philippino-nippone, construite aux Philippines s'était gravement détériorée. Aussi une étude de développement, intitulée étude sur le projet de réhabilitation de la route panphilippine (tronçon de Mindanao), a-t-elle été lancée en 1995 en vue de l'adoption d'un plan de rénovation détaillé, incluant un prolongement de 400 kilomètres environ, sur le tronçon de Mindanao.

#### Pour un développement économique durable

Si l'on veut par ailleurs assurer un développement économique durable, il faut absolument aborder les problèmes induits par la croissance rapide des pays de l'ANASE et que l'on pourrait qualifier d'effets pervers

du développement. Ainsi, il est impératif d'utiliser l'aide pour résoudre les problèmes de disparités entre régions, pour assurer le développement des villages afin de réduire la pauvreté, pour améliorer le système sanitaire dans les zones urbaines et enfin pour renforcer les systèmes de protection de l'environnement.

Partant de ces observations, JICA a mis en place une coopération technique de projet-type pour la formation de personnel spécialisé dans la gestion de l'environnement et la création d'un système de surveillance de l'environnement en Indonésie et en Thaïlande. En Malaisie, une coopération technique de projet-type, intitulée "projet d'évaluation et d'analyse des substances chimiques dangereuses et de traitement biologique des déchets industriels" est actuellement en cours, avec pour objectif la mise en place d'un système simplifié de gestion de la sécurité.

En Thaïlande, l'extrême densité de population à Bangkok a provoqué l'engorgement du trafic, la pollution de l'air et de l'eau, et un affaissement du sol. JICA apporte sa coopération pour l'adoption d'un plan directeur visant l'amélioration globale de l'environnement citadin et la résolution des problèmes précités ainsi que le rétablissement d'un tissu urbain sain.

Les résultats d'une enquête, démarrée en août 1995, seront connus début 1997 et les parties concernées manifestent un grand intérêt envers l'approche multidimensionnelle des problèmes urbains tels que la circulation, l'environnement et l'utilisation des terres.

L'étude de développement intitulée "développement des communautés de la réforme agraire dans les zones à faible rendement" est un exemple de coopération destinée à réduire la pauvreté. Pour relever le niveau de vie des métayers pauvres, qui regroupent pratiquement la moitié de la population, le gouvernement philippin préconise un plan de réforme globale des terres cultivées. L'objet de l'étude est d'établir un programme de développement qui permette d'une part, d'améliorer la productivité agricole dans les zones cultivées désertées, telles que les zones peu fertiles, les terrains en pente et les terrains éloignés de sources d'irrigation, et d'autre part, de favoriser la sédentarisation des paysans.

Avec la mise en place d'une étude de développement sur la "préparation du plan sectoriel d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène publique" dans les quatre provinces de Luzon, JICA apporte son soutien au gouvernement philippin dans son action en faveur du développement social et de la décentralisation des structures de décision politique. L'étude est destinée à soutenir les administrations des pouvoirs publics locaux qui ont lancé le plan d'aménagement dans ces secteurs.

#### Soutien à la coopération "Sud-Sud"

Les NEI et les pays de l'ANASE ne sont pas uniquement des bénéficiaires de l'aide mais également, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la coopération "Sud-Sud", des donateurs envers les pays les moins développés. Le Japon, qui a exprimé son soutien à cette orientation sur un plan national et international, a conclu un "des accords de partenariat" avec Singapour en janvier 1994 et avec la Thaïlande au mois d'août de la même année.

Aux termes de ces accords, le Japon et la Thaïlande ainsi que le Japon et Singapour, prennent en charge à égalité les coûts de la coopération technique en faveur des pays en développement et décident de son cadre d'exécution. Dans ce contexte, le Japon s'efforce de renforcer les stages dans les pays tiers et étudie les possibilités de collaboration, notamment l'envoi conjoint d'experts et de volontaires (pour le Japon, volontaires JOCV).

JICA assiste la Thaïlande dans son accession au statut de pays donateur en collaborant au projet de fondation, dans ce pays, d'un Centre de formation international. Le Département de la coopération économique et technique, présidé par le Premier ministre thaïlandais, prévoit de développer activement, en prenant modèle sur les activités d'accueil de stagiaires de JICA, la formation de ressources humaines pour les trois pays de l'Indochine et Myanmar. En mars 1996, des représentants de JICA ont été envoyés en qualité d'experts, afin de communiquer leur savoir-faire en matière de formation lors des phases de conception, de construction et de gestion du centre de formation, élément clé du projet.

### Aide au passage à l'économie de marché

La Charte japonaise de l'APD accorde toute son attention aux efforts des pays en développement pour accéder à l'économie de marché. Suivant cette orientation, JICA assure de sa coopération la Chine, la Mongolie et la région indochinoise dans le renforcement de leurs structures administratives et dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'introduction de l'économie de marché ainsi que dans l'aménagement des infrastructures et la valorisation des ressources humaines.

En Mongolie, dans le cadre du soutien non matériel pour la transition vers une économie de marché, JICA travaille depuis 1994 à la recherche en coopération "réforme économique et développement" et participe depuis 1995 au plan d'amélioration des coopératives agricoles, intitulé "étude sur le renforcement des coopératives agricoles" et qui vise l'établissement d'un réseau de distribution adapté à l'économie de marché.

En 1995, des experts ont été envoyés au Myanmar pour soutenir le passage à l'économie de marché. JICA fournit également des vaccins contre la rougeole et des

équipements pour les secours aux victimes d'inondations ou d'incendies. Cette aide est apportée de sorte que les personnes pauvres et socialement vulnérables, touchées par les bouleversements économiques liés à la réforme économique, puissent en bénéficier en priorité.

En Chine, parallèlement à la coopération au niveau de l'infrastructure, principalement dans la région côtière, l'objectif est de promouvoir une coopération équilibrée tenant compte des disparités régionales, une coopération en faveur d'un développement vers l'intérieur des terres qui tiennent compte des différences régionales et sectorielles, et une coopération dans le domaine de l'environnement, dont l'élément central est le Centre d'amitié nippo-chinoise pour la protection de l'environnement.

Au Vietnam, les résultats d'une étude de l'aide, réalisée en 1995, ayant été très appréciés du côté vietnamien, il a été décidé que JICA poursuivrait ses études de développement et apporterait son soutien aux plans de développement à moyen et à long terme.

Au congrès du parti communiste vietnamien, qui s'est tenu en juin 1996, on s'attendait à ce que les propositions des études de développement trouvent un écho dans le nouveau plan quinquennal (1996-2000), débattu à cette occasion. Monsieur Rock, Ministre de la Justice, s'est rendu au Japon en novembre 1995 et cette visite a permis de discuter de la mise en œuvre d'une coopération pour aider le Vietnam à définir ses orientations politiques essentielles à l'instauration d'un système juridique, sur le modèle des pays industrialisés occidentaux. Cette coopération devait débuter en 1996.

Parallèlement au stage de formation spécifique par pays, intitulé gestion économique et destiné plus spécialement aux trois pays indochinois, un autre stage de formation, intitulé système judiciaire, a été lancé en 1995 au Cambodge, avec la collaboration de l'Association des juristes japonais.

### Engagement prioritaire dans la zone indochinoise

Dans la zone indochinoise, qui souffre des séquelles de la guerre civile, plusieurs mesures s'imposent : rénovation des services sociaux, mise en place d'une infrastructure pour l'amélioration des conditions de vie et la valorisation des ressources humaines, et enfin, actions d'encouragement pour le passage à l'économie de marché. Dans ce cadre, des équipements de lutte contre la poliomyélite ainsi qu'un système de vaccination financé par la coopération financière non-remboursable ont été mis à disposition des trois pays indochinois.

En outre, l'augmentation de la production alimentaire, qui occupe la majeure partie de la population, étant une condition préalable du développement éco-

nomique, une partie importante de la coopération s'attache, dans le respect de l'environnement, au développement de l'agriculture et des villages.

Afin d'identifier les meilleurs projets dans ce domaine, une mission a été envoyée en novembre 1995 pour procéder à une étude de formulation de projets dans le cadre du plan directeur du développement socio-économique et rural intégré pour le secteur clé de la région centrale.

Dans le cadre des initiatives internationales concernant la zone indochinoise, le Japon a proposé un "Forum sur le développement de la zone indochinoise". Ce forum a été lancé pour assurer un développement plus efficace et mieux harmonisé des trois pays de la péninsule, considérés comme une seule et même région.

Après la conférence ministérielle de Tokyo en février 1995, un suivi régulier a été assuré par des groupes de travail restreints dans deux domaines convenus, à savoir la fourniture d'infrastructures et la valorisation des ressources humaines, et par des groupes consultatifs privés dans les domaines du commerce et de l'investissement.

En avril 1995, les trois pays de la péninsule indochinoise et la Thaïlande ont signé un "Accord de coopération pour le développement durable\* du bassin fluvial du Mékong", accord qui définit le mode d'utilisation de l'eau et des ressources du bassin, ainsi que leur développement, la protection de l'environnement et celle des écosystèmes. Une participation prochaine de la Chine et de Myanmar, nouveaux signataires de cet accord, est très probable, tout comme un renforcement des alliances entre les pays du Mékong.

JICA envisage pour bientôt un élargissement de l'aide à l'ensemble de la région indochinoise.

### Résolution des problèmes dans cette zone

Plusieurs autres mouvements remarquables se sont produits dans la zone d'Asie de l'Est et du Sud-Est, notamment l'annonce, par le gouvernement japonais, d'une coopération active dans le cadre de l'Initiative pour les problèmes de portée mondiale (GII), avec un budget avoisinant les 3 milliards de yens sur 7 ans, de 1994 à l'an 2000. Cette aide sous forme d'APD est destinée à lutter contre la surpopulation et le VIH/SIDA et devrait parvenir en priorité à l'Indonésie, aux Philippines et à la Thaïlande (dans ce dernier cas, pour le SIDA uniquement). JICA a envoyé des missions d'étude de formulation de projets en Indonésie et en Thaïlande respectivement en juillet et en novembre 1995.

Parmi les projets identifiés et formulés, la mise en place de mesures préventives contre le VIH/SIDA a démarré en juillet 1996 dans les Philippines, au titre de la coopération pour le développement. Par ailleurs, la fourniture d'équipements, financés par la coopération

financière non-remboursable et destinés à renforcer les services de santé de district, a débuté en Sulawesi.

Autre événement remarquable, les progrès accomplis au niveau du plan de coopération économique "Partenaires pour le progrès" (PPF), lors de la réunion entre hauts responsables qui s'est tenue à Osaka en octobre 1995. Le PPF est un mécanisme proposé lors de la réunion de haut niveau de Djakarta en octobre 1994 par Yohei Kono, alors Ministre des Affaires étrangères. L'objectif du PPF est de promouvoir la coopération économique et technique, sur la base du soutien mutuel et de l'indépendance des membres de l'APEC, et dans le respect du principe qui affirme que la libéralisation du commerce et de l'investissement d'une part et la coopération économique et technique d'autre part sont "les deux éléments moteurs du même axe de développement".

Dans le cadre du PPF, JICA a œuvré en 1996 à la préparation de trois programmes de stages dans des pays tiers : "évaluation de la conformité et des normes" en Malaisie, "droits de propriété industrielle" et "politique de concurrence" en Thaïlande.

En considération des liens historiques étroits qui unissent le Japon et les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, et de leurs relations d'interdépendance politique et économique, l'établissement de relations amicales est primordial.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le "Programme d'amitié pour le 21ème siècle" lancé par JICA, programme dont l'objectif est d'inviter au Japon des jeunes du Myanmar, de la Chine, de la Mongolie et de la République de Corée ainsi que des pays de l'ANASE et de les encourager à établir des liens d'amitié avec leurs homologues japonais. En 1995, ce programme a été étendu aux trois pays indochinois et 148 de leurs ressortissants ont été invités au Japon.

**Cambodge Amélioration de la santé de la mère et de l'enfant dans le nouveau Cambodge**

**Projet de protection maternelle et infantile**

*Le manque d'accès est un gros problème dans le domaine de la santé maternelle et infantile. La formation des infirmières et des sages-femmes est une tâche des plus urgentes.*

••  
**Renforcement du rôle du Centre de protection maternelle et infantile (PMI)**

Le Livre blanc de 1995 sur les enfants dans le monde, publié par l'UNICEF, signale que les conditions de santé de la mère et de l'enfant au Cambodge sont les plus alarmantes au monde. Le taux annuel de décès pendant l'accouchement est de 500 pour 100.000 naissances (11 pour 100.000 au Japon) et le taux de décès de nourrissons de moins de un an est de 115 pour 1.000 naissances (5 pour 1.000 au Japon). Quant aux enfants de moins de cinq ans, 181 sur 1.000 meurent chaque année (6 sur 1.000 au Japon) et seulement 47% des accouchements sont assistés par des sages-femmes et des médecins (100% au Japon).

JICA soutient le Cambodge, engagé dans la voie de la reconstruction et du développement au plan national depuis 1993, date des élections générales organisées en présence d'observateurs des Nations Unies, et a repris la coopération technique de projet-type pour la première fois en avril 1995 avec le projet d'amélioration des conditions de santé de la mère et de l'enfant.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer le rôle du Centre de protection maternelle et infantile, organisme responsable de la réalisation du programme national de protection de la santé de la mère et de l'enfant (adopté en 1993). Parallèlement à la création d'un nouveau Centre (hôpital), JICA met en œuvre des pro-



grammes pour améliorer les capacités de gestion du Centre actuel, renforcer les stages de formation et accroître la qualité du diagnostic et du traitement.

Lancée en décembre 1995 avec la coopération financière non-remboursable du Japon, la construction du nouveau Centre progresse rapidement et devrait être achevée en mars 1997.

••  
**Coopération avec d'autres bailleurs de fonds**

Un groupe de conseillers, spécialement constitué pour le Centre PMI par une équipe projet de JICA, a réalisé le programme d'aide, sur la base d'une assistance mutuelle, en collaboration étroite avec les organisations telles que l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, l'AUSAID, ainsi que des particuliers bénévoles tels que des sages-femmes de Grande-Bretagne et de Belgique, ceci afin d'éviter tout chevauchement dans les activités.

Dans ses activités, JICA privilégie, d'une part la formation de personnel médical, chargé d'assu-

rer la sécurité de la mère et de l'enfant durant la grossesse, pendant et après l'accouchement, et d'autre part l'amélioration du niveau de soins.

••  
**Les encouragements d'un sourire divin sur le visage des infirmières cambodgiennes**

Après plus de 20 ans d'une guerre civile, terminée il y a seulement quatre ans, le Cambodge manque cruellement de personnel qualifié et principalement de techniciens.

Aussi, les experts envoyés



**Projet de protection maternelle et infantile**

Coopération technique de projet-type. Le renforcement du rôle du Centre de protection maternelle et infantile passe par l'amélioration des capacités de gestion, l'organisation d'activités de formation et le relèvement de la qualité du diagnostic et du traitement médical. Ce projet, lancé en avril 1995 pour une durée de cinq ans, est destiné à améliorer les conditions de santé de la mère et de l'enfant au Cambodge.

dans le cadre du projet prennent grand soin d'inculquer aux infirmières et aux sages-femmes, principales intéressées par le transfert d'informations et de techniques, les connaissances fondamentales, comme les principes d'hygiène, car elles ont reçu une formation technique insuffisante ou n'ont pu compléter leur formation de base.

Enfin, comme l'anglais n'est pas très répandu, les experts ont commencé par des cours de conversation dans cette langue afin de pouvoir communiquer.

Même si le projet rencontre de nombreuses difficultés, les intervenants japonais s'emploient activement, encouragés par les infirmières cambodgiennes et leur sourire, qui rappelle celui de la déesse Apsaras des bas-reliefs d'Angkor Vat.

(Bureau de JICA au Cambodge)

## Vietnam Coopération de longue date dans un hôpital modèle, avec une orientation vers des aspects "non matériels" de la technologie

### Projet de l'Hôpital Cho Ray

#### ●● Histoire de la coopération avec l'Hôpital Cho Ray

Les Vietnamiens surnomment les motocyclettes « Honda » et elles se déversent à flots dans les rues de Ho Chi Min, qui abrite l'Hôpital Cho Ray, dans le district de Choron, à l'ouest de la ville.

Construit en 1900, cet hôpital a une longue histoire. Sa reconstruction, lancée en 1972 grâce à la coopération financière non-remboursable du Japon, a pris trois ans. C'est un établissement moderne de 11 étages qui peut abriter environ 1.000 lits. Depuis 1966, sur près d'une décennie, la coopération technique s'adresse principalement à la chirurgie cérébrale et l'hôpital est un pionnier pour la coopération médicale internationale du Japon.

Après la réunification du Nord et du Sud, le Vietnam a vécu des heures difficiles et l'Hôpital Cho Ray a été dévasté. Depuis, la politique du 'Doi Moi' (renouveau) adoptée en 1986 a fait ses preuves, l'économie s'est progressivement rétablie et avec elle la stabilité politique. Alors, les programmes d'aide des différents bailleurs de

fonds ont repris au début des années 1990.

Répondant en 1993 à la requête de coopération financière non-remboursable du Vietnam, le gouvernement japonais a décidé de fournir des équipements et des matériels médicaux à l'Hôpital Cho Ray et de rénover les bâtiments dans les trois ans.

#### ●● Aide à la gestion hospitalière et à la médecine clinique

Alors que la coopération "matérielle" s'est poursuivie, le besoin d'une coopération concernant l'aide "non matérielle" s'est fait sentir et, suite à une requête de coopération technique en 1993, une coopération technique de projet-type a été lancée en 1995.

Ce projet, programmé sur trois ans, prévoit une coopération dans les domaines de la gestion hospitalière, des pathologies cérébrales, des troubles gastro-intestinaux, des troubles circulatoires, des troubles rénaux et des soins intensifs. Il a été convenu que la coopération technique porterait sur la gestion hospitalière pendant les trois ans et sur un domaine diffé-

rent chaque année en médecine clinique, avec les troubles gastro-intestinaux la première année, les pathologies cérébrales en deuxième année et les troubles circulatoires en troisième année.

Dans les activités avec les pays en développement, la coopération internationale dans le domaine hospitalier a régressé et elle s'oriente essentiellement vers les soins de santé primaires. Toutefois, même s'il ne fait aucun doute que les soins de santé primaires sont importants pour atteindre le but visé par l'OMS, à savoir la santé pour tous en l'an 2000, il est essentiel de disposer d'un hôpital modèle pour rehausser la qualité des soins dans les pays en développement et la coopération hospitalière s'avère alors indispensable.

Cette coopération doit néanmoins être planifiée en tenant compte de la situation économique de chaque pays et elle doit être suffisamment efficace et bénéfique. A cet égard, l'objectif visé

L'entretien de rédaction a été réalisé par JICA. On ne a projet, à travers le personnel chrétien, ainsi que de l'histoire et de l'intérêt, et se réfère au Japon.



#### ▼ Projet de l'Hôpital Cho Ray

Coopération de projet-type. Ce projet vise d'une part, le renforcement du rôle de l'Hôpital Cho Ray, premier établissement de la région sud du Vietnam, et d'autre part l'instauration d'une coopération axée sur les domaines de la gestion hospitalière, des pathologies cérébrales, des troubles gastro-intestinaux, des troubles circulatoires et des USI (Unités de soins intensifs). Le projet, qui a démarré en avril 1995, est prévu pour une durée de trois ans.

par le projet est de réaliser un transfert effectif des techniques de soins médicaux en intégrant la gestion hospitalière dans le domaine de la coopération.

••

### **Amélioration des prestations médicales dans la région du Sud**

Dans le domaine de la médecine clinique, même si l'amélioration des prestations de santé dans le sud du Vietnam est prévue seulement à une date ultérieure, des séminaires sont actuellement organisés sur ce thème dans le cadre du projet. Ainsi, JICA a organisé en 1995 un séminaire sur les troubles gastro-intestinaux, avec la participation de membres du corps médical de 19 provinces, et ce séminaire a rencontré un franc succès. JICA prévoit d'organiser des séminaires dans tous les domaines spécialement pour le sud du Vietnam.

(Bureau de JICA au Vietnam)



## Indonésie Coopération technique pour la protection des populations contre la pollution

### ..... Projet du Centre de gestion de l'environnement



Laboratoire de recherche sur le contrôle de l'eau, l'équipement de l'EMC est l'équipement de l'Agence de gestion de l'environnement et les recherches scientifiques.

••

#### Pollution de l'environnement et développement économique vont de pair

Vue sur la rue principale de Djakarta. Le paysage, hérissé de bâtiments gigantesques, banques, hôtels et grands magasins, est tellement celui d'une ville moderne que personne ne croirait qu'il s'agit d'un pays en développement. Toutefois, contrairement à ce qu'indique cette vue, plus de 20% de la population citadine d'Indonésie vit dans des bidonvilles, sans eau ni électricité, ni sanitaires.

Comme il n'y a pas de réseau d'assainissement, la rivière Cihung, qui traverse Djakarta, reçoit toutes les eaux usées des ménages. Les habitants n'ont d'autre solution, avec un système de collecte des ordures quasi inexistant, que de déverser leurs déchets dans les rivières ou les canaux et il semblerait que la situation continue de s'aggraver. Ainsi, les petites usines et entreprises vétustes bordant la rivière y déversent également leurs déchets industriels, sans aucun traitement préalable. Dans le cours inférieur,

la pollution a atteint un tel degré que les poissons ne survivent pas.

••

#### Centre de gestion de l'environnement : son rôle et sa fonction

Le Centre indonésien de gestion de l'environnement (EMC) s'est donné pour mission de lutter contre ces problèmes d'environnement. Par des activités de contrôle et d'inspection dans les usines, ce véritable centre technologique traque à la base les polluants déversés dans l'environnement. Ces activités sont nécessaires pour protéger les Indonésiens des effets de la pollution néfastes pour leur santé et même pour leur vie.

Néanmoins, l'Indonésie est un vaste territoire et les activités de contrôle de l'EMC ne peuvent couvrir tout le pays. C'est pourquoi il s'avère nécessaire d'une part, d'exploiter au maximum les fonctions de contrôle exercées par de nombreux laboratoires locaux et d'autre part, que l'EMC leur apporte son assistance sur le plan technologique.

L'EMC doit aussi apporter

l'aide technologique nécessaire pour la mise en application des lois et réglementations concernant les problèmes d'environnement édictés par l'Agence de gestion de l'environnement (EMA), établie seulement en 1990, et lui apporter son soutien.

JICA a dépêché une équipe de projet de six personnes auprès de l'EMC en Indonésie. Leur mission est d'enseigner au personnel et principalement aux jeunes, une large gamme de technologies : techniques fondamentales utilisées dans l'analyse des substances infinitésimales rejetées dans l'environnement, techniques de contrôle, méthodes de programmation, d'exécution, d'analyse et de compilation de rapports, et enfin techniques indispensables pour accéder au poste de conférencier, d'enseignant ou de chargé de travaux pratiques, pour que ces jeunes forment à leur tour le personnel des laboratoires locaux et leur donner une qualification de chercheur polyvalent en matière d'environnement.



#### Projet du Centre de gestion de l'environnement (EMC)

Coopération technique de projet-type pour l'établissement et la gestion de l'EMC. Objectifs du projet : (1) amélioration des techniques et de la technologie utilisées par les techniciens dans les études sur l'environnement, (2) amélioration du programme de formation, (3) développement des activités de contrôle, pour faire de l'EMC un laboratoire de référence et (4) contribution à l'amélioration de la qualité de l'environnement en Indonésie. Le projet, lancé en 1993, est programmé sur cinq ans.

••

### Une action menée en parallèle avec les autres pays donateurs

Dans le cadre de ses activités de coopération, JICA publie en anglais des rapports d'étude sur l'état des rivières de Djakarta et de la zone côtière, sur les recherches relatives à la pollution atmosphérique et enfin sur l'étude du mercure dans la rivière Kapuas, dans la partie occidentale de Kalimantan (Bornéo). Ces rapports, avec d'autres publications, constituent une base de données importante pour renforcer le rôle de gestion de l'EMA.

Diverses organisations coopèrent avec l'Agence de gestion de l'environnement, telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), le Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECE), ainsi que des organisations donatrices d'Australie, d'Allemagne et du Canada. Une aide est par ailleurs fournie aux administrations locales.

Pour assurer le succès de la coopération dans le domaine de l'environnement, les nations donatrices et les organismes travaillent en collaboration. Parmi ceux-ci, l'EMC, qui est soutenu par JICA, joue un rôle essentiel comme agence clé dans le domaine technique.

(Bureau de JICA en Indonésie)

Asie II  
(Asie du Sud-Ouest)

### Une région pauvre avec d'importants besoins de développement

L'Asie du Sud-Ouest comprend sept pays : le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et le Sri Lanka. Elle abrite 1,1 milliard d'habitants, soit un cinquième de la population mondiale, ce qui correspond à une grande diversité d'ethnies, de religions, de langues et de coutumes. Cette diversité, combinée au manque de dynamisme de l'économie et à des revenus peu élevés, est à l'origine de problèmes socio-économiques.

En dépit de leurs divergences politiques, les sept pays de cette région ont fondé en décembre 1985 l'ASACR (Association Sud-Asiatique de Coopération Régionale), dans le but de consolider les aspects techniques et pratiques de leurs relations de coopération.

L'Asie du Sud-Ouest comprend quatre PMA\* (Bangladesh, Bhoutan, Maldives, Népal) et comme en témoigne le PNB par habitant (entre 160 et 820 dollars, d'après le rapport annuel 1995 de la Banque mondiale), c'est l'une des régions les plus pauvres au monde, et ses besoins en matière de développement sont colossaux.

À l'exception des Maldives, les pays de cette région vivent essentiellement de l'agriculture, qui occupe plus de la moitié de la population active, et les économies nationales sont donc fortement dépendantes du climat. Le commerce extérieur est axé sur l'exportation de produits primaires tels que les produits agricoles ou le textile, et sur l'importation de biens d'équipement tels que les machines. Cette struc-

ture est fragile, parce que facilement influencée par la fluctuation des prix internationaux des produits primaires. Ainsi, beaucoup de pays souffrent d'un déficit commercial permanent.

Comme la plupart des pays ayant accédé à l'indépendance après la Seconde Guerre mondiale, les pays du Sud-Ouest asiatique, désireux de devenir économiquement indépendants, ont commencé par protéger leurs industries nationales par des mesures visant à remplacer les importations. Sur les traces du Sri Lanka, qui a entamé sa libéralisation économique en 1977, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Népal se sont orientés vers une politique d'assouplissement des réglementations et de stimulation des investissements et des exportations.

### Coopération japonaise en Asie du Sud-Ouest

Le Japon est l'un des principaux pays donateurs dans cette région. En 1994, il lui a consacré 1,751 milliard de dollars, soit 18,3% du montant total de son APD. En 1995, ces chiffres étaient de 1,435 milliard de dollars, soit de 13,6% du total. Quant à la forme de l'aide, dans les années 1960, elle se composait à plus de 90% de prêts gouvernementaux, destinés principalement à l'Inde et au Pakistan. Toutefois, la part des dons (coopération financière non remboursable et coopération technique) a augmenté de manière importante par la suite. Les statistiques sur l'aide japonaise en 1995 font état de 37% pour la coopération financière non remboursable, de 11% pour la coopération technique et de 52% pour la coopération financière

remboursable.

Compte tenu de l'existence des quatre PMA, des efforts ont été entrepris pour accroître la coopération financière non-remboursable, notamment en matière d'aménagement des infrastructures économiques, de développement agricole, de santé publique et de médecine, de cadre de vie et de valorisation des ressources humaines. En 1995, le Bangladesh était le numéro un mondial des pays bénéficiaires de l'aide.

Même si elle est assurée dans tous les domaines, la coopération technique ne représente qu'un faible pourcentage de l'APD du Japon. Depuis quelques années, le Népal, le Sri Lanka et le Bangladesh en sont les principaux bénéficiaires.

### Lutte contre la pauvreté, BHN et protection de l'environnement

La plupart des pays du Sud-Ouest asiatique ont adhéré aux principes de l'économie de marché et appuient énergiquement des mesures de développement privilégiant l'équilibre macro-économique. Or, le développement économique de la région a pris du retard et la pauvreté frappe encore la majeure partie de la population. Les mesures d'aide au développement ne doivent donc pas se limiter à la mise en place d'infrastructures socio-économiques. Pour permettre un développement durable, elle doivent également prendre en compte la lutte contre la pauvreté, les besoins essentiels de l'être humain et la protection de l'environnement.

Compte tenu du stade de développement socio-économique des pays d'Asie du Sud-Ouest, le Japon leur a accordé le statut de bénéficiaires prioritaires de son aide. Néanmoins, étant donné qu'ils remplissent rarement les conditions de réception de l'aide et qu'ils ont du mal à prendre en charge les frais locaux, le Japon doit s'efforcer de déterminer clairement les secteurs prioritaires de l'aide et de bien cerner les problèmes liés à sa mise en œuvre.

Ces dernières années, de nombreuses missions d'étude chargées de consultations annuelles ont été envoyées en Inde, au Bangladesh, au Pakistan, au Sri Lanka et au Népal, afin de discuter de la coopération financière non-remboursable et de la coopération technique avec les administrations concernées, et fournir ainsi, au sein du plan national de développement économique et social, l'aide la mieux adaptée au contexte national dans les domaines où les besoins sont les plus importants.

Par ailleurs, pour chacun des cinq pays précités, JICA a mis en place un comité d'étude de l'aide par pays, chargé d'analyser les besoins de développement et l'aide à apporter à l'avenir. S'appuyant sur le rapport de ces comités, le gouvernement japonais envoie des missions d'étude générale sur la coopération éco-

nomique pour dialoguer avec le gouvernement concerné et étudier les mesures à adopter à moyen et long terme.

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GII), le Japon a mis en œuvre à partir de l'exercice 1994 un projet de coopération en matière de population et de VIH/SIDA qui doit se poursuivre jusqu'en l'an 2000 ; il dispose pour cela d'un budget de 3 milliards de dollars. Des projets couvrant ces domaines ont été identifiés et formulés pour l'Asie du Sud-Ouest.

### Une coopération efficace et axée sur les domaines prioritaires de chaque pays

Concernant la coopération en faveur de l'Inde, un second comité d'étude de l'aide par pays a été mis en place au cours de l'exercice 1994 (le premier l'avait été en 1988) afin d'analyser les besoins en matière de développement et de faire des propositions sur l'aide à venir. La mission d'étude générale pour la coopération économique, mission officielle envoyée sur place fin mars 1995, a confirmé que les efforts de coopération du Japon dans ce pays devaient se concentrer sur les infrastructures économiques, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement.

Le processus de libéralisation entamé par l'Inde en 1991 a eu des résultats positifs ces quatre dernières années. Toutefois, d'importants efforts de développement restent à accomplir, notamment pour améliorer les conditions de vie des plus démunis ou pour mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement afin de garantir une croissance durable. Ainsi, on attend beaucoup du renforcement de la coopération technique et de la coopération financière non-remboursable pour les BHN et l'environnement, domaines dans lesquels les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants jusqu'à maintenant.

Une mission d'étude chargée des consultations annuelles a été envoyée au Népal fin février 1995 pour dialoguer avec le gouvernement népalais sur les mesures à prendre. Dans ce contexte, la partie japonaise s'est prononcée pour une coopération concernant les domaines prioritaires suivants : BHN, aménagement des infrastructures de base et protection de l'environnement, avec notamment des mesures contre les catastrophes naturelles. Pour rendre la coopération plus efficace, il reste toutefois à établir une véritable coordination entre coopération technique et coopération financière non-remboursable.

Depuis l'exercice 1994, un ambitieux projet de coopération a été mis en œuvre dans l'ouest du Népal, région où la régression des forêts est très préoccupante. Ce projet, exécuté par l'intermédiaire d'une coopération technique de projet-type et de volontaires JOCV, est combiné à une étude de développement d'activités

destinées à protéger la forêt passant par l'amélioration des conditions de vie des habitants des villages locaux.

Concrètement, les volontaires JOCV collaborent avec les ONG locales afin d'étudier les besoins de développement village par village. Dans le cadre d'une coopération technique de projet-type, ils participent au "projet de développement communautaire et de sauvegarde de la forêt et du bassin versant", projet destiné à la formulation et à l'exécution d'un programme de développement rural adapté aux besoins des habitants. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude de développement intitulée "aménagement intégré des bassins versants dans les collines de l'ouest" et destinée à l'élaboration d'un projet d'aménagement des bassins des cours d'eau traversant cette zone, ils étudient les conditions naturelles et socio-économiques. Les résultats ainsi obtenus servent à déterminer l'orientation du plan d'utilisation des terres du projet précité.

Au Pakistan, un Programme d'Action Sociale (PAS) a été élaboré en tant que plan de développement pour 1992-1995, ainsi qu'un ensemble de politiques visant à stimuler le développement des secteurs sociaux en retard. Les principaux domaines concernés sont : (1) l'enseignement primaire, (2) les soins de santé primaires, (3) l'amélioration des conditions nutritionnelles, (4) l'amélioration de l'alimentation en eau et des conditions d'hygiène dans les villages et enfin (5) la population et le planning familial.

Depuis quelques années, le Pakistan tend à demander au Japon une aide centrée sur le secteur social. Pour répondre à cette attente, le Japon a accordé sa coopération financière non-remboursable pour des projets dans le domaine de l'éducation et notamment la construction d'écoles primaires et de centres de formation d'enseignantes.

Pour le Sri Lanka, qui présente un niveau de revenu et d'éducation relativement élevé par rapport aux autres pays d'Asie du Sud-Ouest, une coopération technique est tout à fait envisageable. Ce pays a déclaré ses provinces du sud, où le développement a pris du retard, zone de développement prioritaire et, depuis l'exercice 1994, JICA y réalise une étude de développement intitulée "projet de développement de la région sud" dont l'objectif est d'élaborer un plan directeur pour le développement global de cette partie de l'île.

## Népal Lutte contre la disparition progressive des forêts par l'action participative des habitants

### Projet de développement communautaire et de sauvegarde de la forêt et du bassin versant

#### •• Entreprise conjointe pour stopper la disparition progressive des forêts

Les reliefs du Népal sont couverts de rizières en terrasses. Pour les populations locales, les glissements de terrain quasi annuels à la saison des pluies, les inondations, l'érosion et la dévastation des terrains sont autant de problèmes qui menacent sérieusement leurs moyens de subsistance. Par ailleurs, il est vrai que la destruction et la raréfaction des forêts, qui sont à l'origine de ces problèmes, sont la conséquence de la pauvreté des habitants. Afin de freiner la surexploitation de la forêt, il faut donc d'abord améliorer leurs conditions d'existence.

La raréfaction de la forêt est particulièrement marquée dans la zone montagneuse occidentale (provinces de Parbat et Kaski). Dans cette région, JICA conduit, depuis juillet 1994, le "projet de développement communautaire et de sauvegarde de la forêt et du bassin versant", au titre de la coopération technique de projet-type.

L'objectif de ce projet est de stopper la surexploitation, et partant, la raréfaction de la forêt, en faisant participer les habitants aux activités de développement destinées à améliorer leurs conditions de vie. On espère ainsi, en protégeant les forêts, préserver les terres et permettre aux forêts anciennement décimées de se reconstituer.

Ce projet-type de coopération

technique est mené conjointement au "projet concerté pour une ville plus verte", réalisé par des JOCV et "l'étude de développement sur l'aménagement intégré des bassins versants dans les collines de l'ouest". Les activités de développement communautaire, définies à partir des besoins des résidents locaux et dirigées par ces derniers, poursuivent trois objectifs : contribuer à l'amélioration de l'environnement naturel, augmenter la productivité des terres et rehausser le niveau de vie des habitants. Les trois projets interagissent vers un objectif commun et les résultats obtenus méritent que l'on s'y attarde.

#### •• Objectifs communs des trois projets concertés

La coopération technique de projet-type, le projet JOCV et l'étude de développement poursuivent plusieurs objectifs en commun.

Dans le "projet concerté pour une ville plus verte" des JOCV, dix équipes, composées de volontaires et de bénévoles locaux en

binôme, sont envoyées dans les régions montagneuses auprès des habitants pour les aider à identifier leurs besoins fondamentaux. Les résultats obtenus servent à définir, exécuter et gérer un plan de développement communautaire. Ce plan de soutien, établi en contact direct avec les habitants, est destiné à mieux leur faire comprendre le cadre et la méthode des activités de développement proposées.

Leur mise en œuvre, suivant le programme défini par les résidents locaux, est par ailleurs l'occasion d'un échange de vues coordonné entre les bénéficiaires du projet et les membres de l'encadrement

▼

Plan de développement communautaire et de sauvegarde de la forêt et du bassin versant  
Projet-type dans le cadre de la coopération technique, concernent les zones montagneuses des provinces de Kaski et Parbat, destiné à freiner le dépérissement des forêts et à favoriser l'extension de la sylvikulture par le biais d'un projet de développement communautaire pilote.

Un des objectifs est de faire participer les populations locales. Ici, une séance de discussion des besoins essentiels des habitants.



technique.

Dans la coopération technique de projet-type, une aide technique et financière est apportée pour la planification et l'exécution des activités de développement communautaire, par les JOCV en coopération avec les administrations locales. Les experts détachés pour ce projet jouent un rôle tout à fait essentiel, comme conseillers techniques des JOCV, en soutenant les activités de l'équipe, telles que la coordination sur le plan administratif.

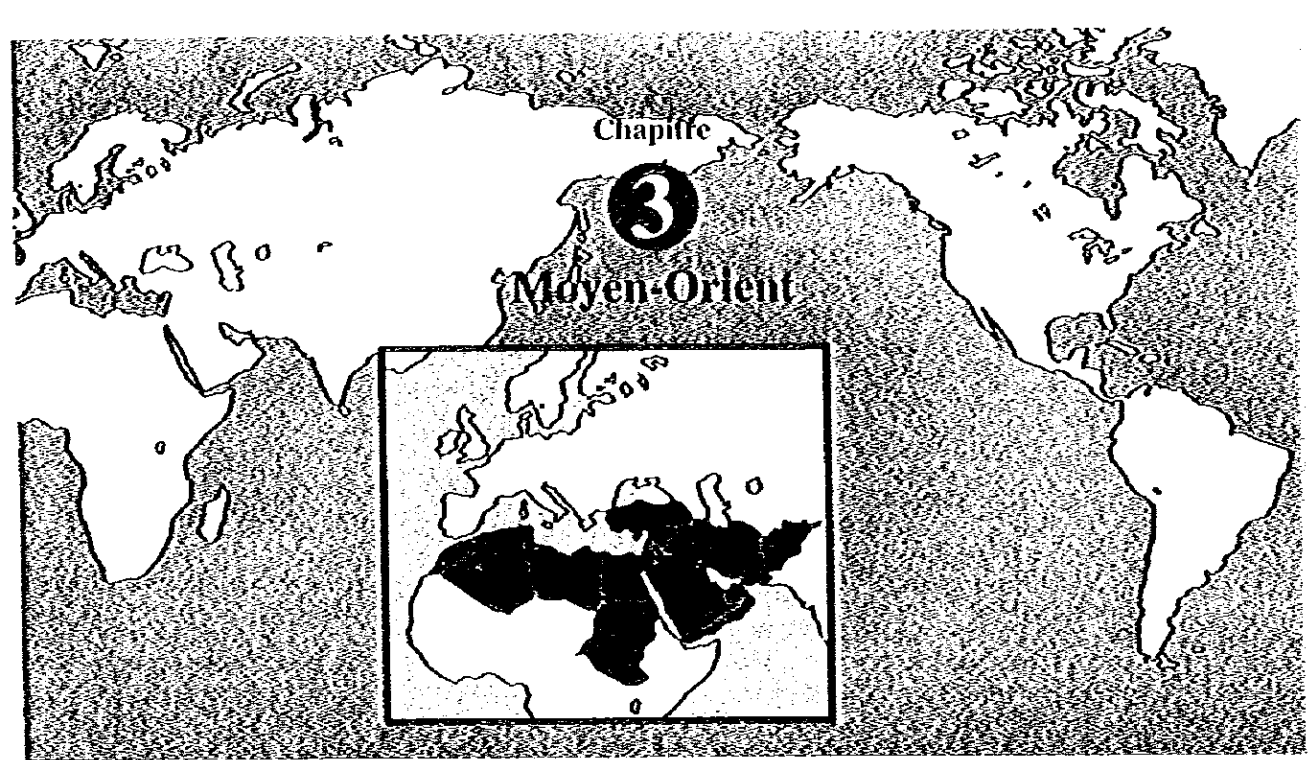
Les travaux des études de développement ont vraiment débuté en décembre 1995. Depuis cette date, le plan de gestion à long terme du bassin versant, qui prévoit l'aménagement des terres et l'amélioration du cadre de vie des résidents, a été adopté et il devrait permettre de fournir des éléments de base pour les futurs développements des deux projets précités.

Ce projet constitue une nouvelle forme de coopération. En effet, il combine la flexibilité de l'ONG locale, plus au fait des besoins des résidents locaux que quiconque, et le soutien aux activités de développement communautaire conduites par les résidents, tout en apportant l'attention voulue aux couches faibles de la population et notamment les femmes, tenues jusqu'alors à l'écart des plans d'aménagement communautaire.

Ce programme coopératif vient juste de démarrer et il faut laisser passer un peu de temps pour qu'il donne des résultats pour la protection de la forêt et des terres. Toutefois, si les résidents locaux parvenaient, par leur initiative et leurs actions, à relever leur

propre niveau de vie, on pourrait nourrir de grands espoirs pour la protection durable de l'environnement.

(Bureau de JICA au Népal)



### Point de rencontre de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique

La région du Moyen-Orient, qui regroupe 21 pays, s'étend de l'Afghanistan au Maroc dans le sens ouest, et de la Turquie au Soudan dans le sens nord-sud. Son importance n'est pas seulement due à sa position géographique, au carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, mais aussi au fait qu'elle renferme 70% des réserves de pétrole connues et qu'elle exporte 50% du pétrole mondial.

Le Japon dépend à 75% du Moyen-Orient pour ses importations de pétrole. L'importance de cette région est donc déterminante pour l'économie japonaise, et pour celle de la planète en général.

Toutefois, ces 21 pays n'ont pas tous la chance de receler des ressources souterraines : on distingue les pays riches en pétrole et en gaz naturel, tels que l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, la Libye et l'Algérie, des pays figurant parmi les plus pauvres au monde (PMA), comme le Soudan ou le Yémen, ce qui montre l'importance des disparités économiques au sein de cette zone géographique.

### Aridité du climat

La plupart des pays de cette région ont un climat aride, mais les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) jouissent d'un climat de type méditerranéen, et le Yémen d'un climat de montagne. Etant donné la faiblesse des précipitations, la distribution d'eau

potable et l'irrigation constituent des problèmes de taille pour le développement de l'agriculture. Parmi les pays pauvres en ressources souterraines, nombreux sont ceux qui, de surcroît, sont caractérisés par un niveau pluviométrique bas et un environnement naturel hostile qui ne facilite pas leur développement socio-économique.

Sur le plan ethnique, le Moyen-Orient comprend 17 pays du monde arabe et 4 pays non arabes : l'Afghanistan, l'Iran, la Turquie et Israël. Le judaïsme, l'islam et le christianisme, les trois grandes religions influentes dans le monde, sont toutes trois originaires de cette région. Or les divergences religieuses exacerbent les tensions politiques, comme en témoignent les conflits entre la nation juive d'Israël et ses voisins islamiques, au sujet de leur ville sainte commune, Jérusalem.

Sur les plans religieux et politique, il ne faut pas non plus négliger la montée du fondamentalisme islamique, comme c'est le cas en Algérie. Parmi les régimes politiques du Moyen-Orient, on trouve des républiques telles qu'en Egypte ou en Iraq ainsi que des monarchies et des émirats tels qu'en Arabie Saoudite, au Maroc, en Jordanie et dans les Emirats Arabes Unis.

### Evolution du processus de paix

Le Moyen-Orient est le théâtre de nombreux conflits, notamment en Palestine, au Liban et en



Afghanistan.

Quoi qu'il en soit, la question palestinienne a beaucoup évolué ces dernières années. Suite à la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) et à l'accord israélo-palestinien de septembre 1993, un régime d'autonomie a été mis en place en Cisjordanie et à Gaza, territoires occupés par Israël depuis 1967, date de la 3ème guerre israélo-arabe.

Le processus de paix alors enclenché s'est ensuite poursuivi, notamment par la signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie en octobre 1994. La communauté internationale accomplit de son côté de nombreux efforts pour soutenir le processus de paix au Moyen-Orient.

Ce processus concerne aussi la Syrie et le Liban. Ainsi, on attend beaucoup des négociations entre la Syrie et Israël, dont l'issue est particulièrement importante pour l'évolution de la paix dans la région.

### Coopération japonaise au Moyen-Orient

La part de la coopération bilatérale japonaise au Moyen-Orient représente environ 10% du montant total attribué depuis 1979. En 1991, à l'issue de la guerre du Golfe, les prêts en yens octroyés à titre d'aide aux pays environnants ont atteint le chiffre record de 1,865 milliard de dollars, soit 20,4% de l'aide bilatérale totale. Leur part ne représentait plus que 4,3% en 1992, et 6,8% en 1993, correspondant à 721 millions de dollars.

De tous les pays du Moyen-Orient, le premier bénéficiaire de l'aide est l'Égypte, qui reçoit 33,7% de l'aide bilatérale totale ; viennent ensuite la Jordanie (22,5%) et la Syrie (17,0%). En 1993, JICA a consacré 13,9 milliards de yens (9,6% du total) à ses programmes dans cette région.

### Résultats obtenus et priorités des programmes de JICA

Face à la diversité politique, économique et sociale des pays de la région, JICA propose une coopération adaptée à chaque contexte national, mettant en cela l'accent sur une prise en compte de l'environnement et sur une utilisation efficace des ressources.

Ainsi, dans les pays riches en ressources pétrolières comme l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, priorité est donnée - surtout en matière de valorisation des ressources humaines - à l'aide aux efforts d'auto-assistance, afin que ces pays puissent sortir d'une économie monovalente, dépendante du pétrole. Pour des pays à revenu faible ou moyen, comme la Syrie, JICA concentre son action sur l'aménagement et l'extension des infrastructures socio-économiques, pour favoriser une croissance durable. Enfin, dans les pays les moins avancés comme le Yémen, la coopéra-

tion se focalise sur les BIIN, et plus particulièrement sur la santé et les soins médicaux.

Par ailleurs, neuf programmes de stage dans des pays tiers ont été mis sur pied dans le cadre de la coopération Sud-Sud : trois en Jordanie (dont la formation sur l'énergie électrique) et six en Égypte (dont la formation de personnel soignant).

En septembre 1995, le Premier ministre d'alors, Tomiichi Murayama, s'est rendu dans cinq des pays du Moyen-Orient ainsi qu'en Palestine (bande de Gaza). Il a réaffirmé l'importance pour le Japon de soutenir activement la poursuite du processus de paix dans la région, ce dont les parties concernées se sont félicitées.

S'agissant de l'aide à la Palestine, le Japon a annoncé qu'il apporterait un " soutien direct " à l'autorité nationale palestinienne intérimaire, sans aucune ingérence des organisations internationales. Le Japon accorde désormais un soutien total.

Depuis l'accord israélo-palestinien de septembre 1993, la communauté internationale a entrepris d'aider la Palestine dans la poursuite du processus de paix. Le Japon a accueilli 71 stagiaires en 1994 et 52 en 1995 (auxquels s'ajoutent 12 participants sur le territoire japonais et 40 participants dans le cadre du programme de stage dans un pays tiers, en Égypte ou en Jordanie), par l'intermédiaire du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient) (Depuis 1985, quelque 300 stagiaires ont été associés à ces programmes).

Lors des discussions multilatérales sur la paix au Moyen-Orient de 1992, cinq groupes de travail sur l'environnement, le développement économique, les ressources en eau, la maîtrise des armements, les réfugiés, ont été formés. En tant que président du groupe de travail sur l'environnement et vice-président des groupes consacrés au développement économique, aux ressources en eau et aux réfugiés, le Japon n'a cessé de déployer des efforts dans ces domaines.

Dans le cadre du groupe de travail sur le développement économique, le Japon a réalisé une étude de développement pour le "plan de développement du tourisme" en Jordanie et organisé un "séminaire pour le développement des PME" en janvier 1995.

Dans cette région où les ressources en eau se caractérisent par leur rareté, JICA, dans le cadre du groupe de travail correspondant, mène depuis octobre 1993 une étude de développement sur "le dessalement des eaux souterraines saumâtres". L'objectif est d'exploiter les abondantes quantités d'eaux souterraines dont récite la Jordanie. En collaboration avec ce même groupe de travail, JICA a également organisé un "séminaire sur les techniques de dessalement et la gestion des ressources en eau".

En 1995, les recherches du groupe de travail sur l'environnement ont donné lieu à l'exécution d'une coopération financière non-remboursable pour le "projet de lutte contre le déversement accidentel de pétrole dans le nord du golfe d' 'Aqaba".

Suite à une discussion sur les normes d'attribution de l'aide qui s'est déroulée lors de la réunion des hauts responsables du CAD en mai 1995, des mesures de transition ont été adoptées pour le Moyen-Orient. A compter du 1er janvier 1996, le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis sont reclassés de la partie I à la partie II de la liste des bénéficiaires. Par ce reclassement, le gouvernement japonais a décidé de réduire l'importance de la coopération technique d'un tiers par an durant les trois prochaines années, à titre de mesure transitoire dans sa coopération avec ces pays et notamment le Koweït.

JICA a étudié la manière la plus efficace d'apporter son aide à la Jordanie, impliquée dans le processus de paix au Moyen-Orient, et a pour cela invité des intellectuels et constitué un comité d'étude de l'aide par pays. Par ailleurs, en mars 1996, le Ministère des Affaires étrangères a envoyé une mission d'étude générale pour la coopération économique en Jordanie.

Deux questions essentielles devront bientôt être débattues dans le cadre de la coopération au Moyen-Orient : examen de la politique pour déterminer les futures modalités de coopération avec la Palestine, territoire qui n'a pas encore véritablement le statut d'Etat, et, avec en toile de fond le processus de paix, les modalités de coopération appropriées avec les pays voisins tels que la Syrie, la Jordanie et le Liban.

### Syrie - Participation des JOCV à la promotion du sport pour handicapés

#### ..... Coopération technique dans le domaine du sport



Elèves et professeurs du club de basket-ball à Damas

#### •• Prouesses des JOCV grâce au sport

L'envoi de JOCV en Syrie est une longue histoire. Elle remonte en effet aux premiers volontaires détachés à l'École centrale de Police du Ministère des Affaires intérieures en 1970, pour enseigner le judo et le karaté. Aussi, dans la lignée de leurs aînés, tous les JOCV spécialisés dans ce domaine connaissent depuis de bons résultats en Syrie.

Sur les 243 JOCV envoyés en Syrie, 82 sont des volontaires éducateurs dans les disciplines suivantes : judo, karaté, gymnastique d'entretien, athlétisme sur piste, tennis de table, volley-ball, gymnastique sportive, badminton, basket-ball, handball, aérobic, tennis, gymnastique rythmique, natation et médecine du sport.

Bien que les JOCV actuellement détachés soient spécialisés dans huit disciplines, l'activité principale est la coopération sportive pour handicapés. Selon les estimations, il y a en Syrie beau-

coup de personnes physiquement et mentalement handicapées, à cause de la guerre (la Syrie n'est pas encore tout à fait en paix) mais aussi des mariages suivant la tradition arabe (taux élevé d'unions entre cousins).

L'Association sportive pour handicapés, qui fait partie de la Ligue générale des Sports, adhère avec enthousiasme au développement de ces activités sportives. Néanmoins, l'absence d'une véritable infrastructure sociale fait qu'il est difficile, d'une part de prévoir un budget suffisant dans ce domaine, et d'autre part que le sport pour handicapés est mal connu et qu'il manque d'entraîneurs disposant de l'expérience nécessaire.

#### •• Projets pour populariser le basket-ball en fauteuil roulant

C'est dans ces circonstances que JICA a commencé, en 1990, son programme d'envoi de sportifs volontaires pour handicapés. Depuis, au total cinq volontaires

ont animé des activités, dont 3 dans la capitale Damas, 1 à Alep et 1 à Homs. Ces derniers ont essentiellement contribué à populariser et à enseigner le basket-ball en fauteuil roulant. De plus, 75 fauteuils destinés à la pratique de ce sport ont été fournis en trois temps.

Ces activités ont été très bien accueillies : un entraîneur syrien a participé en 1994 à un stage de formation d'éducateur sportif pour handicapés et la première compétition de basket-ball en fauteuil roulant au niveau national a été organisée en 1995.

Les projets de coopération de JICA pour les sportifs handicapés, ainsi que dans les autres disciplines sportives représentées dans le projet réalisé par les JOCV, sont très estimés au sein de la Ligue générale des Sports et son président apprécie la coopération technique du Japon lors des manifestations qu'elle organise.

Le développement de la coopération sur le plan sportif, axée sur la valorisation des ressources humaines, devrait probablement rester une activité prioritaire avec la Syrie.

(Bureau de JICA en Syrie)



#### Coopération technique dans le domaine sportif

La promotion du sport pour handicapés au programme des activités des JOCV : l'objectif est de faire connaître aux handicapés le plaisir ainsi que les joies du sport et les grands moments de satisfaction qu'il peut procurer. D'autres enseignements ont également été dispensés dans de nombreuses autres disciplines.



### De nombreux freins au développement socio-économique

L'Afrique (région subsaharienne hors Soudan) est une vaste région de 21 780 000 km<sup>2</sup> composée de 46 pays en développement, auxquels s'ajoute l'Afrique du Sud. Son climat est très diversifié, et des zones sèches comme le désert du Sahara et le désert de Kalahari, ainsi que des zones de forêt tropicale très chaudes et très humides, occupent une surface considérable.

Nombre de pays africains ont accédé à l'indépendance au cours des années 1960. A l'époque coloniale, les tribus qui partageaient la même langue et les mêmes coutumes ont été divisées sous la domination des puissances occidentales, ce qui est supposé être la cause des conflits inter-ethniques et des litiges frontaliers survenus après l'indépendance. Aujourd'hui encore, on pense que les conflits internes au Rwanda, au Burundi et au Nigeria, notamment, sont une des conséquences des problèmes ethniques et tribaux.

Dans cette région, l'économie de nombreux pays repose encore sur la monoculture d'un produit primaire, conséquence de la gestion de l'agriculture à l'époque coloniale. Ainsi, la structure économique de ces Etats est fragile, car elle dépend des aléas du climat tels que la sécheresse et de la fluctuation des cours sur le marché mondial.

Par ailleurs, des possibilités de formation et d'éducation limitées qui engendrent une pénurie de ressources humaines susceptibles de construire une future nation, témoignent depuis l'indépendance, des diffi-

cultés rencontrées par les pays africains dans leur tentative de développement socio-économique.

### L'Afrique regroupe 32 des 48 pays les moins avancés (PMA)

Nombre de pays qui ont accédé à l'indépendance dans les années 1960 ont connu une croissance régulière grâce à la bonne tenue de l'économie mondiale et à l'aide des pays industrialisés. A l'époque, les cours des produits primaires destinés à l'exportation étaient stables. Par la suite, malgré l'augmentation en volume de l'aide au développement, divers facteurs tels que la chute des cours des matières premières, les chocs pétroliers, l'échec des politiques économiques, des assises politiques instables, les conflits régionaux et les guerres civiles, ont entraîné la stagnation.

Au cours des années 1970, de nombreux pays ont contracté une dette extérieure considérable pour maintenir leur niveau de revenu et d'investissements. Puis, dans les années 1980, cette dette a pris des proportions colossales en raison d'une croissance négative du PNB; ainsi, au début des années 1990, la dette cumulée était 20 fois plus importante que durant la décennie 1970.

D'après les normes définies par le CAD, 32 des 48 PMA se trouvent sur le continent africain, de même que 4 des 15 "pays à faible revenu". Ceci donne une idée des problèmes de développement socio-économique dans cette région.

## Soutien de la communauté internationale aux efforts d'auto-assistance

Les pays d'Afrique sont entrés dans une phase de changements importants sur les plans politique et économique.

Jusqu'ici, la plupart d'entre eux étaient dotés d'un régime fortement centralisé dirigé par un leader charismatique, avec une junte militaire ou une dictature à parti unique censée maintenir l'unité de l'Etat. Mais depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide, on observe un net mouvement de démocratisation qui voit les régimes socialistes dictatoriaux à parti unique évoluer vers le multipartisme.

De plus, dans beaucoup de pays, la politique économique socialiste s'est soldée par un échec. Devenus libéraux, ces pays s'efforcent désormais de restructurer leur économie sous l'égide de la Banque mondiale et du FMI (les programmes d'ajustement structurel prévoient des mesures d'austérité budgétaire et de réduction de la masse monétaire, la révision des tarifs publics et des subventions, la dévaluation de la monnaie et l'unification du système de change, et enfin la privatisation des entreprises nationales et la réforme des finances publiques).

Face à ces problèmes économiques, les organisations internationales et les pays Membres du CAD ont créé le "Fonds africain" et le "Programme spécial d'assistance (en faveur des pays à faible revenu surendettés d'Afrique subsaharienne à l'Afrique subsaharienne) (PSA)", avec la contribution de l'AID (Association Internationale pour le Développement) et des "Facilités d'Ajustement Structurel (FAS)" du FMI et ont ainsi pu soutenir les efforts d'assistance de ces pays.

## Vers la démocratisation et la reconstruction de l'Afrique du Sud

L'un des événements marquants survenus ces dernières années dans cette région aura été l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud et l'élection à la tête de l'Etat de Nelson Mandela, Président de l'ANC (African National Congress) et premier Président noir, en avril 1994.

La réintégration de l'Afrique du Sud dans la communauté internationale revêt une importance capitale pour le sud du continent, car la puissance économique de ce pays est écrasante dans cette région. Le Japon, qui entend soutenir les efforts d'auto-assistance des anciennes victimes de l'apartheid, assure depuis 1990 une coopération financière non-remboursable au niveau local ainsi que l'accueil de stagiaires par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies tels que le Programme d'enseignement et de formation pour l'Afrique australe (UNETPSA) et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud.

De plus, après l'abolition de l'apartheid, le gouvernement japonais a annoncé en juillet 1994, son intention de soutenir Nelson Mandela dans la reconstruction du pays. A cet effet, il s'est alors engagé à fournir sur les deux années à venir une APD d'environ 300 millions de dollars (30 millions sous forme de coopération financière non-remboursable, 20 millions pour la coopération technique et 250 millions sous forme de prêts en yens) ainsi que 500 millions de dollars de financement de la Banque d'export-import du Japon (JEXIM) et quelque 500 millions de dollars de garanties commerciales, soit un total de 1,3 milliard de dollars.

Afin de concrétiser cet engagement officiel, JICA a envoyé une mission d'étude de confirmation de projets (en juin 1994) et une mission d'étude de formulation de projets (en janvier 1995) dans les domaines suivants : santé, alimentation en eau, assainissement et hygiène publique. Par ailleurs, JICA s'est efforcée de cerner avec précision les besoins de la population noire d'Afrique du Sud en matière d'aide, et d'identifier et de formuler des projets de qualité.

D'autres pays, comme l'Ethiopie, le Malawi, l'Ouganda et Madagascar, se sont également orientés vers la démocratisation. Par ailleurs, au Mozambique et en Angola, pays longtemps ravagés par la guerre civile, le gouvernement et les organisations anti-gouvernementales ont signé des accords de paix, et la reconstruction de ces pays a commencé. Le Nigeria et le Zaïre se heurtent encore pour leur part à des difficultés sur la voie de la démocratisation.

Beaucoup de pays connaissent des problèmes d'instabilité politique. Au Rwanda, des conflits armés éclatent sporadiquement entre le parti au pouvoir et le gouvernement précédent. Dans le pays voisin, le Burundi, on redoute que les affrontements interethniques ne débouchent sur un conflit armé à plus grande échelle.

Le Liberia et la Sierra Leone sont également en proie à une instabilité politique, qui entrave les efforts de développement socio-économique des autres pays de la région, quel que soit leur niveau de développement.

## Coopération japonaise en Afrique

Dans ce contexte, le Japon a organisé, en octobre 1993, une "Conférence internationale sur le développement de l'Afrique", sous l'égide des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Objectifs de cette conférence : discuter de l'orientation future du développement en Afrique et sensibiliser l'opinion publique, japonaise et étrangère, à la situation actuelle de l'Afrique et à la nécessité d'apporter son aide à ce continent.

Lors de cette conférence, le gouvernement japo-

naïa a annoncé son intention d'accorder une coopération financière non-remboursable de 250 à 300 millions de dollars sur 3 ans pour l'exploitation des eaux souterraines et l'extension de l'alimentation en eau, à titre d'assistance concrète aux pays de l'Afrique subsaharienne.

JICA a également apporté une contribution active par des études de développement et une coopération financière non-remboursable et l'on estime que les objectifs des promesses officielles seront normalement atteints.

Enfin, pour assurer le suivi de la conférence, le Japon a organisé en décembre 1994 un "Forum Asie-Afrique" en Indonésie, sous les auspices des Nations Unies et du gouvernement indonésien, et il a participé aux ateliers régionaux qui se sont tenus au Zimbabwe en juillet 1995. A l'occasion de ces ateliers, le Japon a milité en faveur du dialogue et de la concertation entre l'Afrique et l'Asie.

### Evolution de l'aide bilatérale en Afrique

En 1989, le montant de l'aide bilatérale du Japon en faveur des pays africains s'est élevé à 1,04 milliard de dollars, soit 15,3% du total de ce type d'aide. Elle représentait 790 millions de dollars (11,4%) en 1990, 860 millions de dollars (10,1%) en 1992, 970 millions de dollars (11,8%) en 1993, 1,14 milliard de dollars (11,8%) en 1994 et 1,33 milliard de dollars (12,6%) en 1995. Globalement, ceci correspond à une part stable d'environ 10% du total de l'aide bilatérale.

L'aide consacrée à l'Afrique présente un caractère très spécifique. En effet, en comparaison avec les autres régions bénéficiaires, la part de la coopération financière non-remboursable y est nettement plus importante que les autres formes d'aide. Alors qu'elle représente 28,2% (chiffres de 1995) en moyenne au niveau mondial, elle atteint 61,3% en Afrique. Si l'on y ajoute la coopération technique, cette proportion s'élève à 79,7%.

Etant donné que de plus en plus de pays s'avèrent incapables de rembourser leur dette extérieure, le volume des prêts en yens n'augmente pas et, malgré les problèmes de prise en charge des frais locaux et des frais renouvelables, la part de la coopération financière non-remboursable devrait croître.

En 1995, le principal bénéficiaire de l'aide en Afrique a été le Kenya, qui a reçu 14,9% de l'aide bilatérale accordée à la région. Au second rang, on trouvait la Tanzanie (9,3%) et au troisième le Ghana (9,2%).

### Promotion du "développement à l'africaine"

Dans le cas de l'Afrique, l'aide doit nécessairement s'inscrire dans le cadre d'un "développement à l'africaine" qui soche prendre en compte la diversité et la spécificité de ce continent. A cet effet, JICA a mis

sur pied un "Comité d'étude de l'aide à l'Afrique", composé d'universitaires et de spécialistes, afin d'étudier l'orientation de l'aide japonaise en faveur de l'Afrique. Le rapport publié en février 1991 par ce comité souligne l'importance de l'aide dans de nombreux secteurs : élaboration des plans de base de développement, promotion de la coopération régionale et choix de projets aux dimensions adéquates. Le rapport identifie par ailleurs huit domaines essentiels :

- ① Développement rural
- ② Encouragement au développement de PME
- ③ Développement de produits agricoles et industriels afin de diversifier les exportations
- ④ Amélioration du système de commercialisation
- ⑤ Aménagement d'infrastructures socio-économiques
- ⑥ Valorisation des ressources humaines
- ⑦ Santé publique, médecine et population
- ⑧ Protection de l'environnement

Afin de fournir une aide plus efficace et de cerner avec précision les besoins de développement des pays africains, sur lesquels les sources d'information sont plutôt rares, JICA a mis sur pied, en 1993, un "comité d'étude de l'aide à l'Afrique australe". Composé d'universitaires et de spécialistes, ce comité d'étude a rédigé une proposition sur l'engagement à moyen et long terme du Japon dans les domaines prioritaires de cette région.

Les "comités d'étude de l'aide par pays" créés en 1994 pour le Ghana et le Sénégal ont pour mission d'étudier les futures orientations de la coopération dans ces pays.

L'aide à l'Afrique doit prendre en compte la relation entre coopération technique et coopération financière non-remboursable, les difficultés de prise en charge des frais locaux ainsi que le WID. Les programmes d'ajustement structurel mis en œuvre dans de nombreux pays sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale entraînent la réduction des attributions du secteur public, l'aggravation du chômage et la diminution des services fournis par les administrations publiques, ce qui nuit en premier lieu aux couches "socialement vulnérables". La coopération doit donc intégrer ces aspects sociaux, même s'il ne s'agit que d'effets transitoires ressentis durant la phase initiale de l'ajustement structurel.

### Collaboration avec les pays industrialisés et les organisations internationales

A l'avenir, seule une meilleure collaboration avec les autres pays industrialisés et les organisations internationales peut permettre au Japon d'améliorer l'efficacité de son aide, en Afrique comme dans les autres

régions du globe. A preuve la coopération entre le Japon et les Etats-Unis en matière de population et de lutte contre le VIH/SIDA, coopération qui s'inscrit dans le cadre du programme commun d'action entre ces deux pays. Les pays prioritaires à ce sujet en Afrique sont le Kenya, le Ghana, la Tanzanie et le Sénégal. Le Japon et les Etats-Unis ont décidé d'unir leurs efforts au Kenya et au Ghana, et JICA a envoyé des spécialistes en formulation de projets afin d'identifier et de formuler des projets de coopération concertée au Kenya.

D'autres possibilités de coopération concertée sont à l'étude, notamment en collaboration avec la CIDA (Agence canadienne de développement international) et l'ODA (Agence de développement outre-mer, organisme en charge de l'APD britannique), avec lesquelles JICA procède à un échange de savoir-faire et de méthodes concernant l'aide.

JICA a organisé un séminaire sur l'Afrique australe à Tokyo en mars 1995, conjointement avec la CIDA. Lors de la réunion de suivi, qui s'est tenue au Zimbabwe en mars 1996, les possibilités de coopération et d'échange d'informations avec cette agence ont été étudiées. JICA examine par ailleurs les possibilités de coopération avec l'ODA dans le domaine de l'éducation au Kenya.

La désertification a pris des proportions très préoccupantes dans nombre de pays africains. En signant la "Convention sur la lutte contre la désertification" en 1994, le Japon a annoncé qu'il joindrait ses efforts à ceux d'autres pays industrialisés pour aider les pays en développement à lutter contre ce problème. Dans cette optique, au cours des deux années écoulées, JICA a envoyé des spécialistes en formulation de projets au "Club du Sahel" de l'OCDE, comité dont le rôle est d'examiner et de coordonner les activités de lutte contre la désertification des pays donateurs et des pays concernés.

La collaboration avec les pays industrialisés et les organismes d'aide est jugée particulièrement efficace en Afrique, continent où le Japon possède une expérience et un savoir-faire relativement réduits. Ainsi, il apparaît essentiel de poursuivre activement ce type de coordination à l'avenir (voir page 29, 1<sup>re</sup> Partie, Chapitre 2, Collaboration avec d'autres organismes donateurs et les organisations internationales).

## Ghana - Programmes d'éradication de la polio au Ghana à la mémoire de Hideyo Noguchi

Programme de stage dans un pays tiers, test d'efficacité du vaccin et diagnostic de la polio

Le Noguchi Memorial Institute a été créé en l'honneur du Docteur Hideyo Noguchi, un Japonais de l'ère Meiji.

••

### Eradication de la polio avant l'an 2000

Créé en 1979 avec l'aide du Japon à Accra, la capitale, le Noguchi Memorial Institute est une référence pour la coopération médicale en Afrique. Dans cet institut, dont le nom honore la mémoire du docteur Hideyo Noguchi, venu au Ghana pour étudier la fièvre jaune et mort sans avoir vu ses recherches aboutir, des experts japonais mènent depuis longtemps des activités de coopération technique, principalement dans le cadre de la recherche médicale fondamentale portant sur diverses maladies infectieuses.

Aujourd'hui, les maladies infectieuses du type de la fièvre jaune peuvent être stoppées grâce aux progrès de la vaccination. Toutefois, de nombreux enfants des pays en développement ne peuvent pas encore bénéficier de ces progrès, compte tenu de l'état désastreux des systèmes de santé et de l'intense pauvreté de ces pays. Dans ce contexte, l'OMS et l'UNICEF militent, sous le thème "Vaccins pour tous les enfants", en faveur d'un programme d'extension de l'immunisation contre six maladies infectieuses.

La "Journée nationale de l'immunisation" en particulier, mouvement qui prévoit la vaccination de tous les enfants de moins de cinq ans et qui est connu dans le monde entier, vise l'éradication de la poliomyélite de la surface du globe pour l'an 2 000.



••

### Stage dans un pays tiers pour le personnel médical des pays voisins

JICA a choisi le Noguchi Memorial Institute comme agence opérationnelle pour débiter un programme de stage en 1991, afin d'améliorer la situation de la santé en Afrique et soutenir le programme d'éradication de la polio de l'OMS.

Le principal objectif du stage était d'apprendre au personnel médical des pays voisins à améliorer les procédures de diagnostic de la polio et à tester l'efficacité des vaccins contre différents types de maladies infectieuses.

Certaines d'entre elles, comme la polio, la fièvre jaune ou la rougeole, peuvent être prévenues par la vaccination. Malheureusement, les conditions de stockage dans les régions tropicales sont mauvaises et les vaccins perdent de leur efficacité. C'est pourquoi il est néces-

saire de tester leur efficacité dans ces pays.

Au cours des cinq dernières années, 60 stagiaires de 12 pays voisins ont participé au stage dans un pays tiers. En plus des conférences et des expériences de laboratoire, les stagiaires sont restés pendant deux semaines au contact des experts envoyés par l'OMS et le Japon, et ils ont discuté des problèmes auxquels ils sont confron-

### Test de l'efficacité du vaccin et procédures de diagnostic de la polio

Stage de formation dans un pays tiers et programme d'extension de l'immunisation contre les maladies infectieuses, organisé sous l'égide de l'OMS au Noguchi Memorial Institute. Le stage, destiné à améliorer l'efficacité des laboratoires médicaux en Afrique et plus particulièrement à soutenir le programme d'éradication de la polio, a été lancé en novembre 1991 pour une période de 5 ans.